ANNÉE — T. 30

N° 666 — 15 JUILLET 1933

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles
Chronique de la Presse
L'Action Catholique
Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Conformément à l'usage, la D. C. *ne paraît* [q]*ue toutes les deux semaines durant la pé*[r]*iode des vacances. En conséquence, le* **PRO**[C]**HAIN NUMÉRO** *sera publié le* **29 JUILLET.**

Sommaire analytique

LES « QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

CONGRÈS DE RECRUTEMENT SACERDOTAL

La protection de la santé des prêtres et séminaristes

Rapport de M. le Dr PASTEAU, président général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, au VIIIe Congrès national de recrutement sacerdotal de Vannes (*Bulletin de la Société médicale Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien*, juin 1933) :

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1),
EXCELLENCES (2),
MES RÉVÉRENDISSIMES PÈRES (3),
MESSIEURS,

Il en est sans doute parmi vous qui se sont étonnés de voir un médecin (et même ce médecin n'est qu'un chirurgien) appelé à prendre la parole dans un Congrès de recrutement sacerdotal. Demander à un laïc de se charger ici d'un rapport peut paraître au premier abord quelque peu extraordinaire.

Pour ma part, je tiens cependant, je dirai volontiers d'autant plus, à remercier vivement les organisateurs de cette réunion, car il est des choses qu'il est indispensable de faire connaître et pour lesquelles une formation scientifique plus spéciale paraît nécessaire. Faire parler un médecin, c'est appeler l'attention sur un sujet d'ordre purement médical ; s'il m'arrive d'empiéter sur un domaine qui n'est pas le mien, d'avance je vous prie de bien vouloir l'excuser. Dans tout ce qui va suivre, je m'efforcerai de ne pas dépasser les limites de mon sujet, en présentant à votre appréciation des observations pratiques, dont vous aurez à tirer vous-mêmes les conclusions que vous jugerez bon de retenir.

Si j'ai bien compris le but de ce Congrès, il s'agit en somme de mettre en œuvre tous les moyens dont nous pouvons disposer pour arriver à augmenter le nombre des prêtres, en veillant d'ailleurs avec le plus grand soin à ce que ces prêtres puissent posséder, ou acquérir et développer en eux, toutes les qualités qui leur permettent de rendre tous les services qu'on peut justement attendre d'eux.

Je n'insisterai pas sur les difficultés du recrutement ; cela n'est pas directement de mon ressort. Je n'ai pas davantage à m'occuper des difficultés que peut rencontrer la formation, ou de celles qui peuvent survenir quand il s'agit de garder intactes ces qualités qui font les bons ouvriers sur lesquels l'Eglise peut compter.

L'exercice de la profession développe chez le médecin un esprit d'observation qui lui fait envisager les choses sous un côté parfois un peu utilitaire. Ne vous étonnez donc pas si je me permets de faire observer que, s'il est intéressant de chercher à développer le recrutement du clergé, il l'est peut-être tout autant de veiller à ne pas laisser s'éparpiller les fo... qu'on a pu déjà rassembler. Recruter de nouveaux sujets est fort louable : c'est nécessaire. Mais chercher à ne pas perdre ceux qui sont déjà décidés, engagés, voire acceptés définitivement l'est au moins autant. En dehors de toute autre considération, on peut donc envisager la question sous un aspect d'économie, de prévoyance : économie de santés, pour conserver des hommes dont le recrutement n'est pas toujours facile ; prévoyance, pour ménager des forces dont la disparition porte atteinte au recrutement lui-même.

Tels sont les deux aspects sous lesquels j'aborderai cette étude.

I. — La lutte contre la tuberculose.

Le sanatorium de Thorenc.

Parmi les maladies qui déciment nos populations, il en est une dont la gravité n'est plus actuellement ignorée par personne. La tuberculose frappe dans tous les milieux, s'insinue dans toutes les familles, et ses attaques se répètent avec tant de ténacité que la mortalité qui en résulte a pris des proportions effrayantes. Les difficultés de la vie, les privations, les inquiétudes prolongées, les grands remous qui affligent l'humanité, la guerre, ont multiplié les causes d'affaiblissement des individus, ont diminué la résistance à l'infection, ont miné les santés un peu de tous côtés. D'aucuns arrivent quand même à résister ; mais un grand nombre, surtout des jeunes, plient sous le fardeau, et, ce qui est plus triste encore, les malades deviennent eux-mêmes une cause nouvelle de contagion : ils répandent autour d'eux cette tuberculose devenue ainsi un véritable fléau social. Bien entendu, ceux qui se destinent au sacerdoce ne sont pas plus épargnés que les autres. Il en est qui tombent avant l'âge, il en est aussi qui deviennent incapables de mener cette vie de fatigue et de dévouement qui doit être la leur, et ceux qui voulaient ne vivre que pour le prochain finissent par semer autour d'eux des germes de mort.

Voilà pourquoi l'Eglise de France, dans sa sollicitude, a créé pour ses prêtres le *Sanatorium du clergé*.

Son histoire est simple.

A la fin de 1924, le Conseil général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien ayant l'idée de la création d'un sanatorium pour les prêtres tuberculeux, commença à prendre l'avis de l'épiscopat ; les représentants des Comités régionaux furent chargés de rendre visite aux chefs de leurs diocèses, pour obtenir, en cas d'avis favorable, un encouragement de principe.

Si je rappelle ce petit détail de notre histoire, c'est pour saisir l'occasion de parler des premiers ouvriers de l'Œuvre, de ceux qui nous ont donné les encouragements indispensables, et parmi lesquels je dois citer en toute première ligne S. Em. le cardinal Maurin, primat des Gaules, archevêque de

(1) S. Em. le cardinal Maurin.
(2) NN. SS. Duparc, Serrand, Mathieu, Crépin, Tréhiou, Delay.
(3) Dom Dominique Nogues, Dom Corentin.

yon, auquel j'apporte le juste hommage de notre connaissance. D'autres nous ont quittés et représentent au ciel le sanatorium du clergé de France : je veux parler en particulier de LL. EEm. les cardinaux Touchet et Luçon, de NN. SS. Humbrecht, Champavier, de La Celle, qui le premier nous envoya sa souscription personnelle, et Landrieu, qui, par ses lettres pressantes, insistait sur la « nécessité de cette création ».

Approuvés par les uns, encouragés par les autres, le président et le secrétaire général de Saint-Luc, le Dr Ferrand, furent amenés à adresser à l'Assemblée des cardinaux et archevêques, en mars 1925 et de nouveau en mars 1926, un rapport détaillé. Des commissions d'études, médicales et juridiques, avaient été réunies par leurs soins pour asseoir fortement et de façon définitive l'Œuvre, dont finalement se trouva chargée une Commission épiscopale présidée par S. Em. le cardinal Maurin.

C'est une idée « médicale » qui a présidé, comme il convient, à la fondation de cette œuvre « médicale » : les médecins ont proposé, l'épiscopat a accepté et fait confiance.

Dès ce moment arrivèrent des secours inespérés, providentiels. On cherchait à installer un sanatorium ; on hésitait devant diverses propositions, et notre confrère M. l'abbé Lancrenon (il est docteur en médecine), avec sa belle ardeur apostolique, nous fit connaître dans une très belle vallée des Alpes la propriété de Thorenc. Deux d'entre nous, les Drs Courcoux et Hallé, allèrent sur place faire leur enquête. Bienheureux voyage qui se termina par une visite à Lyon à S. Em. le cardinal Maurin. C'est de ce jour que le sanatorium fut fondé, car la visite personnelle que le cardinal fit peu après, accompagné de S. Exc. Mgr Delay, ne fit que confirmer sa détermination.

S. Exc. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, président du Comité d'administration, se rendant à la fin de la même année à Rome, avait bien voulu demander à S. S. Pie XI sa bénédiction pour l'œuvre qui allait voir le jour. Le Saint-Père, très averti de la question médicale, très paternel et très bon, comme toujours, déclara que « c'est au moment où on est pauvre qu'il faut se montrer plus généreux », et fit remettre à Mgr Chollet, le 9 décembre 1926, pour le sanatorium des prêtres de France, la somme magnifique de un million de lires.

Il existait un « château », du moins c'est ainsi qu'on désignait dans le pays la maison qui nous abrite aujourd'hui et qui avait été installée en hôtel. Mais ce qui pouvait convenir à un hôtel devenait insuffisant pour un sanatorium. Un architecte de grand talent et de parfait désintéressement a su vaincre toutes les difficultés, exciter les bonnes volontés, entraîner les entrepreneurs et leurs ouvriers. Je suis heureux de vous citer le nom de M. A. Courcoux, un autre frère de l'évêque actuel d'Orléans.

Je passe sur les détails.

Aujourd'hui, nous possédons un domaine dont plus de 100 hectares sont exploités par une ferme bien organisée.

Au centre, le pavillon Saint-Luc, avec ses salles de consultation et d'examen, ses laboratoires et sa salle d'opération ; ses salons et sa salle à manger, ses cuisines ; ses quatre étages de chambres auxquelles on accède par un ascenseur.

A droite, dans le pavillon Saint-Côme : nos deux médecins, car tout le monde reste là, sur place, surveillant, travaillant et soignant sans trêve.

A gauche, dans le pavillon Saint-Damien : nos Sœurs, notre providence, et avec elles les domestiques femmes.

En arrière : tous les services généraux de désinfection et la salle des machines.

La chapelle, dédiée au Sacré Cœur, suivant le désir exprimé par le Saint-Père, occupe le centre du tout, et sa cloche appelle à la prière les travailleurs de la vallée.

Voilà le cadre ; voici maintenant le pays. Haute vallée alpestre, à 1 200 mètres d'altitude ; excellent climat, ciel très pur, à l'abri des brouillards et des vents ; longue durée d'insolation, sous-sol bien perméable, ce qui évite l'humidité ; eau pure en abondance.

Voyons maintenant comment y vivent les habitants, quelle est la journée des malades.

Le matin, le médecin passe dans chaque chambre, et se rend compte par lui-même de l'état de ses pensionnaires. Chacun a été radiographié. (Nous possédons un appareillage modèle qui nous a été donné par le gouvernement français.) Chacun a sa feuille d'observation tenue très au courant. Suivant les besoins, tous les traitements les plus modernes sont assurés : injection de sels d'or, pneumothorax (environ 50 pour 100 de l'effectif), et dans notre salle d'opérations, phrénicectomie.

Nos Sœurs du Très-Saint-Sauveur d'Oberbronn font tout avec une simplicité, un dévouement, une affection, une intelligence extraordinaires. Jamais nous ne pourrons dire assez notre reconnaissance à cette supérieure qui a si bien compris le sanatorium et dans son essence, et dans sa pratique. Nous trouvons des Sœurs courageuses, résistantes, et adaptées au laboratoire comme à la radiologie, à la pharmacie, à la désinfection, à la cuisine, au blanchissage, à la lingerie, et jusqu'à la ferme parfois.

Mais surtout, dans un sanatorium destiné à des grands séminaristes et à des prêtres, il faut encore autre chose que des soins matériels ; le soin des âmes marche de pair avec le soin des corps.

A côté du médecin directeur, de la Sœur supérieure, nous avons un supérieur ecclésiastique et son adjoint. M. Léré, prêtre de Saint-Sulpice, entretient la flamme et le courage dans le cœur de ses enfants. — Ceux qui peuvent dire la messe ont à leur étage même des oratoires voisins de leur chambre. Nous avons ainsi une vingtaine d'autels un peu partout disséminés, car il ne faut pas oublier qu'on est à Thorenc avant tout pour se guérir et que la messe ne doit pas retarder la cure. — Inutile de décrire la journée de séminaire adaptée au cas particulier. Laissez-moi cependant vous signaler que la lecture spirituelle à laquelle assistent ceux que d'un commun accord le médecin et le supérieur ecclésiastique ont désignés, peut être suivie par tous les pensionnaires, isolés parfois d'assez longs jours dans le silence, au lit. Chacun d'eux est muni d'un appareil de T. S. F. et peut participer à la vie commune : il entend ce qui se passe à la chapelle, au réfectoire, au salon. Cet isolé ne se sent pas perdu, abandonné ; avec le secours du bon Dieu et la charité de ses frères, il garde la gaieté, cette sœur de l'espoir, si nécessaire à la guérison.

Non, on n'est pas triste à Thorenc. On y vit en commun la vie du prêtre ; on y fait partie d'une nouvelle famille, et de temps en temps on a la bonne surprise de voir arriver un évêque, pour y donner une nouvelle animation, et y répandre les bénédictions de Celui qui peut tout, et qui visible-

ment protège et fait fructifier les modestes efforts des pauvres médecins.

Pour ce qui est des ressources, nous avons été gâtés par la Providence, dont le Saint-Père a été naturellement le premier représentant. D'autre part, le gouvernement de la République française nous a donné 1 700 000 francs pour notre sanatorium du clergé ; et actuellement, quand un prêtre n'a pas le moyen de se faire traiter à ses frais ou aux frais de son diocèse, les autorités publiques nous donnent pour lui 35 francs par jour.

Remercions très sincèrement toutes ces bonnes volontés, mais constatons que nous sommes débordés, que nous avons trop de demandes et pas assez de places, qu'il faut nous agrandir, et de 65 lits passer à 100. Le gouvernement veut bien prendre à sa charge la moitié des frais, mais où trouver le complément ? Problème angoissant pour le Comité d'administration...

Et pourtant il faut continuer. Nous ne sommes qu'au début. Sur 137 malades sortis depuis 1929, 52 pour 100 ont repris du ministère paroissial ; 31 pour 100 se soignent encore, et sur ce nombre les trois quarts s'améliorent ; 16 pour 100 sont décédés.

Ces résultats sont bons certes, mais pour un médecin, dix malades guéris ne comptent que peu en face d'un seul malade qui meurt. Nous ne vivons que dans l'espoir de pouvoir faire mieux. Et c'est possible. Voici pourquoi, voici comment.

II. — Nécessité d'un hôpital-sanatorium.

Notre organisation de lutte antituberculeuse est encore fort incomplète en réalité. Je m'explique :

Le *sanatorium* est destiné à guérir ; il ne doit donc, en principe, recevoir que des malades qu'on peut considérer comme « guérissables ».

De tout temps, et partout, on a constaté, que parmi les malades, il en est dont l'état est trop grave et pour lesquels la science est impuissante, quels que soient les efforts dépensés. Eh bien, ceux-là ne doivent pas entrer au *sanatorium*, car ils y occupent des places qui pourraient être plus utilement remplies par d'autres. Accepter des malades trop atteints, « condamnés », pour employer le mot consacré par la voix populaire, c'est donc mal utiliser nos moyens de guérison ; c'est nous amener à donner des statistiques trop mauvaises et entachées d'erreur ; c'est diminuer la confiance que doivent avoir dans l'efficacité du traitement et les malades et ceux qui en ont la responsabilité. Comment vous faire mieux comprendre qu'il nous faut créer un autre genre d'établissement, désigné ordinairement sous le nom d'*hôpital-sanatorium*, tout en gardant le souci de ne pas faire croire qu'on doive écrire sur le fronton, suivant la formule du poète :

Laissez ici toute espérance.

Il est d'ailleurs plus facile qu'on ne le croirait, avec un peu de doigté, un peu de cœur, ou pour mieux dire un peu de charité, de prévoir ce danger et d'y remédier efficacement.

III. — Nécessité d'établissements de réadaptation.

Mais il est une autre organisation beaucoup plus nécessaire encore, car elle est le complément indispensable de la cure sanatoriale. Je veux parler des établissements où peut se poursuivre la cure de *réadaptation*.

Quand on a passé par le sanatorium, quand on y a, pendant le nombre de mois nécessaires, suivi le traitement indiqué, quand on a profité du grand air, de la bonne nourriture, du repos, des bienfaits du soleil, des rayons ultra-violets, des injections de sels d'or, voire de certaines interventions opératoires, on reste encore, pour quelque temps, du moins, un fragile, prédisposé à une rechute, tant que certaines précautions ne sont pas assurées.

Or, qu'arrive-t-il le plus souvent ? — Un jeune prêtre est gravement atteint, il est envoyé à Thorenc. Il semble complètement remis, il s'en va plein de confiance et plein d'ardeur ; malgré ce qu'on s'est efforcé de lui apprendre : qu'il doit ménager ses forces dans les périodes de santé, qu'il doit vivre d'une façon un peu spéciale, il est impatient de reprendre son ministère, et d'autant plus que, là-haut, il a fait une longue retraite dont il est sorti réellement meilleur, religieusement parlant. Comme je l'exposais ailleurs, il doit donner davantage, parce qu'il a plus reçu, parce qu'il a été choisi deux fois : une première fois comme tous les autres, une seconde fois plus spécialement encore, parce que, malade, il lui a été donné de guérir, de guérir pour lui sans doute, mais plus encore, et même avant tout, pour le bien des autres.

Donc, il regagne son diocèse. L'évêque, qui l'attend et qui manque de prêtres, le remet en circulation, lui confie une nouvelle charge, dans un collège, dans une paroisse, dans quelque coin de campagne où du moins il va encore trouver à respirer le bon air du bon Dieu. Mais partout il trouve aussi souvent un travail sévère, une tâche assidue, une dure fatigue, en tout cas une fatigue trop dure pour lui. Il marche courageusement quand même ; il va ; il lutte et il retombe ; et son nouvel état devient plus grave que le premier.

Il n'était donc pas guéri ? dira-t-on. Votre sanatorium nous a privés de ses services pendant plusieurs mois ; ce malade a été pour nous l'occasion de gros frais ; et pour finir, il est plus malade encore qu'auparavant. Halte-là, Messieurs, vous ne seriez pas justes.

Convenez plus simplement avec moi que pour la tuberculose comme pour toute autre affection il faut admettre une période de convalescence. Ainsi que le disait finement un vieux praticien, le malade est guéri, il ne reste plus qu'à reconduire sa maladie. Est-ce qu'un facteur rural auquel on vient d'enlever un appareil de fracture de jambe va d'emblée parcourir les chemins ? Est-ce qu'un Clemenceau, au lendemain de son opération, aurait pu aller visiter les tranchées ? Est-ce qu'un aviateur, après une dure campagne, n'a pas besoin d'une vie faite surtout de calme et de repos avant de s'entraîner à de nouveaux exploits ? Est-ce qu'un malade qui sort à peine d'une fièvre typhoïde ou d'une diphtérie peut reprendre comme tout le monde un régime alimentaire ordinaire ? — Il en est de même pour un tuberculeux qui sort de l'établissement de cure.

Ecoutez les échos du dernier Congrès international de la tuberculose qui s'est réuni cette année même à Amsterdam. Ecoutez ce que dit le rapporteur général, M. Vos : « Il y a des malades (15 à 20 pour 100) qui, après le traitement, doivent travailler provisoirement dans des conditions spéciales de protection ; il en est d'autres qui ont besoin d'une assistance permanente et qui ne sont plus à même de faire le travail dans les circonstances normales. »

Le facteur rural dont je vous parlais tout à l'heure pourra-t-il reprendre son métier, si on lui a amputé

uisse ? Et pourtant on l'appelle lui aussi un i, et on a raison. Mais le médecin ne fait pas miracles.

vérité, la voici : elle a été dite à Amsterdam. 'assistance post-sanatoriale est nécessaire ; elle iste en un travail accompli dans des circon-ces spéciales de protection », et le nombre de qui ont besoin de cette protection, de cette tance, qui est de 15 à 20 pour 100, serait beau- moins important encore, si le diagnostic de aladie pouvait être fait de façon plus précoce. es on est en droit de demander du travail aux rculeux sortis du sanatorium, aux prêtres comme autres, mais pas avant de les y avoir entraînés on sans leur procurer le moyen d'être surveillés açon convenable. Ce travail avec entraînement ressif forme un chaînon dans la série des ures qui règlent la transition entre le repos plet au début de la cure sanatoriale et le retour gral à la vie active.

oilà démontrée, il me semble, la nécessité de établissements de réadaptation dont je vous ai é.

ais, m'objecterez-vous, voilà bien des frais en spective. Evidemment, comme l'a dit James ker, « la tuberculose coûte cher ». Mais n'est-il plus cher encore de laisser inutiliser toute une e de prêtres qui ne demanderaient qu'à être mis état de se rendre utiles ? Et ne serait-il pas uste, et cruel même, de ne pas donner à ces vres gens qui ont fait le sacrifice de leur vie r l'Eglise, tout ce dont ils ont besoin pour être état d'accomplir la tâche que Dieu leur avait fiée ?

— Organisation indispensable d'un préventorium.

'ailleurs tout peut s'arranger mieux encore, et oins de frais, et avec plus de succès, si on veut n s'en donner la peine.

e sanatorium des prêtres est trop petit, je vous dit : il ne met à notre disposition que trop peu chambres. — Agrandissez-le, me répondez-vous. Fort bien ; nous faisons notre possible pour rriver. Pour satisfaire le désir exprimé par le nt-Père, le Comité d'administration a même le jet de créer deux maisons séparées, une pour séminaristes, une autre pour les prêtres. Cepen-t il est à prévoir qu'après ces travaux on se uvera à nouveau, au bout d'un certain temps, présence de trop de demandes par rapport aux ponibilités.

lessieurs, quand on se trouve en face d'un con-ant trop petit pour le contenu, il y a deux yens de se tirer d'embarras : augmenter le con-ant, nous venons d'en parler, passons ; diminuer contenu, je veux dire diminuer le nombre de ceux i peuvent avoir besoin d'être traités.

omment ? — En les empêchant d'arriver à cet t de maladie qui nécessite la cure sanatoriale. Est-ce possible ? — Certainement, avec un peu bonne volonté. Il s'agit seulement de dépister ux qui sont à la veille d'être atteints. Prévoir ut mieux que soigner ; c'est plus facile et c'est ins cher.

Si nous pouvions surveiller notre personnel, celer l'approche de la maladie avant qu'elle ne nstalle, envoyer pendant quelque temps nos spects non pas dans un sanatorium, car ils n'en t pas besoin, mais dans un *préventorium*, la estion serait résolue.

La conclusion s'impose : il faut de toute nécessité organiser des préventoriums. Il en existe déjà beaucoup, un peu partout, qui sont ouverts à tout le monde ; mais il n'en est pas, ou du moins il n'en est pas assez de spécialement réservés aux prêtres. C'est l'œuvre à laquelle je convie NN. SS. les évêques au nom de notre Comité médical.

Ce préventorium peut être établi assez facilement, avec des frais très réduits par rapport à ceux d'un sanatorium.

Je m'en voudrais d'insister devant vous sur l'utilité réelle qu'il y a à organiser des centres spécialement réservés à nos séminaristes et à nos prêtres, en dehors de tous les contacts trop souvent douteux qu'ils rencontrent fatalement autre part, parmi des malheureux pour qui l'approche de la maladie devient une excitation à bien des désordres. Au préventorium, comme à Thorenc, on doit trouver un milieu bien adapté, et ceux qui sont appelés à y vivre doivent pouvoir en sortir meilleurs et plus prêts à devenir ou à rester des prêtres accomplis.

V. — La lutte préventive contre le mal.

Prophylaxie et mesures de dépistage.

Messieurs, tout ce que j'ai dit à propos de l'insuffisance numérique des chambres au sanatorium peut être répété à propos du préventorium. On risque de n'avoir jamais assez de places à mettre à la disposition des suspects.

C'est pourquoi, en dernier ressort, il nous reste à nous occuper d'en diminuer le nombre dans toute la mesure du possible, et j'en arrive à la *prophylaxie*.

Si je n'avais pas été trop long déjà, je vous expliquerais que c'est là ce qu'il faut considérer comme le point capital de ce rapport. *Si nous voulons vaincre la tuberculose dans le clergé, il faut absolument nous occuper davantage de l'hygiène au collège, et en particulier de l'hygiène au séminaire.*

L'état actuel, vous le connaissez. On a déjà réalisé bien des progrès ; les anciens le savent par expérience, mais ce qui reste à faire est encore considérable. En toute bonne foi, accusons-le.

Dans une note que j'ai signée avec mon ami le Dr Courcoux, médecin des hôpitaux de Paris, qui est chargé du service spécial des tuberculeux à l'hôpital Boucicaut, nous avons insisté sur ce sujet auprès des cardinaux et archevêques de France.

La tuberculose, disions-nous, frappe surtout les jeunes gens entre 18 et 25 ans ; c'est l'âge où elle fait le plus de victimes. A côté de ce fait indubitable, il est scientifiquement prouvé que la proportion des guérisons est à peu près rigoureusement fonction de la précocité du diagnostic.

Il est donc désirable que des mesures de *dépistage* soient prises dans les séminaires ; d'une part, pour écarter les malades, sources possibles de contagion ; d'autre part, pour reconnaître en temps utile les sujets que la maladie atteint au cours de leurs études, afin qu'ils soient immédiatement soignés comme il convient.

Dans les séminaires, collectivités disciplinées et bien surveillées, où tous les éléments vivent la même vie, les mesures de dépistage sont faciles et doivent être mises en œuvre sans difficultés. Il faut, en effet, se bien pénétrer des principes suivants :

La tuberculose pulmonaire, maladie sournoise, se prépare de longue date et, dans la très grande majorité des cas, elle n'est chez le jeune homme, à 18 ou 20 ans, qu'un réveil d'infection de l'enfance, contractée par contamination familiale. La notion,

dans les antécédents, d'une tuberculose chez les parents, les collatéraux (ou les domestiques), est donc d'une grande importance.

Assez souvent, chez ces sujets ainsi contaminés, se manifestent dans l'enfance ou l'adolescence des localisations tuberculeuses sur les ganglions, sur les os, les articulations, les séreuses (plèvre, péritoine, etc.) qui guérissent. Mais, signatures évidentes de l'infection tuberculeuse, ces manifestations antérieures doivent être retenues comme des antécédents qui nécessiteront une visite médicale plus attentive et une surveillance hygiénique régulière.

Lorsque la tuberculose se localise sur le poumon, elle indique souvent sa germination par des incidents éphémères qui touchent peu l'état général et que trop souvent on néglige, mais que nous devons appeler « providentiels », car, en attirant l'attention des médecins prévenus et des supérieurs responsables, ils déclenchent la mise en œuvre des moyens de diagnostic et par conséquent permettent un dépistage précoce.

Parmi les moyens de diagnostic dont doit disposer le médecin, il faut avant tout citer le contrôle bactériologique et le contrôle radiographique. La prise de clichés radiographiques est une chose indispensable, qui peut sauver bien des vies. Les nombreux dispensaires antituberculeux, les hôpitaux spécialisés donnent à cet effet toute facilité, et dans les conditions les plus économiques.

Beaucoup de supérieurs demandent à leurs nouveaux séminaristes un certificat médical.

Cette pratique excellente ne suffit pas, car le certificat médical est presque toujours incomplet et ne mentionne que « l'état actuel du sujet ».

Il serait beaucoup plus désirable que les parents, en fournissant les renseignements d'état civil de leur fils, établissent ou fassent établir par leur médecin une *fiche sanitaire*. Cette fiche, adressée au médecin, gardée par lui à l'infirmerie, sous sa responsabilité, lui permettrait de se rendre compte des conditions de contamination possibles tenant aux parents, des incidents de santé antérieure, des manifestations tuberculeuses anciennes ou récentes, des symptômes dits « d'alarme » qui font soupçonner une éclosion tuberculeuse latente.

De cette façon, quelques sujets seront plus spécialement examinés dès leur arrivée au séminaire ; quelques malades seront éliminés de façon temporaire ou définitive.

Le médecin, grâce aux fiches sanitaires qu'il complétera lui-même d'année en année, connaîtra facilement ceux dont la santé est déficiente ou ceux à propos desquels les antécédents auront attiré l'attention. Ces séminaristes seront l'objet d'une surveillance médicale régulière, surveillance à laquelle collaborera le supérieur. Ainsi comprise, elle pourra être faite sans nuire aux études ni à la règle et, sans faire naître cette phobie de la tuberculose, elle empêchera cependant que certains incidents de santé puissent passer inaperçus.

L'Assemblée des cardinaux et archevêques a pris le soin de faire adresser cette note à tous les évêques de France. Pour faciliter la tâche, nous avons de plus fait établir une *fiche médicale* dont le modèle que je vous présente a été envoyé partout ; elle revient à 0 fr. 10. C'est réellement une dépense bien minime, surtout en regard des résultats obtenus.

Un certain nombre d'évêchés nous ont déjà demandé des fiches qui sont utilisées dès cette année ; je peux citer Besançon, Chartres, Laval, Luçon, Marseille, Pamiers, Paris, Reims, Ren[illegible] Soissons, Viviers.

D'autres diocèses ont été plus loin. L'évêque [illegible] Dijon a fait éditer un *cahier sanitaire indiv[illegible]* dans lequel on peut suivre l'intéressé depuis [illegible] entrée au petit séminaire jusqu'à son ordinati[illegible] Je vous en apporte le modèle. Parmi les diocèses [illegible] l'ont adopté, j'ai le plaisir de vous citer : Aut[illegible] Arras, Besançon, Cambrai, Clermont-Ferrand, L[illegible] gres, Montpellier, Nice, Sens, Tours. Ce cahier sa[illegible] taire revient à un franc.

J'ajoute que d'autres diocèses possèdent, com[illegible] Aix et Versailles par exemple depuis deux ans d[illegible] une fiche médicale qui passe du petit au gr[illegible] séminaire, et que d'autres encore ont fait prépa[illegible] pour cette année une fiche sur leurs propres i[illegible] cations, à la suite d'une nouvelle lettre que n[illegible] leur avons adressée, et ont organisé cette surv[illegible] lance et ce dépistage.

Pour être complet, j'ajouterai encore que des c[illegible] férences nous ont été demandées dans divers [illegible] cèses, comme Paris, Versailles, Marseille ; *co[illegible] rences d'hygiène* faites par des médecins dans [illegible] séminaires, devant les directeurs, aux élèves ou [illegible] jeunes prêtres.

C'est là une initiative pleine de promesses. So[illegible] assurés que partout les médecins de la Société [illegible] Saint-Luc se feront un agréable devoir de répon[illegible] aux demandes que les évêques ou les directeurs v[illegible] dront bien leur adresser pour répandre largem[illegible] ces notions indispensables, car il est vraiment [illegible] toute nécessité qu'on s'occupe très sérieusement [illegible] ces questions angoissantes au premier chef, et c[illegible] peut dépendre en grande partie le recrutement [illegible] clergé. Il n'est pas jusqu'aux familles qui hésiter[illegible] moins, croyez-le bien, à vous confier leurs enfa[illegible] quand elles seront certaines qu'ils trouveront, [illegible] au séminaire qu'au cours de leur vie de prêtre, l[illegible] surance que leur santé sera mieux protégée.

D'ailleurs tout le monde est maintenant d'acc[illegible] A Rome, cette année même, j'ai fait, à la dema[illegible] de S. Exc. Mgr Pizzardo, substitut de S. Em[illegible] cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Saint[illegible] une conférence où j'ai développé les points pri[illegible] paux de ce rapport. J'ai eu le grand honneur d[illegible] poser au Saint-Père ce programme, qu'il a [illegible] voulu approuver et encourager. Je lui ai dit ce [illegible] avait été réalisé dans les séminaires de France [illegible] aussi dans plusieurs de nos grandes communa[illegible] d'hommes et de femmes, pour le traitement ou [illegible] prophylaxie de la tuberculose et pour l'hygi[illegible] générale. J'ai été reçu par S. Em. le cardinal [illegible] leti, préfet de la Congrégation des Séminaires [illegible] par S. Em. le cardinal Lépicier, préfet de la Con[illegible] gation des Religieux. L'un et l'autre m'ont accu[illegible] avec la plus grande bienveillance, et ont accepté [illegible] promouvoir les méthodes pratiques dont je v[illegible] de vous tracer les grandes lignes.

La France a donné l'exemple ; d'autres nati[illegible] ont commencé à la suivre dans la bonne v[illegible] L'Italie se prépare à avoir, elle aussi, son san[illegible] rium du clergé. Laissez-moi espérer que chacun [illegible] vous aura à cœur de permettre à notre pays [illegible] rester à la tête de ce progrès ; que chacun de v[illegible] fera connaître de son mieux et tout ce qui a [illegible] réalisé déjà et tout ce qui reste à réaliser enc[illegible] Laissez-moi espérer que le grand effort donné [illegible] les médecins catholiques français sera aidé et [illegible] à profit comme il le mérite ; que, grâce à la bo[illegible] volonté et à la collaboration de chacun, nous p[illegible] rons préparer un avenir meilleur.

...vous le voulez bien, *nous perdrons moins de ...s et nous sauverons plus de séminaristes;* nous ...miserons nos forces et nous prendrons soin de ...s gâcher les magnifiques ressources que Dieu ...parées. Nous assurerons ainsi un avenir où les ...s seront plus solides, mieux armés, plus résis...; où les combattants de l'armée du Christ ... des vaillants que la lutte trouvera frais et ... Nous aurons des prêtres nombreux et forts. ...s vous prenez soin des âmes. Laissez un ...in vous supplier de ne pas oublier de prendre ...des corps. Travaillons tous ensemble et de tout ... La mort prématurée d'un seul prêtre par ... faute, une fois que nous sommes avertis, nous ...erait d'une responsabilité trop grande, je veux ...de la responsabilité de cette perte de tout le ...que ce prêtre aurait pu faire, s'il avait survécu.

...OCUMENTS PARLEMENTAIRES

Le suffrage familial

... cours de la première séance du 8 avril 1933, ...EORGES PERNOT et un grand nombre de ses ...gues (1) ont déposé sur le bureau de la Chambre ...oposition de loi suivante, tendant à instituer le ...age familial (2) :

... MM. Duval-Arnould, Abrami, de L'Aigle, Amet, ...ieu-du-Clos, Fortuné d'Andigné, Appourchaux, Ber... d'Aramon, Léon Archimbaud, duc d'Audiffret-Pas..., Aulois, Henri Auriol, Bacquet, Ballu, Barbot, André ...on, Bataille, Baudouin-Bugnet, André Beauguitte, ...n Besset, Bilger, Blacque-Belair, Blaisot, Prosper ..., Blériot, Bloud, Boissel-Dombreval, Boissin, Georges ...efous, Louis Bonnefous, Charles Bouissoud, Bousquet, ...ard, Braise, Bret, André-J.-L. Breton, Brière, Bro... Brogly, Brom, Georges Bureau, Canda, Stanislas de ...llane, Cautru, Champetier de Ribes, Chassaigne-...n, Adolphe Chéron, Coache, André Cointreau, ...nb, Coty, Courtehoux, Coutel, Delesalle, Deligne, ...rt, Joseph Denais, Denis, Desgranges, Desprez-Potié, ...Diesbach, Pierre Dignac, Doëblé, Dommange, Dor...n, Gustave Doussain, Duchesne-Fournet, J.-J. Dumo... Dupray de la Mahérie, Auguste Durand, Elsaesser, ...n, Jean Fabry, Fauchon, René Faure, Fayssat, Désiré ..., Henry Fougère, Achille Fould, Fourès, de Framond, ...les Gallet, Grimaud, Groussau, Guérin, Guillois, Guil... duc d'Harcourt, Henry Haye, Henriot, Inizan, Jacot, ...ainot, Join-Lambert, marquis de Juigné, de Kerouartz, ...al, marquis de La Ferronnays, de La Groudière, La... de Lasteyrie, Fernand Laurent, Lecacheux, Le Cor...er, Le Cour Grandmaison, Legué, Le Mire, Le Pévé... Lerolle, Le Vézouët, Henri Lillaz, Lissar, du Luart, ...yrot, Macouin, Malet, Mallarmé, Louis Marin, Martel, ..., Guy Menant, Merlant, Augustin Michel, Jean Moli... Edouard Moncelle, de Montaigu, de Moustier, de Na...ac, Nast, Niel, Nogaro, Nominé, Adrien Oudin, Ernest ...ey, Parès, Patenôtre-Desnoyers, Péchin, Peissel, Pellé, ...eau-Pradier, Peter, Maurice Petsche, Pezet, Pic, Pierre, ...uld, lieutenant-colonel Plichon, Poillot, de Polignac, ...snel, de Ramel, Charles Reibel, Reille-Soult duc de ...natie, Riché, Rillart de Verneuil, Rochereau, de Rodez-...vent, Louis Rolland, Rossé, des Rotours, général de ...t-Just, Sabiani, Léonce Salles, Antoine Sallès, Scapini, ...eiter, Robert Schuman, Thomas Seltz, Robert Sérot, ... Simon, Edouard Soulier, Jacques Stern, Sturmel, ...liandier, Taittinger, de Tastes, Taudière, Thibault, ...reau-Dangin, Tillie, de Tinguy du Pouët, Trémintin, ...ier Vallat, Vallette-Viallard, Joseph Vidal, Emile Vin..., Maurice Vincent, Wallach, Michel Walter, Wiltzer ...rnégaray.

...) Chambre des députés, annexe au procès-verbal de la ...nière séance du 8 avril 1933, n° 1762.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESSIEURS,

Tous les esprits impartiaux s'accordent à reconnaître que, depuis la guerre, le Parlement français a accompli un vigoureux effort en faveur de la famille.

La cause familiale a remporté d'importants succès dans le triple domaine économique, social et fiscal.

Mais rien n'a été fait encore dans le domaine politique.

C'est pour combler cette lacune que nous soumettons à la Chambre une proposition de loi tendant à instituer le suffrage familial, sous la forme qui nous semble à la fois la plus prudente et la plus conforme à la notion même de la famille.

Historique (1).

Il y a bien longtemps que l'on préconise le suffrage familial, dont le but est d'associer la famille au gouvernement de l'Etat.

Déjà Lamartine, dans son livre sur l'organisation du suffrage universel, écrivait que la loi « doit tenir compte du titre de chef de famille dans toutes les élections dont le régime républicain confère et multiplie les obligations pour les citoyens ».

Cette idée fut reprise par M. de Jouvenel, qui présenta à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à attribuer à chaque père de famille autant de voix qu'il avait d'enfants.

A la vérité, cette proposition ne fut pas discutée et l'idée du suffrage familial sommeilla pendant quelques années.

Mais lorsqu'au début du XXᵉ siècle le fléau de la dépopulation commença à susciter en France de vives préoccupations, l'attention se porta de nouveau sur le problème des droits politiques du chef de famille.

Le 7 juillet 1911, notre regretté collègue l'abbé Lemire déposait sur le bureau de la Chambre une proposition de loi, très simple, que l'on peut résumer en trois mots : le citoyen majeur a une voix ; l'électeur marié en a deux ; le père d'au moins quatre enfants en a une troisième.

Grâce à la propagande des groupements natalistes et familiaux, l'idée fit de rapides progrès. Le 14 mai 1914, M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance démocratique, se prononçait en faveur du suffrage familial.

« Il est profondément injuste, disait-il, que l'homme qui travaille pour constituer une famille dans son pays, pour l'élever, pour la nourrir, pour la conduire jusqu'à la formation de familles nouvelles, ne compte pas plus dans la direction des intérêts généraux que le célibataire qui n'est tenu qu'à veiller à sa propre existence. »

En pleine tourmente, le 20 octobre 1916, M. Henry Roulleaux-Dugage saisit la Chambre d'une proposition, aux termes de laquelle il était attribué au père de famille autant de voix qu'il a d'enfants mineurs.

Au lendemain de l'effroyable hécatombe de la grande guerre, le relèvement de la natalité et la restauration de la famille apparurent, à bon droit, comme l'une des tâches à la fois les plus essentielles et les plus urgentes. Une fois de plus, l'idée du suffrage familial fut remise en honneur.

Congrès de natalité, associations de familles nombreuses, Chambres de commerce, Chambres d'agriculture se prononçaient, tour à tour, en faveur de cette réforme, à laquelle le congrès des anciens combattants se ralliait bientôt, lui aussi.

Les hommes politiques les plus considérables apportaient, à leur tour, à cette cause sinon leur adhésion, du moins leur sympathie. Dans le troisième chapitre de son beau livre *Créer* — chapitre consacré au « Problème de la population » — M. Edouard Herriot écrivait, en effet :

(1) Les sous-titres figurent dans le document.

« Réforme de l'impôt ; réforme des traitements ; réforme des lois successorales ; *réforme même de la loi électorale* (1) ; ces problèmes ne sauraient être ici discutés en détail. Il suffit de dire qu'ils se posent avec urgence ».

Au mois de décembre 1923, la question du suffrage familial fut enfin évoquée à la tribune du Palais-Bourbon.

M. Justin Godart ayant déposé une proposition de loi sur le vote des femmes, M. Henry Roulleaux-Dugage présenta un amendement tendant à instituer, en même temps que le vote des femmes, le vote familial.

Cet amendement fut soutenu par des hommes éminents de tous les partis. Au centre droit, M. Isaac le défendit avec autant de vigueur que d'autorité, et à l'extrême gauche, M. Ferdinand Buisson intervint éloquemment en sa faveur.

« Sur les onze millions d'électeurs qui nous ont nommés, disait notamment M. Ferdinand Buisson, il y a sept millions de célibataires ou d'hommes mariés sans enfants ou ayant un enfant. Il reste donc quatre millions de citoyens qui, à eux seuls, supportent la charge de l'éducation des seize ou dix-sept millions d'enfants. »

Deux votes démontrèrent que la grande majorité de la Chambre était acquise au principe du suffrage familial. Une demande de disjonction fut d'abord repoussée par 405 voix contre 176 ; puis l'amendement fut pris en considération par 440 voix contre 135 (*J. O.*, du 11 décembre 1923 — 2e séance, p. 4026).

Ces scrutins semblaient décisifs. Mais bientôt d'autres problèmes absorbèrent l'attention et l'activité des Chambres et la question ne fit pas l'objet d'un nouvel examen.

L'heure nous paraît venue de faire aboutir cette réforme.

Les arguments.

Les arguments qui militent en faveur du vote familial sont nombreux et connus de tous.

Nous nous bornons à résumer les principaux.

1° Le suffrage familial est conforme à la justice et à l'intérêt national. Par lui sera accrue, dans le collège électoral, l'influence des citoyens qui supportent les plus lourdes charges et ont les plus graves responsabilités, ceux qui au prix de sacrifices de toutes sortes assurent la perpétuité de la nation et témoignent ainsi de la plus haute compréhension de l'intérêt permanent du pays.

2° Il est logique d'accorder aux citoyens chargés de famille une part supplémentaire dans la désignation de ceux qui feront les lois dont dépendra l'avenir de la nation, puisque ce sont ces citoyens qui en ont assuré la survie.

3° Il est juste et naturel de donner au père de famille, qui représente ses enfants dans la vie civile, le droit de les représenter en quelque manière dans la vie politique. Au point de vue civil, le Code a organisé tout un système de sauvegarde des droits de l'enfant en confiant l'exercice de ces droits au père et à la mère. N'est-il pas logique que le père de famille représente aussi les intérêts politiques des mineurs dont il a la charge ?

A ces arguments qui nous semblent décisifs, il n'est pas sans intérêt d'ajouter deux précédents trop peu connus.

Le 13 juillet 1922, M. Saint, résident de France en Tunisie, faisait inscrire dans la loi qui fixe le régime électoral au grand Conseil de Tunisie, une disposition par laquelle tout chef de famille ayant au moins quatre enfants mineurs jouit d'un suffrage supplémentaire.

Cet heureux exemple devait être suivi, quatre ans plus tard, par notre protectorat du Maroc où M. Steeg, par l'arrêté ministériel du 19 octobre 1926, fit adopter pour l'élection des représentants au Conseil du gouvernement un mode de votation analogue.

(1) C'est nous qui soulignons ce membre de phrase. (Note des auteurs de la proposition.)

Les objections.

Comme tous les projets de réforme, l'institution du familial a suscité des objections.

La principale consiste à soutenir que le suffrage fa lial n'est qu'une forme du vote plural et que le plural est en opposition avec les principes démocratiq

Il n'y a là qu'une pure apparence. Oui, le vote pl est antidémocratique, s'il est aménagé en vue de favo les classes riches, s'il est une façon de suffrage censit Mais ici rien de semblable.

M. l'abbé Lemire l'a démontré d'une façon pére toire :

« La représentation familiale est profondément dé cratique, écrivait-il en 1920.

» C'est dans la classe ouvrière que l'on se marie le facilement. On n'est détourné du mariage ni par la cra de partager un bien qu'on n'a pas ou de déchoir rang qu'on n'occupe point, ni par le soin de sauvega une situation privilégiée. Le capital réside dans la s et le courage au travail. On le met en commun gaie et avec confiance.

» Dans la classe laborieuse et surtout dans les fam sobres et courageuses de la campagne, l'enfant est ressource, on l'accueille avec bonheur.

» Depuis la guerre, qui a prouvé la caducité des tunes et ramené chacun à l'estimation de la va humaine, on se marie devantage, même dans la b geoisie. Une plus juste intelligence de l'intérêt bien c pris et une conception plus haute du devoir social n tiplient les foyers riches d'enfants.

» Pour tous ces braves gens qui sont le nerf de nation, le vote familial ajoutera à l'honneur et au m d'une belle famille la récompense sociale qui résulte l'augmentation des droits politiques. »

On a prétendu, d'autre part, que l'admission dan collège électoral d'un très grand nombre de nouveaux frages risque de provoquer un bouleversement politi dont on ne saurait prévoir les conséquences.

Pour réfuter cette objection, il nous suffira d'ex les modalités du vote familial, tel que nous le propo

Les modalités du suffrage familial.

Nous inspirant dans une très large mesure de la pr sition Lemire, nous nous bornons à demander qu voix supplémentaire soit attribuée au père de fan ayant trois enfants légitimes ou naturels reconnus, électeurs eux-mêmes.

Ce simple énoncé suffit à montrer que notre pro tion est très modeste. D'aucuns même la trouveront modeste.

Certes, nous n'ignorons pas que la Chambre est ac lement saisie par notre collègue M. Georges Roulle Dugage d'une proposition d'une portée beaucoup étendue, puisqu'elle tend à attribuer au père de famill nombre de voix égal à celui de ses enfants mineurs. l'ignorons d'autant moins qu'un grand nombre des aut de la présente proposition ont également contresign proposition Roulleaux-Dugage.

Mais plusieurs raisons nous ont décidés à saisi Chambre du texte que nous vous soumettons.

Nous estimons, tout d'abord, qu'il y a le plus g intérêt à ce que la Commission du suffrage universel, examine en ce moment la proposition de M. Roull Dugage, puisse étudier en même temps d'autres mod du suffrage familial.

Nous croyons, par ailleurs, que la présente proposi si elle est plus modeste, a un caractère plus spécifi ment familial que celle qui tend exclusivement à la réalisation du suffrage universel. La voix du cit majeur, c'est la voix de l'individu. La voix supplé taire du citoyen père de trois enfants : ce sera la de la famille.

n, en votant cette réforme, le Parlement ne fera pas ut dans l'inconnu. Il résulte, en effet, des données statistique que, si notre proposition est adoptée, ombre des voix plurales n'atteindra même pas ur 100 du nombre actuel des électeurs.

entendu, nous proposons, comme complément e de la réforme, que les veuves chefs de famille droit, en cette qualité, à une voix dans les condi- fixées pour les électeurs masculins. Cela suffit à er que, contrairement à ce que l'on a prétendu par- l n'y a pas d'opposition entre les partisans du vote al et les partisans du vote des femmes.

conséquence, nous avons l'honneur de soumettre à approbation la proposition de loi dont la teneur

PROPOSITION DE LOI

ICLE 1er. — Dans toutes les élections au suffrage sel, l'électeur chef de famille a droit, à ce titre, à oix supplémentaire s'il est père de trois enfants, nes ou naturels reconnus, non électeurs eux-mêmes. veuves chefs de famille ont droit, en cette qualité, voix dans les conditions stipulées ci-dessus pour cteurs masculins.

. 2. — Les chefs de famille frappés d'indignité it tout droit au suffrage supplémentaire institué à e 1er.

. 3. — La situation de famille des électeurs sera chaque année lors de la revision des listes élec- et sera inscrite sur ces listes.

. 4. — Un règlement d'administration publique, qui intervenir dans les trois mois de la promulgation présente loi, déterminera les modalités de l'exercice oit de vote multiple des chefs de famille.

. 5. — La présente loi sera applicable en Algérie.

Loi sur la presse

Henri Guernut et un grand nombre de ses ues (1) ont, au cours de la première séance avril 1933, déposé sur le bureau de la Chambre oposition de loi suivante tendant à modifier le 41 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, été renvoyée à la Commission de législation et criminelle.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESSIEURS,

La diffamation à la tribune des assemblées politiques fait l'objet de l'article 41 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, qui porte : « Ne donneront ouverture à aucune action les discours tenus dans le sein de l'une des deux Chambres, ainsi que les rapports et toutes pièces imprimées par l'ordre de l'une des deux Chambres.

» Ne donneront lieu à aucune action les comptes rendus des séances publiques des deux Chambres faits de bonne foi dans les journaux. »

Il s'ensuit qu'une personne ayant fait à la tribune l'objet d'allégation ou imputation de faits qu'elle juge erronés ou portant atteinte à son honneur ou à sa considération est dépourvue de tout moyen de les redresser, même sous la forme de l'exercice du droit de réponse.

Cette disposition se justifie par le désir de n'entraver en rien la liberté de la tribune et de permettre la libre dénonciation des abus commis par des particuliers et détenteurs de la puissance publique. Elle est le corrollaire indispensable du droit de contrôle du Parlement. Elle n'est qu'un cas d'application du principe de l'immunité parlementaire posé dans l'article 13 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1871, qui dispose : « Aucun membre de l'une ou l'autre Chambre ne peut être poursuivi ou recherché à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. » C'est une prérogative à laquelle le parlementaire lui-même ne peut pas renoncer.

Toutefois, comme toutes les libertés publiques, celle-ci peut dégénérer en abus, que la teneur du texte précité ne permet pas de réprimer, puisqu'il a été décidé que le président ne porte pas à la connaissance de la Chambre les lettres qui lui sont adressées par des personnes nommées en séance, lors même que ces lettres lui seraient transmises par un membre de la Chambre (voir : PIERRE, *Droit parlementaire*, t. II, n° 1117).

Sans doute, en l'état actuel de la législature et du règlement des Assemblées, le président peut faire usage de son autorité et interdire à un orateur de se livrer à des attaques contre une personne absente et incapable de se défendre. De même, si les faits énoncés ou les critiques jugées diffamatoires concernent un agent des services publics, il appartient au ministre dont il relève de prendre, le cas échéant, sa défense. Il n'en demeure pas moins que la personne mentionnée demeure sous le coup d'accusations proférées publiquement du haut de la tribune d'une des Chambres et que la presse répand sur tout le territoire du pays.

A une époque où l'on s'efforce de réprimer les abus de la liberté de la presse, lorsque cette liberté sert à diffamer plus ou moins systématiquement, cette immunité totale accordée aux discours prononcés ou aux imprimés présentés au Parlement ainsi qu'aux comptes rendus publiés de bonne foi dans la presse apparaît comme des plus regrettables, car elle prive un citoyen s'estimant diffamé de tout moyen de se défendre. Mais, comme d'un autre côté, pour les raisons d'ordre public et constitutionnel précédemment énumérées, il ne peut s'agir de limiter cette immunité parlementaire, garantie de la liberté de la tribune, il importe de fournir aux personnes

MM. Guernut, Ambrosini, Andraud, Adrien André, Archimbaud, Charles Baron, Basquin, Paul Bastid, , Camille Bénassy, Bérenger, Bergery, Paul Bernier, zenne, Aimé Berthod, William Bertrand, Besnard- , Maxence Bibié, Blancho, Bonnaure, Emile Borel, , Bouëssé, Boully, Bousgarbiès, Boutet, Brachard, on, Bravet, André J.-L. Breton, Auguste Brunet, Brunet, Buisset, Cadoret, Camboulives, Camier, nchi, Carmagnolle, Castagnez, Léon Castanet, Cay- Cazals, Chaussy, Chevrier, Chichery, Chommeton, Cluzan, Cochet, Compayré, Corsin, Coudert, Cour- Courtehoux, Dasque, Déat, Maurice Delabie, Delbos, nt, Maurice Deudon, Dézarnaulds, Doeblé, Dubon, , Armand Dupuis, Fays, Fayssat, Raymond Férin, r, Fianoette, Fié, Fieu, Fillon, Forcinal, Fouilland, Fribourg, Frossard, Garat, Gardiol, Geistdoerfer, , Girard, Gounin, Gourdeau, Gout, Arsène Gros, Gros, Hauet, Hérard, André Hesse, Jacquier, Jau- Jouffrault, Lacourt, Lafaye, Ernest Lafont, Lagrange, and, Lassalle, Lasserre, Laumond, Le Bail, Lebel, er, Ledoux, Lengrand, Le Roux, Lévy-Alphandéry, der, Liautey, Jean Longuet, Théophile Longuet, é, Luquot, Mahagne, Malric, Marcombes, Marquet, Martin, Massimi, Mauger, Maupoil, Mendès-France, , Métayer, Léon Meyer, Mitton, de Molènes, Mon- e, Montagnon, Ferdinand Morin, Mortier, Georges , Marius Moutet, Pascaud, Albert Paulin, Perfetti, Paul Perrin, Pic, Camille Picard, Jean Piot, Planche, Gaston Poittevin, Pouchus, Pouzet, Prentout, Pringolliet, Proust, Ramadier, Raude, Ravanat, Ravel, Renaitour, Renaudel, Paul Richard, René Richard, Riffaterre, Camille Rimbert, Fernand Rimbert, Robert, Maxence Roldes, Maurice Rolland, Henri Rollin, Romastin, Roux-Freissineng, Eugène Roy, Rucart, Salengro, Salette, Jammy-Schmidt, Sclafer, Sénac, Albert Sérol, Simounet, Sixte-Quenin, Spinasse, Raymond Susset, de Tessan, Thivrier, Tonnellier, Tranchand, Triballet, Tricoteaux, Alexandre Varenne, Vassal, Vernay, Raymond Vidal, Vienot, Léon Vincent, Voirin, Georges Weill, Jean Zay.

atteintes par ces allégations le moyen de faire entendre leur voix sans violer une règle constitutionnelle.

La solution paraît pouvoir être cherchée dans l'exercice du droit de réponse adaptée à une situation particulière.

Cette réponse pourrait être conçue sous la forme de communication adressée par la personne mise en cause au président de l'assemblée intéressée, qui, après avis conforme et motivé du bureau de l'assemblée, en ordonnerait l'insertion au *Journal Officiel*. Pour que ce droit de réponse ne devînt pas le prétexte et l'origine d'une polémique inopportune et n'encombrât point outre mesure les colonnes du *Journal Officiel*, les modalités de son exercice pourraient être ainsi déterminées : la réponse ne pourrait dépasser le double du passage où l'intéressé est mis en cause dans l'écrit ou dans le discours incriminé et serait, avant d'être publiée, communiquée au parlementaire responsable, lequel aurait le droit d'y joindre ses explications. Après quoi le débat serait clos et la question réglée en ce qui concerne la publication officielle.

Ce droit de réponse existerait également à l'égard des journaux qui auraient publié le compte rendu des débats ou reproduit les imprimés et qui doivent être, encore bien plus que le *Journal Officiel*, soumis aux obligations ordinaires de la presse en cette matière. Ayant pris volontairement la responsabilité de reproduire les paroles incriminées, ils doivent être tenus de rendre publique la réponse qui y est faite.

En conséquence, et pour combler une lacune de notre législation, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation la proposition de loi dont la teneur suit :

PROPOSITION DE LOI

Article unique. — L'article 41 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse est complété ainsi qu'il suit :

« Toutefois, la personne s'estimant lésée par les allégations ou imputations dirigées contre elle pourra user du droit de rectification et de réponse dans les conditions prévues par les articles 12 et 13 de la présente loi, sous la réserve qu'en aucun cas la réponse ne pourra excéder le double du passage de l'écrit ou discours incriminé.

» Cette réponse, adressée au président de l'Assemblée à la tribune de laquelle aura été prononcé le discours ou à laquelle aura été présenté l'imprimé contenant les allégations ou imputations jugées diffamatoires, devra être insérée au *Journal Officiel* sur avis conforme et motivé du bureau.

» Avant d'être publiée, la réponse sera communiquée à l'auteur du discours ou de l'imprimé, qui aura le droit de la faire suivre de ses explications, auxquelles il ne pourra être répliqué.

» Dans le cas d'insertion ordonnée, le droit de réponse pourra être exercé dans les conditions prévues par les articles 12 et 13 de la loi du 29 juillet 1881 à l'égard des journaux ayant publié, même de bonne foi, le compte rendu des débats où la personne intéressée aura été mise en cause. »

Connaître, par l'abbé Julien Werquin, prof. à l'Institution Saint-Jude d'Armentières. — Un vol. 23 × 14 cm. de 228 pages. Prix, 16 francs. Librairie Colpin, Lille. 1933.

Voici le contenu de cet ouvrage d'après la table des matières :

Avant-propos. Introduction. I. Historique du problème de la connaissance. II. L'intelligence : Evidences fondamentales. Mécanisme de l'intelligence (Les idées. Le jugement. Le raisonnement). Le progrès intellectuel. L'erreur. III. La foi : Diverses façons de connaître. Nature de la vraie foi. Sa valeur. Nécessité de la foi. Son rôle dans notre vie intellectuelle et morale. Inefficacité de la foi naturelle dans beaucoup d'intelligences. Nécessité morale de la foi surnaturelle. Conclusion générale.

De la préface de l'auteur nous reproduisons ces quel[ques] lignes :

« Dans le plaidoyer que nous entreprenons pour [l'in]telligence de l'homme, nous n'oublierons pas qu'il [n'y a] pas de plus mauvaise méthode en ce genre littéraire [que] de se laisser aller à l'excès dans la louange. L'intellig[ence] nous donne des connaissances évidentes et d'autres [qui,] sans être évidentes, sont pourtant certaines : nous [les] montrerons largement. Mais nous ne nierons pas qu['elle] tombe souvent dans l'erreur. De celle-ci, nous cherche[rons] les causes. Nous montrerons comment on peut la c[om]battre et la détruire en soi-même quand on en s[oup]çonne l'existence.

» Acquérir les connaissances nécessaires à la [vie] morale, vaincre l'erreur, ce sont des actes de cou[rage] les plus beaux sans doute qu'il puisse être donné [aux] hommes d'accomplir sur la terre. Mais il leur faut [pour] cela un secours extérieur, celui des autorités et des [doc]trines auxquelles on donne sa foi. Et ceci n'est [pas] étonnant. L'homme est un animal social. Son in[telli]gence qui est peut-être sa faculté la plus essentielle[ment] humaine échapperait-elle à cette loi ? Comme son c[orps,] elle grandit en s'associant à celle des autres hom[mes.]

» Et si, malgré ces belles facultés de travail que [Dieu] nous a données, l'erreur égare un bon nombre, souvent par sa faute, n'y aura-t-il pas lieu de souha[iter] de demander un secours extraordinaire de Dieu ?

» Ce sera notre conclusion. Un homme loyal ne [doit] pas s'écarter du droit chemin de la vérité, même [s'il] entrevoit à l'horizon la nécessité de se soumettre au [sur]naturel. »

La Révolution ou la guerre ? par Georges Vi[...] — Un vol. 19 × 12 cm. de 282 pages. 12 francs. « Bibliothèque d'Etudes catholiqu[es] sociales. » Flammarion, Paris. 1933.

« Ce qui, d'après l'auteur, contribue à troubl[er le] monde actuel, plus encore que les difficultés réelle[s qui] l'accablent, c'est le fatras des systèmes faux ou i[ncom]plets, des traductions fragmentaires ou erronées de[s] certains, des idées folles, des entités transformée[s en] agents autonomes, dans l'oubli des vérités premiè[res,] des principes simples et humains, dont il ne faut j[amais] perdre le contact, lorsque les événements s'enchevê[trent] inextricablement, ainsi qu'il arrive aux période[s de] trouble ; c'est, plus encore, la timidité qui tue la [fran]chise : on n'ose plus énoncer les faits tels qu'ils [sont,] les certitudes avec toute leur rigueur, les conséq[uences] certaines ou probables comme elles apparaissent ; en même temps, les hommes s'opposent vivement, de simples opinions qu'ils transforment en vérité[s cer]taines, et sur lesquelles ils ne cèdent rien, imposent même brutalement à autrui, dans la mesu[re où] ils en ont le pouvoir.

» Les pages qui suivent n'ont d'autre objet q[ue de] dresser un tableau exact. C'est au moins une int[ention] dont il appartient au lecteur de juger le fruit. [Nous] l'avertissons toutefois que, par nécessité de se restre[indre,] nous avons délibérément écarté l'aspect politiqu[e du] monde souffrant, qui ne sait plus où il va, qui pa[rle ici] de révolution, là de guerre, comme si l'un et [l'autre] étaient une issue, ou qui ailleurs s'acharne à faire [revivre] ce qui n'est déjà plus. »

Afin de permettre au lecteur de connaître l'en[semble] de cet ouvrage qui fait réfléchir, nous donnons [la] liste de ses différents chapitres :

Première partie. — La guerre ? Réflexions [sur le] problème de la guerre et de la paix.

Deuxième partie. — Regards sur le monde. Ch[ap. I.] Fruits amers de la cupidité : Capitalisme américain[. Capi]talisme allemand. Capitalisme anglais. La lutte p[our la] maîtrise de l'or. A travers l'Europe. — Chap. II. Q[uelques] idées : Legs du temps passé. Libéralisme et soci[alisme.] Un autre héritage d'hier : le capitalisme socialiste. [...] deux : l'économie dirigée. Un mot sur le mach[inisme.] Voix de l'Atlantique. — Chap. III. Confusions.

Troisième partie. — La révolution ? Chap. I. L[...] de Moscou. — Chap. II. Echos dans le mon[de.] Chap. III. Orientations.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

I — Les syndicats catholiques

mmuniqué de l'archevêché de Québec (2. 3. 33)

De *la Semaine religieuse de Québec* (2. 3. :

ur la demande qui en a été respectueusement sentée, à la fois et de commune entente, par les riers et les patrons liés aux syndicats catholiques s le diocèse, l'archevêque fait un appel à la bienlance et à la charité du clergé et des commutés religieuses pour les inviter à encourager les rons et les ouvriers susdits dans tous leurs trax même secondaires de construction, de restauon et le reste.

l reconnaît, et les organisations professionnelles noliques doivent reconnaître aussi, qu'il est telles onstances particulières où, même avec d'exceles dispositions envers le syndicalisme cathoie, les intéressés ne peuvent occasionnellement rendre à pareil désir. Aussi bien, l'archevêque ommande-t-il en ces cas aux patrons et ouvriers se croiraient lésés d'éviter des récriminations res ou des enquêtes indiscrètes qui ne peuvent leur aliéner les esprits d'ailleurs bien intennés. Qu'ils sachent que l'autorité ecclésiastique t leur bien et sera toujours prête à leur être e. Mais l'archevêque rappelle tout de même aux res que la course aux plus bas prix devient faciient injuste ; qu'en tout cas elle s'éloigne ordirement du sens et de la bienveillance sociale qui viennent à tous mais surtout aux institutions noliques, à notre époque de crise et de chômage, l'Eglise recommande de pousser jusqu'à l'exne l'exercice de la charité et de la bienfaisance. là pourquoi il exhorte chacun à se mettre, à cet rd, moins au point de vue strictement éconoque et de justice, qu'à celui du bien commun uel tous doivent concourir, et de l'équité qui le d'une façon supérieure les droits et les devoirs tuels dans la société.

II — Crucifix, croix et calvaires

Note de S. Em. le card. Fossati, archev. de Turin

Dans *la Revue diocésaine de Turin*, le carnal Maurillo Fossati a fait à son clergé les ommandations suivantes, que reproduit *la maine religieuse d'Avignon* (11. 6. 33) :

Je voudrais, à l'occasion de l'Année sainte, que, ns beaucoup de nos églises, on recommence à cer, bien haut, au-dessus de nos autels, le Crux, ce Crucifix dont se réclame le Saint Sacrifice la messe et qui étend les bras pour appeler à tant de pauvres pécheurs.

Il n'est que trop vrai, en effet, qu'une invasion statues plus ou moins artistiques et qui, souvent nt aucune raison liturgiqe pour « camper sur l'autel », forcent le Crucifix à se réduire à de si petites dimensions que, à l'encontre de toutes les prescriptions de l'Eglise, le peuple ne peut plus le voir et que quelquefois même le prêtre a de la peine à le trouver pour fixer son regard sur lui durant la messe.

Nous avons soutenu de dures luttes pour que le Crucifix revienne à l'école, d'où il avait été vilainement chassé... Qu'il retourne aussi, selon l'ancien usage, se montrer dans les églises, sur les autels ; la vraie piété y gagnera beaucoup.

Nous n'aurions pas eu les saints, nous n'aurions pas eu l'Eucharistie, si nous n'avions pas eu la Rédemption par le moyen de Jésus crucifié.

2° Ordonnance de S. Exc. Mgr Petit de Julleville évêque de Dijon (1. 7. 33)

De *la Vie diocésaine* (1. 7. 33) :

Pour marquer le XIXe centenaire de la Rédemption, je confie à la Ligue féminine d'Action catholique française le soin de procéder au recensement des croix et calvaires de nos villes et villages de Côte-d'Or, et de faire le nécessaire, si besoin est, pour les remettre en état.

Le Comité départemental alertera ses ligueuses.

Comme toujours, la section locale n'agira qu'avec le conseil de M. le curé.

Partout où des réparations appréciables auront été faites, cela pourra donner lieu à une fête paroissiale avec procession à la croix restaurée (et même bénédiction nouvelle).

Si aucune réparation n'est utile, MM. les curés pourront cependant organiser, dans le courant de l'Année sainte, une fête analogue qui sera la fête de la Croix ou des croix paroissiales et qui glorifiera spécialement la Rédemption.

† Pierre Petit de Julleville,
évêque de Dijon

III — Les petits bergers loués dans les fermes

Note de S. Exc. Mgr Challiol, évêque de Rodez

De *la Revue religieuse de Rodez* (5. 5. 33) :

Nous estimons qu'il est nécessaire et nous prions MM. les curés de rappeler aux familles une grave et essentielle obligation relative aux petits bergers loués dans les fermes ou à d'autres enfants placés dans une situation analogue.

Les parents qui ont coutume de louer leurs jeunes enfants pour quelques mois de l'année doivent exiger avant tout que soit assuré à ces enfants l'accomplissement des devoirs religieux, spécialement l'assistance à la messe tous les dimanches.

Il y a lieu de recommander pareillement aux maîtres de comprendre leurs responsabilités à cet égard.

Un excellent moyen d'exercer sur ce point une sollicitude pastorale sera de demander à tout enfant placé en dehors de sa paroisse de fournir, au retour, et avant d'être admis au catéchisme, un certificat de

présence aux offices du dimanche et de fréquentation des sacrements. MM. les curés voudront bien se préoccuper de faire connaître cette disposition administrative et s'appliqueront dès cette année à la mettre en pratique, en exerçant ce contrôle, pour la sauvegarde de nos chers enfants.

† CHARLES, *év. de Rodez et Vabres.*

IV

Etablissement à la Sainte-Baume d'un centre de prières pour la conversion des pécheurs et des infidèles et particulièrement de ceux qui se déclarent les ennemis de Dieu

Lettre et ordonnance de S. Exc. Mgr Simeone, évêque de Fréjus

De *la Semaine religieuse de Fréjus* (1. 7. 33) :

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le chemin de croix monumental que Nous avons inauguré, l'an dernier, à la Sainte-Baume, aura ceci de particulier que ses diverses stations seront offertes par autant de nations différentes.

Le Chemin de Croix de la Sainte-Baume symbole de rapprochement des peuples

Quatorze stations, quatorze nations ! Deux fois international et par sa provenance et par la portée des souvenirs qu'il évoque, un tel chemin de croix suggère un vœu. Nous l'avons déjà formulé, Nous le formulons encore, le jugeant plus opportun, plus nécessaire que jamais en cette Année sainte qui ne laissait pas, jusqu'à ces derniers jours du moins, de se présenter comme une année critique.

Fasse le ciel que par la vertu apaisante et réconciliatrice de ce chemin de croix, les nations n'en connaissent pas d'un autre genre et que tout autre calvaire leur soit épargné !

Puisse le sang répandu par amour pour les hommes, il y a juste dix-neuf siècles, cimenter l'union des peuples et empêcher désormais l'épouvantable et fratricide effusion du sang humain !

L'unique espérance du monde, la suprême garantie de la justice, de l'ordre et de la paix, c'est la croix, la vraie, la bonne, la croix du Sauveur, celle qui étend ses grands bras tout droit dans un geste d'immense amour, de vaste fraternité.

Si les peuples de civilisation chrétienne venaient un jour, ce que Dieu ne permettra pas, espérons-le, à renier l'Evangile de douceur du divin Crucifié, s'ils déchiraient son testament de justice et d'amour, s'ils ne consentaient pas à s'entendre et à s'entr'aider dans le respect du droit et de la foi jurée, comme la religion et le bon sens le leur commandent, c'en serait fait de notre culture et de notre civilisation. Nous aurions montré que nous n'en étions pas dignes. Une ère de sang, de barbarie et de ténèbres, viendrait châtier un monde, riche peut-être d'intelligence et de savoir, mais décidément trop pauvre en hommes de bonne volonté.

La croix est l'étendard du Roi de la paix, devant lequel il faut que s'inclinent réconciliés tous les autres étendards. Si un souffle les agite encore, que ce soit non plus le souffle de la colère et de haine, mais celui du dévouement mutuel et de fraternité. Assez de fléaux désolent la terre po qu'on estime qu'il y a véritablement plus de bravou à les diminuer qu'à les augmenter.

C'est ainsi du moins que penseront de plus plus les nations que le Christ a baptisées, civilisée marquées du signe de la sainte croix. Telle est leçon, tel est l'exemple que les nations chrétienn doivent au reste de l'univers.

En parlant ainsi, Nous ne faisons que résumer pensée profonde et le vœu le plus cher du Vica de Jésus-Christ.

Chef de l'Eglise universelle, Pie XI ordonne que toutes les parties du monde catholique montent ve le ciel des prières pour la paix.

C'est dans cette pensée qu'il a béni de tout cœ le projet du chemin de croix des nations à la Sain Baume. Il y a vu, comme nous devons tous y vo un émouvant symbole de réconciliation et de ra prochement des peuples, autour de Celui qui éte divinement ses bras pour unir et sauver toutes nations, comme la poule étend maternellement ailes pour grouper et protéger tous ses poussins.

Centre de prières contre le bolchevisme.

Le Souverain Pontife, heureux de savoir que Sainte-Baume devient tout particulièrement un fo de prières contre les menaces de guerre entre natio a exprimé le désir, qui pour nous est un ord qu'elle devienne également un centre de priè contre une menace tout aussi grave, tout au préoccupante que la première.

Nous n'avons pas qu'une épée de Damoclès sur tête, nous en avons deux.

La guerre sociale inspirée par l'athéisme et matérialisme, elle aussi, est à nos portes.

Un peuple en fit l'expérience pour son pro compte et il n'entend pas garder cette expérien pour lui seul. Il veut la faire partager par l'univ tout entier.

Mieux placé que n'importe qui pour observer mouvement, le Pape suit avec inquiétude le prog de la vague antireligieuse, soit dans les pays c tiens comme l'Espagne, la Belgique, la Bulgarie Canada, le Mexique, le Pérou, soit dans les p de mission : Inde, Chine, Japon, où l'action du m sionnaire commence à être violemment contrecar combattue, par la propagande soviétique (1).

Lutte entre le bolchevisme et le christianisme.

Le bolchevisme s'oppose au christianisme com un apostolat s'oppose à un autre. C'est l'apost de la violence contredisant celui de la douceur. C la prédication de la révolte universelle attaquan doctrine de la concorde et de l'amour fraternels.

On a créé à Moscou des « séminaires d'ant ligion ». Et le but avoué de cet athéisme milit l'idéal des sans-Dieu bolchevistes, c'est « de c battre et de détruire toute religion dans l'uni entier ». On comprend après cela les préoccupati et les inquiétudes du Souverain Pontife.

---

(1) S. S. Pie XI a dénoncé le danger du mouven athée, notamment dans l'encyclique *Caritate Christi* *pulsi* (3. 5. 32), cf. *D. C.*, t. 27, col. 1413-1417 ; dans l'allocution consistoriale *Iterum vos* (13. 3. cf. *D. C.*, t. 29, col. 713-714. — Sur ce sujet enc on trouvera dans la *D. C.*, t. 29, col. 663-700, une lon étude de Mgr Michel d'Herbigny, « La propagande s tique antireligieuse dans le monde ». (Note de *la D. C*

La bataille est engagée. Elle commence par le duel entre Rome et Moscou. *Mors et vita duello...* Dans cette lutte — on le reconnaît même dans les milieux peu favorables à l'Eglise — le Pape est le paladin de l'Esprit.

Les tenants du matérialisme, au contraire, croient la régénération du monde par la seule vertu d'un ordre économique d'où l'on n'a qu'à chasser au préalable toutes les forces spirituelles, celles-ci jouant, disent-ils, au profit des forts contre les faibles.

La tentative est nouvelle. L'idée ne l'est pas. Elle a traîné dans les écrits, hélas ! de quelques Français, avant d'être exploitée par un Allemand, pour être finalement exploitée par un Russe.

Nous n'avons pas à nier les ravages que ces maximes explosives ont faits parmi nous. Mais le bon sens français, la raison occidentale les ont limités. Il n'en est pas de même pour le pays du bolchevisme. Là, pas de mesure, pas de réserve. Les idées françaises ont positivement fait éclater les cerveaux russes.

L'idée fait des blessures plus graves que le fer. Nous sommes avertis par ceux qui veulent la société nouvelle, la société sans Dieu, que « tout enfantement est accompagné d'effusion de sang ».

Encore si l'enfant était viable ! mais l'expérience et la foi sont d'accord pour nous dire que la société qui s'éloigne de Dieu s'en va du même mouvement vers le bourbier ou vers le charnier.

Les voix les plus éloquentes nous avaient prévenus. « Que gagnerez-vous à triompher de la religion ? Une mort plus prompte. Vous ne vivez que par elle. Séchez la main qui nourrit votre propre corps. Etouffez ou déshonorez la dernière voix qui recommande avec quelque autorité aux hommes de respecter l'ordre, d'obéir aux lois, de s'aimer entre eux, vous verrez ce que durera l'édifice que vous entreprenez de bâtir. »

Pour que triomphe l'Église le Pape prescrit la prière et la pénitence.

C'est pour que l'édifice auquel on veut arracher la pierre angulaire, Dieu, le Christ, ne s'écroule pas sur notre tête et ne nous écrase point de ses débris, que le Pape demande vigilance et prière, pénitence et apostolat.

L'endroit sacré où sainte Marie-Madeleine expia ses égarements et son infidélité s'offre comme un lieu tout désigné pour y réparer, par la prière et la pénitence, les infidélités de tout genre.

Une âme profondément pieuse a eu l'inspiration de prier et de faire prier à la Sainte-Baume pour la conversion des pécheurs et des infidèles, de ceux en particulier qui sont le plus loin de Dieu.

Elle a déjà obtenu pour son louable projet l'adhésion de cent quarante Carmels qui promettent de s'unir aux prières dites, aux messes célébrées à la grotte de sainte Madeleine.

La Sainte-Baume centre de prières pour la conversion des infidèles

Le Souverain Pontife, mis au courant de cette initiative, lors de Notre dernière visite *ad limina*, a non seulement daigné la bénir et l'approuver, mais il a voulu la faire sienne. Il demande que désormais la Sainte-Baume soit un centre de prières pour la conversion des infidèles, des plus redoutables de tous en particulier, de ceux qui veulent la déchristianisation des masses, c'est-à-dire la négation de Dieu et l'athéisme élevé à la hauteur d'un système.

Jamais la prière et le sacrifice n'ont été plus de circonstance. Il nous faut obtenir un véritable miracle. Il s'agit de ménager à notre pauvre société aveugle, infidèle, prodigue, désemparée, sa guérison, sa conversion, son retour, son salut.

Qu'elle le sache bien, qu'elle le comprenne enfin. Ce n'est pas en faisant la guerre à Dieu et à son Christ que l'homme deviendra meilleur et que se régénérera le monde.

Le salut de la société ne peut venir que du Christ et de sa religion.

Ceux qui affectent de croire, ou qui croient peut-être sincèrement que c'est en combattant la religion chrétienne qu'ils travaillent au perfectionnement de leurs semblables, ne pensent pas qu'ils n'auraient jamais eu la moindre idée de régénérer ou de perfectionner quoi que ce soit dans le domaine social, si le droit des humbles, des petits, des gens de travail, n'avait été posé autrefois par le Christ lui-même.

« Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l'intérêt de l'humanité n'est que l'idée chrétienne retournée, changée de nom », mais souvent, hélas ! défigurée comme c'est le cas pour le bolchevisme révolutionnaire.

Il est vrai que celui-ci nous retourne le reproche. « Le christianisme, dit-il, s'est montré inférieur à ses promesses, il n'a pas réalisé la tâche qu'on attendait de lui, il n'a pas rempli son devoir. Les forces spirituelles ayant fait banqueroute, c'est maintenant au tour des forces brutales à organiser la justice sur la terre et à faire éclater la vérité sociale. »

Ainsi l'athéisme prétend donner une leçon au chrétien, et une leçon qui ne peut être que sanglante.

On doit répondre aux matérialistes que si les chrétiens n'ont pas réalisé la justice sur la terre, dans la mesure où elle est réalisable, ce n'est point parce qu'ils étaient chrétiens, c'est parce qu'ils ne l'étaient pas assez. Qu'arriverait-il s'ils ne l'étaient plus du tout, si toute idée religieuse disparaissait dans les rapports sociaux ?

Comment peut-on croire sérieusement que, dès qu'il aura perdu la foi en Dieu, la crainte de Dieu, l'idée de Dieu, l'homme deviendra irréprochable, que le fort n'abusera plus du faible, que le rusé ne se jouera plus du naïf, que l'égoïsme et l'orgueil auront disparu de la terre ? Qui l'emporte dans cette manière de voir du satanisme ou de la sottise ?

On se flatte que dans la société matérialiste il n'y aura plus ni forts ni faibles, ni riches ni pauvres, ni oppresseurs ni opprimés. Vertu et vice, Dieu et religion seront des mots qui n'auront plus de sens et de portée. Les énergies de chacun seront non pas religieusement, mais, ce qui sera plus efficace, mathématiquement orientées vers le bien de tous.

Ici, la moindre psychologie, la plus élémentaire connaissance des hommes pressent et devine l'utopie que l'histoire d'ailleurs dénonce et confond. « C'est le propre des institutions fondées sur la révolte d'avoir eu des premiers moments brillants, car la révolte suppose toujours une grande exaltation... L'égoïsme prend sa revanche. Surviennent alors des maux plus graves que ceux qu'on aurait cru éviter. »

Ce verdict de l'histoire est loin d'être démenti par ce qui se passe en ce moment dans le pays de la solidarité sociale basée sur l'athéisme et sur les prétendues lois du matérialisme historique.

Le bolchevisme qui veut tout tuer autour de lui n'est pas viable lui-même. Il se met contre Dieu et il a contre lui la nature humaine.

Ce n'est pas de lui que viendra le salut. Le salut ne peut venir que du Christ et de sa religion bien comprise et bien pratiquée.

C'est là que se trouve la solution, parce que là se trouve, avec la force de Dieu, la véritable intelligence de la nature humaine.

« On a beau parler aux hommes du bien public, d'intérêt général, l'intérêt particulier sera toujours leur mobile, et la puissance de la religion consiste en ce qu'elle montre à chacun un intérêt immense à concourir au bien général. »

En effet, le mieux où l'on peut prétendre dans le domaine social, c'est à combiner les intérêts des hommes de telle façon que l'intérêt particulier et l'intérêt général soient dans une commune direction.

En dehors de là tout est chimère, et les prétendus remèdes aux injustices sociales sont pires que le mal.

In Cruce Salus. La croix sauva le monde, et seule elle peut encore le sauver. Nous nous en souviendrons dans nos prières de la Sainte-Baume. Nous demanderons à Dieu que l'on comprenne enfin, chez les catholiques et leurs adversaires, cette grande vérité dont voici une formule exacte : « Le salut ne peut venir que du catholicisme tout entier, de l'Evangile avec toutes ses exigences et toutes ses conséquences : non seulement le culte et la liturgie, mais la doctrine morale et la doctrine sociale, non seulement la résignation pour ceux qui souffrent, mais la condamnation du mauvais riche, non seulement la pitié mais la justice, non seulement l'Eglise de l'ordre, gardienne des disciplines nécessaires, mais l'Eglise avec toute la plénitude de sa pensée et toutes ses richesses de vie.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué ;

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, le doyen et les membres de Notre Chapitre cathédral ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I. — L'Union eucharistique, c'est-à-dire la pieuse association qui a pour but l'oblation perpétuelle du Précieux Sang Rédempteur, offert pour la pacification du monde par l'extension du règne de Dieu, sera établie canoniquement dans Notre diocèse pour la fête de sainte Marie-Madeleine.

ART. II. — L'Union eucharistique aura son siège principal à la Sainte-Baume, dans la Grotte de la Pénitence de sainte Marie-Madeleine.

ART. III. — *Vendredi 21 juillet.* Inauguration solennelle de l'Union eucharistique par Mgr Simeone, évêque de Fréjus et Toulon.

Le matin, à 7 h. 30, ordination sacerdotale dans la Grotte de sainte Madeleine.

L'après-midi, à 16 heures, conférence sur le sacerdoce du Christ, par le R. P. Garrigou-Lagrange, professeur au Collège Angélique de Rome.

Le soir, à 21 h. 30, Adoration nocturne ; deuxième conférence du R. P. Garrigou-Lagrange sur le saint sacrifice de la messe ; de 23 à 24 heures, Heure Sainte ; à minuit, messe solennelle de l'Union eucharistique.

Samedi 22 juillet : Fête de sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume.

Le matin, à 7 heures, messe de communion par Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon ; à 10 heures, grand'messe, avec assistance pontificale, allocution.

L'après-midi, à 15 heures, Salut du Très Saint Sacrement.

Dimanche 23 juillet : Clôture solennelle du triduum à Saint-Maximin dans la basilique de Sainte-Marie-Madeleine.

Le matin, à 7 heures, messe de communion par S. Exc. Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon ; à 10 heures, grand'messe avec assistance pontificale.

L'après-midi, à 14 h. 30, Vêpres pontificales, panégyrique de sainte Marie-Madeleine, par S. Exc. Mgr Patau, évêque de Perpignan, procession traditionnelle, Salut du Très Saint Sacrement.

Et seront Notre lettre pastorale et le mandement qui la suit lus et publiés dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse le dimanche 2 juillet.

Donné à Fréjus, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du chancelier de l'évêché, en l'Année sainte du Jubilé de la Rédemption, le 23 juin, fête du Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

† AUGUSTIN,
évêque de Fréjus et Toulon.

V — Confrérie de la Sainte-Agonie de N.-S. J.-C.

Du *Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg* (15. 5. 33) :

STATUTS

But de la Confrérie.

Le but de la Confrérie est de rendre un culte spécial aux souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa sainte Agonie au Jardin des Oliviers et d'obtenir par le mérite de ces souffrances :

1° La paix de la sainte Eglise, la conservation de la foi et la cessation des fléaux qui désolent l'univers ;

2° Les grâces nécessaires aux agonisants en général ;

3° Les grâces nécessaires surtout aux agonisants du diocèse de Strasbourg, et spécialement la conversion au lit de mort des pécheurs endurcis.

Siège de la Confrérie.

Le siège de la Confrérie est au mont Saint-Odile à la chapelle de la Sainte-Croix.

Conditions d'admission.

Pour être membre de la Confrérie, il faut se faire inscrire sur le registre des membres au mont Sainte-Odile.

Pratiques de la Confrérie.

1° Chaque jour, récitation de la prière de la Confrérie, ou, en cas d'empêchement, un *Pater* et un *Ave* pour les fins indiquées ci-dessus.

2° Chaque semaine, offrir à Dieu ses actions à cette intention en union avec Jésus-Christ agonisant ;

3° Chaque mois, assister au moins de cœur à une messe dite en faveur des agonisants, soit par les soins de la Confrérie, soit autrement. Au mont Sainte-Odile, chaque mois, une sainte messe sera dite pour les buts de la Confrérie ; les recommandations demandées y seront publiées.

4° Chaque année, célébrer avec dévotion les fêtes principales de l'œuvre.

5° Porter la médaille de la Sainte-Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et procurer dans la mesure du possible les secours de la religion aux malades.

(Ces pratiques n'obligent pas sous peine de péché.)

6° Sur le mont Sainte-Odile, dans la chapelle où it le centre de l'œuvre, il est prié à chaque heure u jour et de la nuit pour les agonisants en général, t spécialement pour ceux du diocèse de Strasbourg.

Fêtes de la Confrérie.

La fête principale pour toute l'œuvre est la fête l: l'Oraison de Notre-Seigneur Jésus-Christ au ardin des Oliviers (mardi de la Septuagésime).

Les fêtes principales particulières pour le diocèse l· Strasbourg sont les fêtes de l'Invention et de Exaltation de la Sainte-Croix (3 mai et 14 sepmbre).

Les autres fêtes recommandées sont marquées ans le manuel de l'Archiconfrérie.

Direction de la Confrérie.

La Confrérie est dirigée par le directeur du mont aint-Odile. C'est à lui qu'appartient le droit de ecevoir les fidèles dans l'Association.

Le directeur est autorisé par Mgr l'évêque à se aire remplacer en cas de besoin (même d'une manière habituelle) par un autre ecclésiastique, à ommer des zélateurs et des zélatrices dans le diocèse pour inscrire validement les associés. Les noms es fidèles inscrits par des zélateurs et des zélatrices evront être transmis au directeur dans l'espace 'environ trois mois.

Une fois l'année, pour le moins, quelques jours vant la fête principale, M. le directeur convoquera es zélateurs et les zélatrices de la localité et des nvirons en conseil sous sa présidence. Un secréaire (ou une secrétaire) chargé de rédiger le compte endu des séances, et un trésorier (ou une trésorière) hargé de tenir les comptes et la caisse de la Conrérie, seront choisis parmi les membres de ce Coneil par voie d'élection et pour trois ans.

Cotisations, quêtes et offrandes.

Aucune cotisation n'est obligatoire.

Les quêtes et offrandes spontanées seront remises au directeur et employées à couvrir les frais de la Confrérie. Autant que les ressources le permettent, on votera chaque année une somme pour être envoyée à l'Archiconfrérie de Paris.

Prière de l'Archiconfrérie, à dire chaque jour.

— Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne soyez pas irrité, toujours irrité contre nous !

— Par votre Agonie et votre Passion, délivrez-nous, Jésus. — Notre-Dame des Sept-Douleurs, priez pour nous.

On peut les remplacer par un *Pater* et un *Ave* pour les agonisants.

Pour les associés mourants et pour les agonisants de l'univers.

Délivrez, Seigneur, les âmes de vos serviteurs et de vos servantes de tous les périls de la damnation, des peines dont ils sont redevables à votre justice et de toutes les tribulations de la mort. — Saint Joseph, patron de la bonne mort, priez pour nous à l'heure de l'agonie. — O bon larron, priez pour les pécheurs endurcis qui sont au lit de mort. — Saint Vincent de Paul, protégez l'Archiconfrérie.

Prière pour les agonisants d'Alsace.

O mon Dieu, en ce moment, sur la terre d'Alsace, un certain nombre de nos frères agonisent et vont rendre le dernier soupir. Nous vous supplions de leur accorder toutes les grâces utiles de lumière, de courage, de contrition, de confiance et de saint amour. Nous vous le demandons par l'intercession de tous les habitants du paradis, spécialement de leurs anges gardiens et de leurs patrons, de la Vierge Marie et de la compatissante Odile, de leurs parents et amis du ciel. O Jésus, que votre mort pour eux sur la croix ne leur soit pas appliquée en vain.

La prière de l'Archiconfrérie et les prières pour les agonisants d'Alsace, pour les associés mourants et les agonisants de tout l'univers sont dites à chaque heure du jour et de la nuit dans la chapelle de la Confrérie au mont Saint-Odile.

PIÉTÉ EUCHARISTIQUE

Adoration nocturne du Très Saint Sacrement

La citation faite par *la D. C.* (t. 29, col. 1489-90) d'un passage de la lettre de Mgr Florent du Bois de La Villerabel, évêque d'Annecy, sur l'Adoration nocturne ayant prêté à confusion, nous tenons à faire remarquer qu'il existe deux œuvres bien distinctes d'adoration nocturne :

1° *L'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement à domicile*, fondée par Mgr de la Bouillerie, à Paris, en 1846 ; constituée en archiconfrérie. Elle a son siège à Paris (6, rue de Bagneux, Paris, VIe) et à Lyon (3, rue Kléber). Son directeur est actuellement le R. P. Barret, S. M.

2° *L'Adoration nocturne au foyer*, fondée par le R. P. Mateo Crawley-Boevey, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus, qui a son siège de direction à Braine-le-Comte (Belgique) et son centre de propagande et d'inscription à Paris (35, rue de Picpus, XIIe).

BIBLIOGRAPHIE

Chartres. L'Ame de la cathédrale, par l'abbé MAURICE COULOMBEAU. — Un vol. in-12 de 186 pages, 11 illustrations. Prix, 12 francs. Desclée De Brouwer et Cie, Paris. 1933.

La cathédrale de Chartres est une Bible admirable où les personnages si nombreux de ses porches et de ses verrières présentent aux yeux de tous la pensée chrétienne du moyen âge. Continuant la tradition de l'Eglise qui, dans les siècles de foi, avait conçu l'art comme un enseignement, le distingué archiprêtre de Notre-Dame de Chartres a considéré qu'il était de sa mission de faire connaître « l'Ame de la cathédrale ». Les pages les plus remarquables et les plus éloquentes de ce haut enseignement méritaient d'être conservées. C'est ce qu'ont pensé les amis attristés du chanoine Coulombeau, au nombre desquels M. Louis Gillet, qui présente ces pages au public.

Table des matières. — Préface de Louis Gillet. I. Dédicace de la cathédrale. II. Les richesses spirituelles de Chartres. III. La sainteté de la crypte. IV. La femme dans l'iconographie de la cathédrale. V. La cathédrale invisible. VI. La cathédrale inspirée. (Communiqué.)

LA JEUNESSE INTELLECTUELLE

Les tendances des générations nouvelles

I — Le bolchevisme intellectuel

Sous ce titre, le R. P. du Passage *a écrit deux articles dans les* Etudes (20 *mars et* 5 *avril* 1933). *Au second, nous empruntons les pages consacrées à l'attitude de certains groupes de jeunes catholiques ou révolutionnaires :*

1. — Pour la suprématie de l'esprit :

L'objectif d'un groupement de jeunes (1).

[...] Le matérialisme est partout. Il a faussé le sens de la nature, détruit sa fraîcheur et sa poésie. Les hommes ne savent plus y apercevoir que les forces physiques captées dans le mécanisme et les valeurs quantitatives que représente la domination de l'argent. Il a empoisonné les relations sociales où les intérêts en lutte ont oblitéré toute solidarité et toute collaboration en vue du bien commun. Il a coupé enfin tout lien avec les réalités spirituelles pour laisser s'enliser les intelligences et les cœurs.

L'esprit, en face de cette situation pénible, fait donc entendre ses doléances et réclame un bouleversement libérateur. Mais qu'est-ce, au juste, que l'esprit dont ces jeunes intellectuels se disent les champions ? Il n'est pas toujours aisé de le savoir, même après les avoir écoutés. Nous apprenons, du moins, que l'équipe groupée autour de la revue dont le titre est *Esprit* poursuit autre chose qu'une simple abstraction :

Aucun de nous ne confond l'esprit avec la simple ardeur du tempérament ou les fabrications de la pensée. Pour nous tous, il est un absolu, une réalité vivante. Mais elle se révèle diversement à chacun. Celui-ci le reconnaît dans l'appel du héros, ou bien dans une pureté anonyme, une générosité infaillible qu'il sent en lui plus grande que lui, ou encore dans la justice qui monte du cœur du peuple. Beaucoup d'autres voient la source et le but de toute vie spirituelle dans un Dieu personnel. A leurs côtés, nous sommes un certain nombre à confesser le Christ et à trouver en lui le sens même et la force de notre rassemblement (2).

Quant à la personne ou le « personnalisme », que la Révolution spirituelle aura aussi pour mission de délivrer, on nous en trace le signalement surtout par les traits qui marquent son action et son expansion. La personne se définira donc par la faculté de déployer librement et généreusement son activité au service commun, par le don de soi, par l'harmonieuse et souple adaptation à la vie collective. Par suite, le personnalisme s'opposera à l'individualisme et à ses habitudes égoïstes que les mœurs matérialisées ont installées au cœur de la société capitaliste actuelle. Il ne s'opposerait pas moins aux contraintes bolchevistes qui prétendraient, de l'extérieur et au nom d'une discipline matérialiste encore, absorber dans l'anonymat de la masse les valeurs des personnalités.

Quelques tendances fâcheuses : obscurité de langage.

Ainsi s'expriment les révolutionnaires qui parlent au nom de l'esprit dont ils veulent briser les chaînes. Et l'on doit d'abord saluer leurs intentions. Il n'est pas douteux qu'il y ait bien des basses-fosses où languit ce prisonnier du matérialisme. L'expédition est donc opportune et généreuse qui part pour le délivrer.

Mais en souhaitant son succès, peut-être faut-il marquer les points qui menacent de le compromettre. Nous les indiquerons brièvement comme ils nous apparaissent.

Le premier consiste dans une obscurité de langage qui cache partiellement l'objectif. L'œuvre, assurément ardue, qu'on propose aux efforts, devrait, au moins, s'assurer le bénéfice de la précision et de la netteté. Certaines explications nous ont semblé plutôt les sacrifier. Une idée n'aura jamais force très convaincante si elle est développée seulement en chambre noire, c'est-à-dire en un cénacle pour trop rares initiés.

Après cette question de forme restent des objections plus notables.

Parti pris absolu de révolution.

L'acte d'accusation, dressé contre la société actuelle, est beaucoup trop général pour être équitable. Sans doute, les critiques, dont nous parlons présentement, se défendent de nourrir aucune « mystique » de la Révolution sociale. Ils ne l'appellent pas, ni ne la préparent. Mais ils enregistrent, comme un fait, sa venue inéluctable et admettent aussi sa nécessité. Les réformes ne leur semblent pas réalisables, tant le mal est profond.

Le redressement ne peut s'opérer, à leur avis, sans une révolution préalable qui jette à bas l'édifice vermoulu et permette de construire sur nouvelles fondations.

Dirons-nous que pareille intransigeance ressemble à un zèle d'iconoclastes et risque de ne pas mesurer ses coups ? N'est-il plus, même dans la civilisation présente, des valeurs réelles et immuables qui restent nécessaires à toute société qui veut vivre ? N'importerait-il pas d'en dresser la liste et de veiller à leur sécurité avant l'ouverture du jeu de massacre ? Sinon, dans l'effondrement universel, elles seront elles-mêmes entraînées. Et quand il faudra les remettre en place, la tâche dépassera les forces de ceux qui auront contribué à leur ruine.

Ils y auront contribué, ne fût-ce que par l'imprudence d'un langage trop absolu dans ses condamnations globales.

Nous nous associons ici aux remarques que M. Robert Garric faisait récemment à ce sujet :

Je veux dire que tous ces appels à la révolte et au refus semblent faire lever avec eux une atmosphère de désarroi et de cataclysme. On n'envoie un tel S. O. S. au monde que

---

(1) Les sous-titres sont ajoutés par *la D. C.*

(2) Em. Mounier, *Programme pour 1933*, dans *Esprit*, 1er décembre 1932. (Toutes les notes sont de l'auteur.)

...it semble actuellement déshonoré et perdu. Corrompu, mais non essentiellement perdu. Ce pessimisme me ... théorique et excessif. En outre, s'il mordait sur les ... de notre temps — et d'ailleurs j'en doute, — il les ...naterait à une atmosphère désolée : je ne dis pas ...es mots attireraient l'événement et provoqueraient la ...ution, car les faits sont plus durs et plus résistants ...es mots, mais ils nous feraient croire qu'en dehors de ...volution il n'y a pas de salut, pas d'effort valable, ce ...st à la fois arbitraire et stérilisant (1).

...Imprécision quant au plan de reconstruction.

...Arbitraire et stérilisant », ce sont des épithètes ...quées justement aux doléances qui demeure...t négatives. Mais les rédacteurs d'*Esprit* et ... amis ont aussi l'ambition de passer à l'œuvre ...tructive. Et nous avons déjà dit leur volonté de ...tir une société où la personne retrouverait sa ... et ses droits.

... malheur est que l'on ne sache pas exactement ...quel plan cet édifice doit être aménagé. Car les ... de ces architectes restent vagues, comme le sont ...-être leurs projets. Tout à l'heure, nous les enten...s loyalement avouer la diversité de leurs concep... spirituelles. Et, sans doute, ne se dissimulaient-...as à eux-mêmes qu'il y avait dans ce flottement ... faiblesse. Le réalisme, chez plusieurs d'entre eux, ...ncore bien mêlé d'abstractions.

... idées sur les choses, leur dit R. Garric, mais non ...hoses déjà connues et possédées, non pas l'odeur et ...eur du réel. Et non pas, me semble-t-il, l'accent qui ...inc d'une mission et emporte l'obstacle (2).

... même celui qui, après avoir erré aux régions ... « inquiétude », cherche aujourd'hui les orien...ns où la marche s'assure, M. Daniel-Rops recon... que l'étoile n'est pas repérée qui guidera la ...ane entière.

...s sommes tous d'accord pour réclamer la suprématie ...piriteul. Mais qu'entend-on par ce terme ? Est spiri..., pour quelques-uns, toute activité libérée de la ser...e économique et que l'homme accomplit pour sa joie. ...nger est que collectionner des timbres-poste peut, en ...s, apparaître comme une activité spirituelle. Est spi...le pour d'autres l'activité artistique, mais d'autres ...e ne la jugeront que comme un appel (d'ordre supé... peut-être) de ce désir de satisfaction qui a conduit ...nde au dilemme matérialiste où nous le voyons captif. ...discussions entre les représentants des divers groupes ...unes, auxquelles j'ai eu l'occasion d'assister, abou...t toutes, sans aucune exception, à ce cul-de-sac : ...tendez-vous par *activité spirituelle ?* (3)

...ut est là, en effet. Il est exact que, sous le cou... de l'esprit, peuvent passer en franchise les ...uements collectifs ou les fantaisies personnelles. ...nd il s'agit de reconstruire un monde où d'in...brables problèmes commandent le choix des ma...ux et l'agencement des lignes, on ne sort pas ...indétermination en se réclamant de l'esprit.

... — Contre la suprématie de l'esprit :

...s de l'Association des intellectuels révolutionnaires.

...lle quelle, cette attitude spirituelle, qui nous pa... imprécise, encourt le reproche inverse chez les ...munistes intégraux. En les retrouvant, nous voilà aussi revenus au bolchevisme intellectuel pur. Si pur qu'il voit une contrefaçon dans tout essai de mitigation. Or, la « Révolution spirituelle » ne lui dit rien qui vaille et il y discerne les arrière-pensées de la « réaction ». Aussi, ne sait-il nul gré aux rédacteurs d'*Esprit*, au groupement de *l'Ordre nouveau*, voire aux écrivains de *Plans*, pour leurs invectives contre le capitalisme. Dès lors que ces anathèmes n'ont point pour conclusion l'acte d'abandon total au bolchevisme, ils sont viciés dans leur principe même et tenus pour des diversions verbales. Quoi donc ? Ces intellectuels prétendent exercer un certain contrôle sur l'idéal moscovite, reviser certaines valeurs qui ont cours au pays des Soviets. Ces précautions et ces réserves ont-elles d'autre but que de dresser des obstacles sur le chemin de la Révolution montante ? Et ne convient-il pas d'y riposter par une accusation de trahison ?

Ainsi pense M. Paul Nizan.

Il faut enfin nous demander pourquoi cette dénonciation du monde bourgeois et du capitalisme n'entraîne pas ces intellectuels du côté de la Révolution prolétarienne. Ils ont des arguments et des motifs. Le marxisme a droit à leur politesse, il les a « peut-être sauvés de l'éloquence et de l'indifférence », mais ils attaquent ensuite, et cette attaque est tellement artificielle qu'on se demande s'ils sont conduits par la mauvaise foi ou égarés par une ignorance qu'égale seule celle des professeurs d'économie sociale (1).

« Conduits par la mauvaise foi » ou « égarés par une ignorance », tel est le dilemme laissé au choix de ces suspects. En tout cas, leur insolence paraît grande, et leur cas représente une crise de « fascisme » intellectuel. Car ces beaux messieurs, qui battent la campagne, prétendent ne pas abandonner leurs fonctions de dirigeants. Ils réclament une place de meneurs, avec danger pour la Révolution, sous de pareils guides, d'être involontairement fourvoyée dans une impasse. Et M. Nizan les morigène avec toute l'autorité qu'il s'est attribuée en assumant lui-même le rôle de héraut du bolchevisme français (2). Il enchâsse alors en sa mercuriale quelques expressions des intellectuels qu'il tance. Réclamer les droits de l'esprit, revendiquer la dignité de la personne humaine, c'est dresser, à l'entendre, le cahier de la bourgeoisie impénitente, c'est formuler requête de snobs en face de la misère qui étreint le monde.

Parmi mille confusions, dans un désordre assez enfantin de pensées, on voit se dessiner les lignes de force d'une doctrine : la nouvelle révolution sera « personnaliste ». Nous retrouvons cette vieille femme des carrefours qui a traîné dans tous les coins : l'Ame. Il s'agit d'une révolution qui dressera en face du collectivisme et du capitalisme foncièrement identiques « les exigences fondamentales de l'homme », qui permettra le « libre développement de l'affirmation personnelle ».

Ils veulent vivre richement, ces hommes aux grandes âmes. Le capitalisme déclinant ne leur donne que de l'ennui et une perpétuelle vacance. Tant de beaux dons qu'il n'emploie pas, de pouvoirs dont il n'a pas l'emploi. L'esprit revendique le pouvoir, il veut des certitudes, il est las de la vie « médiocre », il espère les aventures de l'action (3).

...R. Garric, *Pourquoi nous acceptons*, dans la *Revue ...eunes*, du 15 février 1933.

...R. Garric, *loc. cit.*

...Daniel-Rops, *les Années tournantes*, pp. 107 et 108.

---

(1) P. Nizan, « Sur un certain Front unique », dans *Europe*, 15 janvier 1933.

(2) Peut-être on n'a pas oublié qu'ici même nous avons déjà parlé de M. Nizan dans ce rôle. (Voir « l'Anticléricalisme laïcisé », dans les *Etudes* du 20 juillet 1932.)

(3) *Europe*, *loc. cit.*

Les intellectuels doivent rallier le bolchevisme sans conditions.

M. Nizan, jeune agrégé de philosophie, ancien membre, croyons-nous, de l'Action française, parle aujourd'hui comme représentant de l'Association des écrivains révolutionnaires. Nous ne savons si ce groupe a de nombreux effectifs. En tout cas, la virulence du ton suppléerait au petit nombre des choristes. Déjà, ici même, il y a huit mois (1), nous avons donné quelques échantillons de cette prose incendiaire. Et nous avons dit que la thèse revenait à imposer aux intellectuels le devoir de rallier le bolchevisme, sans conditions, sans finasserie, avec armes et bagages. La seule mission laissée aux « philosophes », c'est-à-dire à toute la gent intellectuelle, était d'aider la cause de la révolution prolétarienne, en l'expliquant, en la commentant, en la faisant mieux comprendre et aimer par les intéressés eux-mêmes. L'instinct, la poussée, la passion de la masse, représentait la seule vérité valable. C'est dans ce mouvement qu'il fallait intégrer la pensée, c'est à l'école de cette intuition puissante qu'il convenait d'apporter toute docilité. Répétons quelques-unes des formules qui signifient cette mise en demeure et marquent aux intellectuels l'humble fonction où ils sont encore autorisés à servir.

Il n'est pas question, disait M. Nizan, de faire quelque chose pour les ouvriers. Mais avec eux. Mais à leur service. D'être une voix parmi leurs voix. Et non la voix de l'Esprit. Il est question d'être utile. Et non de faire l'apôtre (2).

Leur rôle n'est pas de conduire, mais de soutenir la marche par leurs encouragements.

« Non la voix de l'Esprit. » M. Nizan écrivait ces mots voici plusieurs mois, avant qu'eût paru le premier numéro de la revue intitulée *Esprit*. Il avait donc le pressentiment des essais qui allaient suivre et il dénonçait d'avance — comme il le fait aujourd'hui encore — toute compromission avec une « Révolution spirituelle », tenue pour manœuvre dolosive. Non, l'intellectuel doit se borner au terrain des faits, de la vie quotidienne, afin d'y mettre en relief les exigences humaines.

Lié aux revendications triviales des hommes vivants, il ne saurait être que le technicien de ces demandes, il ne saurait avoir désormais pour fonction que d'exprimer les volontés à demi obscures, les révoltes obscurément éveillées dans les hommes (3).

Bref, un rôle d'interprète qui aide la Révolution prolétarienne à se mieux comprendre elle-même et à parler avec plus de force, telle est la seule utilité encore reconnue aux docteurs et tel est le seul domaine où puisse et doive s'établir le bolchevisme intellectuel.

Il n'en résulte pas que la révolution n'ait plus besoin de meneurs, d'hommes d'action guidés eux-mêmes par une idée préconçue. Nous avons assez dit que Lénine, ses collaborateurs et successeurs, dissertaient sur la route à suivre et ne toléraient ensuite aucun écart. Mais c'était le privilège des états-majors communistes. Les intellectuels de tout grade n'avaient, par contre, qu'à suivre, au rang modeste qui leur est assigné, pour soutenir la marche par le rythme de leurs commentaires encourageants.

(1) Voir l'article cité plus haut. *Etudes*, 20 juillet 1932.
(2) P. Nizan, *les Chiens de garde*, p. 255.
(3) *Ibid.*, p. 236.

Un précurseur du bolchevisme intellectuel : M. Georges So[rel]

Cette position n'est pas nouvelle. Bien avant [les] injonctions récentes de M. Nizan et de ses parei[ls], des Français notoires avaient tenu les mêmes prop[os]. Ils ne conseillaient pas le ralliement au bolchevis[me] pour la raison simple et suffisante que le bolch[e]visme, sous sa forme spécifique, n'était pas enc[ore] né. Mais l'ingénieur, M. Georges Sorel, leur chef [de] file, devait, sur la fin de sa vie, se déclarer partis[an] de Lénine. Et les traits principaux de son œuv[re] antérieure à l'apparition des Soviets faisaient p[ré]voir cette adhésion.

Dans *les Etudes*, il y a vingt ans, nous av[ons] étudié cette pensée tumultueuse et chaotique (1). Rappelons-en seulement quelques tendances ess[en]tielles, celles qui allaient dans le sens du bolch[e]visme alors futur.

M. Sorel affichait grande défiance et profond m[é]pris pour les principes des intellectuels. Il estim[ait] que la morale de l'avenir — car il en avait le so[uci] — ne comporterait plus de lois toutes faites, [de] cadres imposés *a priori*. Mais elle se retrouve[rait] dans des aspirations collectives et puissantes soulev[ant] les masses vers un « mythe », c'est-à-dire vers [un] idéal évocateur. Ce mythe attirerait, en dépit [et] peut-être à cause de sa confusion, il proposerait [un] idéal de lutte. Ainsi exaltés, les prolétaires sera[ient] sous l'influence du « sublime ». Chaque individu [se] sentirait rattaché à la cause commune, chargé d'[une] fonction active. Cette responsabilité même, en [en]tenant l'énergie, arracherait aussi son titulair[e à] l'égoïsme, au particularisme. Et la violence, pur[e] de toute passion mesquine, des vues personne[lles], des arrière-pensées jalouses, ne serait plus qu[e] force déployée dans sa ligne, sans déviation ni ex[cès].

M. Sorel, voici quelque trente ans, croyait a[per]cevoir cette force éducatrice, cette lutte rénovat[rice] dans le mouvement du syndicalisme révolutionn[aire].

Il n'y a, disait-il alors, qu'une seule force qui pu[isse], aujourd'hui, produire cet enthousiasme sans le con[cours] duquel il n'y a point de morale possible, c'est la [force] qui résulte de la propagande en faveur de la grève [géné]rale (2).

Plus tard, peut-être assez désillusionné su[r la] venue du « grand soir », il avait, nous l'avons [dit], reporté sa confiance sur le bolchevisme. Les l[ueurs] rouges qu'il apercevait à l'Est, reflets des ince[ndies] révolutionnaires, lui semblaient plutôt les prem[iers] feux d'une aurore.

Et c'est ainsi qu'avant de mourir il eut enco[re le] temps d'être le précurseur du bolchevisme int[ellec]tuel. C'est à son nom et à son école qu'on [peut] rattacher les jeunes doctrinaires d'aujourd'hui.

Profil d'ensemble du bolchevisme intellectuel.

Bolchevisme intellectuel. Essayons, à la fin d[e ces] pages, d'en tracer la silhouette ou le profil [d'en]semble.

Le masque est dur ou triste. Cela vient [de la] rigidité des thèses qui ont imprimé la raideu[r de] leurs lignes aux esprits convaincus. Une im[passi]bilité résulte de cette assurance. Et c'est aussi [le fait] des pressions extérieures qui maintiennent e[t re]foulent dans la discipline officielle les vol[ontés] inertes ou récalcitrantes. Cette armature inter[ne et] ce modelage à coups de poing ont donné au v[isage] sa rudesse.

(1) Voir *Etudes* des 20 février et 5 mars 1913.
(2) *Réflexions sur la violence*, p. 388.

ourtant, il y a une flamme dans le regard bre. Cette flamme s'est allumée aux foyers des velles usines, aux creusets des fours neufs. Car, ces incandescences et jusque dans la pénombre ersée de lueurs, apparaissent aux yeux éblouis fantômes de mondes inédits. Et dans le lointain, chelonne encore la série illuminée des rêves. ulement, le regard reste bas, en suivant cette de promesses. Car il lui est interdit de monter. a vue, qui se perd dans l'indéfini de l'horizon estre, jamais n'est autorisée à s'orienter vers lui de l'au-delà.

e matérialisme est, comme pour le capitalisme, le péché mortel du bolchevisme intellectuel.

e sont conditions trop artificielles pour être très temps tolérables. Il nous semble qu'elles n'ont persister en Russie que grâce à la passivité slave peut-être en raison d'illusions que maintient as l'ignorance sur le reste du monde. Pareille orance, en faussant les comparaisons, permet les iglements vaniteux et naïfs. Cette psychologie ective n'était-elle pas le meilleur atout dans le de Lénine ? En sorte que, s'il a placé sa mise le tapis russe, c'était, sans doute, à cause des onstances qui le lui assignaient ; c'était, peut-, en vertu des théories que nous avons dites, s l'état des esprits et des cœurs dans les isbas les steppes a pu être aussi un élément décisif. orsque ces illusions se dissiperont, lorsque les eptions auront lassé l'attente, l'hypnose devien- rebelle à toutes les passes.

ar l'on ne saurait sacrifier toujours la liberté ntielle : violence et persuasion se dépensent, s s'épuisent, à cette tâche surhumaine parce poursuivie contre nature.

ouvons-nous croire, par ailleurs, que Dieu aban-nera les hommes à leur folie satisfaite jusqu'à laisser sombrer définitivement dans la matière ? u bien n'est-il pas plutôt permis d'espérer que inale des drames économiques et moraux actuels a la condamnation, après expérience faite sur le ître mondial, du matérialisme, le grand traître ? e matérialisme apparaît, de plus en plus, comme péché mortel du capitalisme aussi bien que du imunisme ; il a deux faces, tel le dieu Janus t un visage regardait le passé et l'autre était rné vers l'avenir. Les hommes seront-ils assez spicaces pour reconnaître dans la seconde phy-nomie, celle où le communisme prend figure de grès, les traits qui affirment une parenté avec le ix capitalisme d'hier et d'aujourd'hui ?

l semble que, sur ce point, la preuve se fasse. ce que nous avons entendu, au cours de ce tra-l, à propos de la « Révolution spirituelle », peut t au moins fournir un témoignage partiel.

lais si les mensonges reculent, la vérité est lente. st qu'il lui faut tracer sa voie en terrain singu-ement accidenté, encombré. Il servirait pour-t assez peu d'avoir découvert que le communisme it un guide disqualifié, comme son devancier le italisme, si l'on ne lui arrachait pas le secret sa réussite provisoire. Et les conclusions néga-es sont de pauvre utilité quand l'heure presse. Un redressement moral, dans un désintéresse-nt qui serait à la fois vertu et suprême habileté, it changer, en les sauvant, nos sociétés égoïstes. bolchevisme tente par des moyens brutaux, et s point d'appui résistant, de soulever le monde. chrétiens voient-ils pourquoi et comment ils raient être mieux outillés pour la tâche ?

II

La révolution et les jeunes catholiques

1° ARTICLE DE M. L'ABBÉ J. LECLERCQ

De *la Cité Chrétienne* (5. 4. 33) sous le titre « Esprit nouveau » :

On me racontait récemment que les communistes belges imitent l'organisation jociste. Une grande joie m'a dilaté le cœur, et j'ai eu l'impression d'entendre sonner au cadran des siècles l'aube d'un jour nouveau.

Le lecteur sera peut-être surpris de l'importance que j'attache à ce petit fait, mais deux considérations le lui expliqueront La première est que les catholiques, depuis deux siècles, n'avaient jamais fait que se défendre ; toutes les initiatives venaient d'en face ; les catholiques s'attachaient péniblement à une adaptation difficile de celles qui réussissaient ; et la foi reculait. L'autre est cette règle de stratégie que celui qui borne sa puissance combative à se défendre finit toujours par être vaincu.

Ce sont les jeunes ouvriers chrétiens qui, maintenant, tiennent l'offensive et qu'on imite. Mais celui qui imite fait moins bien que l'inventeur. La contrefaçon ne vaut jamais le modèle. L'avenir, hier, était à eux. Aujourd'hui, il est à nous.

Les craquements du vieux monde.

J'ai sur ma table tout un paquet de brochures et d'articles de ce groupe de jeunes gens qui se rassemblent autour du journal *L'Esprit nouveau*. Deux volumes : *Pour un ordre nouveau*, par Raymond de Becker, et celui des rapports de leur Congrès politique de jeunesse catholique de décembre passé : *Les Jeunes et la transformation du régime*. Et tout un tas de papiers plus courts (1). Je cherche l'équivalent chez les autres.

Depuis plus de cent ans, l'Eglise n'a cessé de dénoncer les faux principes sur lesquels se construisait le monde moderne. Elle n'a cessé d'annoncer les catastrophes dont nous voyons aujourd'hui les prodromes et dont l'achèvement est inévitable à moins d'un vigoureux redressement de pensée. Mais les catholiques semblaient frappés d'aboulie intellectuelle. Ils s'obstinaient à ne pas penser, reprenaient les théories qui venaient d'ailleurs, acceptaient les institutions, ou, lorsqu'ils voulaient les refuser, ne proposaient à leur place qu'un retour impossible à un monde disparu. Ils n'avaient, dans la cité moderne, d'alternative qu'entre l'isolement et l'hérésie. De fait, ils sont arrivés à ce que la vie catholique se développe en marge de la cité. Etat neutre, institutions neutres, école neutre, œuvres officielles neutres, et puis les catholiques à côté, dans des chapelles.

Or, il arrive ce que la voix des Papes avait annoncé. Tout craque, rien ne va ; partout le mécontentement. Les institutions qui devaient assurer le plus exactement l'ordre et le bonheur ne « rendent » pas. La démocratie représentative du système parlementaire n'arrive pas à ce que le peuple exprime sa volonté, et le peuple lui-même perd sa confiance dans des institutions qu'on lui dit venir de lui, auxquelles il ne demande que de le rendre heureux, et qui ne le font pas.

---

(1) Volumes et brochures sont en vente à la *Centrale politique de jeunesse*, 23, rue du Marais, Bruxelles.

Le trouble est plus grand dans d'autres pays que dans le nôtre et provoque les convulsions dont nous sommes les témoins étonnés. La dictature fera-t-elle son tour du monde ? Notre pays sera sans doute le dernier à y passer. Notre peuple y est rebelle par tempérament, et son sens de la mesure réduit toujours l'amplitude des bouleversements universels. Mais il en subit la répercussion, et il s'inquiète.

Les jeunes catholiques belges se proclament révolutionnaires

La Providence a voulu qu'au moment où le monde moderne allait donner ses fruits, quelques grands Papes impriment à l'Eglise une direction qui ressemble, à distance, à une résurrection. Léon XIII en sonnant le renouveau de la philosophie scolastique et en consacrant les principes traditionnels de l'Eglise sur l'organisation sociale, Pie X en jetant dans les âmes le pain quotidien de notre vie surnaturelle, Benoît XV en rappelant au monde, en pleine folie de guerre, que la charité seule assure le bonheur des hommes, Pie XI en donnant à l'Action catholique la formidable impulsion que nous lui voyons, en libérant l'Eglise de l' « européanisme » par le sacre des évêques chinois — et n'allons-nous pas voir, ces jours-ci, le premier évêque indochinois ? — et puis les encycliques...

La jeunesse qui se lève est fille de l'Eucharistie, du thomisme et de l'Action catholique.

Elle se proclame révolutionnaire.

Révolutionnaire contre le désordre organisé du monde moderne, qui ne peut aboutir qu'au désordre tout court et à la chute. Rompre avec le passé, non le passé du Christ et de l'Eglise qui plonge jusqu'à la rédemption, mais « celui issu de la Réforme, de la Renaissance et de la Révolution française. C'est contre la pensée matérialiste, l'art païen, l'économie anarchique, les cadres de l'Etat libéral, qu'il faudra s'insurger. C'est avec cette fausse tradition, avec cet ordre faux, qu'il faut opérer une rupture aussi brutale que possible, pour renouer avec l'authentique tradition, pour revenir, en les adaptant aux besoins du temps présent, aux principes aujourd'hui méconnus de la civilisation et de l'ordre chrétien ». (Henry Bauchau, « Rupture ! », dans *l'Esprit nouveau* de février.)

Le groupe de l' « Esprit nouveau ».

Programme et principes d'action.

Il s'est formé dans cet esprit un groupe de jeunes gens qui veulent entrer dans la politique en menant de front les préoccupations doctrinales et le souci des réformes immédiates. Ils se groupent autour d'une *Centrale politique de jeunesse* que la clairvoyance des dirigeants du parti catholique a créée à Patria, à Bruxelles. Et leurs aînés manifestent une largeur de vues dont on doit savoir mesurer le mérite, en laissant à ces jeunes gens la liberté de dire toute leur pensée, même lorsqu'elle est peu aimable pour leurs aînés. Leur organe, *l'Esprit nouveau*, jouit d'une indépendance qui tourne parfois à l'insolence. N'importe : ils travaillent, et leur travail s'appuie sur la tradition chrétienne. On peut leur faire confiance. Leur entrée en scène est une aurore.

C'est avec cette mentalité carrément chrétienne, avec cette mentalité d'intégralité catholique, que nous avons jeté nos premiers regards sur le monde actuel, — écrit Raymond de Becker (1). Et ces premiers regards nous ont causé un profond ahurissement et une profonde i[n]gnation, ahurissement et indignation que ne peuvent re[ssen]tir que des néophytes venant de trouver la vérit[é] scandalisés de s'apercevoir que le monde n'est pas [con]forme à elle. Aussi, lorsque nous avons été forcés d'a[bor]der le domaine politique, le domaine des réalités soc[iales] et économiques, cela a été et cela est uniquement dan[s le] but de les réformer, de les amener à s'intégrer dan[s le] tout catholique que nous voulons reconstituer. Il y a p[eut-]être là une naïveté, mais nous n'oublions pas qu'à l['ori]gine de toute grande chose il y a presque toujours [une] naïveté.

Cette naïveté est en tout cas nouvelle ; nos aînés [ne] l'avaient pas en eux, et il faut remonter loin au cours [des] siècles pour la retrouver. Peut-être, avec une cert[aine] objectivité, faudra-t-il l'accorder aux chrétiens de l'E[glise] primitive qui ont fait le catholicisme et l'Europe.

(1) *Les jeunes et la transformation du régime*, p. 162.

Et Alphonse Zimmer de Cunchy, dans un rapp[ort] présenté à l'assemblée générale de la Fédération [des] Cercles et Associations catholiques :

On s'est gaussé de ce qu'on appelle notre « m[essia]nisme » ; on nous a reproché de tourner le regard [vers] un avenir trop lointain, de jeter les bases d'une soc[iété] nouvelle, d'un monde nouveau, au lieu d'étudier le f[onc]tionnement du régime actuel et d'envisager des amél[iora]tions qui ne seraient que du replâtrage...

Nous vivons à l'époque du plan quinquennal et [de la] marche sur Rome, et ces manifestations d'énergie cons[truc]tive fascinent notre jeunesse. Pour ceux qui en voien[t les] vices monstrueux ou les erreurs dangereuses et qui ve[ulent] en écarter les leurs, il n'est qu'une ligne de condu[ite :] leur présenter un plan constructif de réforme du ré[gime] qui présentera les mêmes attraits mais qui sera [cal]qué de cet esprit que nous voulons puiser dans les e[nsei]gnements pontificaux.

Tous attestent du même point de départ et d[e la] même tendance :

Nous vivons actuellement, dans tous les domain[es], écrit Henry Bauchau, — sous le signe du déséquili[bre,] de l'irréalisme ; le régime actuel est celui des fic[tions.] Irréalisme fondamental que celui du monde mo[derne] tendu tout entier vers le culte d'une perfection maté[rielle] purement quantitative et méconnaissant ainsi le but p[ropre] de l'homme et toute hiérarchie des valeurs. » (1)

Influence du bolchevisme sur la nouvelle générati[on]

Raymond de Becker analyse l'influence du [bol]chevisme sur les jeunes gens de sa générati[on] :

Qu'à une époque prétendûment civilisée comm[e la] nôtre, qu'en plein xxe siècle, puissent surgir non [seule]ment en Russie mais dans toute l'Europe un tel co[urant] de haine et de négation, un tel appel à la violence, [cela] a montré à nos consciences qu'il y avait quelque [chose] de vicié dans notre organisme social, sans quoi u[n tel] courant et un tel appel n'eussent guère été possibles.

Le bolchevisme a été pour nous le témoignage v[ivant] de l'erreur et de l'injustice régnant dans le régime a[ctuel,] car, si ce dernier était intrinsèquement bon, il n'e[ût pu] produire un fruit aussi épouvantable.

Il y a une vérité négative dans le communism[e ;] c'est en cela que la Russie bolcheviste se justifie da[ns le] plan providentiel.

Le fait historique du bolchevisme a inauguré dan[s les] consciences le drame qui devait trouver une so[lution] dans les encycliques pontificales, dans *Quadragesimo* [anno] plus spécialement, et devait nous amener, pour

(1) *Pour une politique catholique*, p. 16.

ıtre l'athéisme et le communisme, à nous dégager des ırmes actuelles, à envisager à nouveau toute chose au gard des quelques principes de notre christianisme et étudier les lignes générales d'un ordre nouveau en nction de ces principes.

Il faut avoir tout cela devant soi, il faut saisir ce ame psychologique qui a été celui de notre génération, conscient dans les masses, conscient chez une petite inorité d'intellectuels, pour saisir réellement la portée l'action de la jeunesse d'aujourd'hui, pour saisir les otifs de ce qui la pousse parfois à promouvoir des ées neuves et hardies (1).

Les jeunes et la transformation du régime.

Mais ces jeunes gens ne se bornent pas à dévepper des idées générales. Avec le sens du concret ıi est une des forces de notre race, ils s'appliquent déterminer les réformes qui permettront à l'Etat elge où nous vivons de s'adapter au temps nouau.

Tout le monde sent que le régime parlementaire t moralement fini. On ne voit pas comment il sparaîtra, ni ce qui le remplacera, mais nous ommes comme en ces jours d'été où l'orage est ans l'air, où l'on sent qu'il *vient* sans voir d'où.

Vers un État corporatif.

Les jeunes de la Centrale politique de jeunesse udient le problème, et leur esprit s'oriente vers n Etat corporatif dont ils recherchent les conditions et les voies avec un sens réaliste tout à leur onneur. Il faut lire à ce point de vue *Pour un rdre nouveau*, de Raymond de Becker, un peu topique par endroits, mais si intéressant par la asse d'idées qu'il soulève, et les rapports d'Henry auchau et d'Alphonse Zimmer de Cunchy, dans *s Jeunes et la transformation du régime.* Alphonse immer de Cunchy en résume la pensée dans les rmes suivants, dans un rapport à l'assemblée de Fédération des Cercles et Associations catholiques :

Un journal catholique nous a accusé de nous perdre ans des réformes sociales au lieu d'entreprendre la éforme politique. Il doit s'être mal renseigné, car ce que ous préconisons, c'est précisément une *réforme de l'Etat.*

Non seulement le parlementarisme n'est plus défendable evant la jeunesse intellectuelle et même devant l'opinion ublique moyenne, mais même la conception actuelle de 'Etat, du *pouvoir central*, s'avère insuffisante et incapable e satisfaire aux exigences nouvelles de la vie sociale.

Le droit public belge est informé par la doctrine libéale qui ne considère que deux éléments sociaux : *l'individu et l'Etat*, ne reconnaissant donc aucun intermédiaire ntre le particulier et le pouvoir étatique. Cette concepion est en discordance avec la réalité : l'homme ne vit as seulement dans l'Etat, il vit aussi dans sa famille, lans l'Eglise, dans sa profession, dans sa communauté inguistique et culturelle, dans sa région, dans la comnunauté internationale. Le système libéral a établi notion d'un Etat absolu et niveleur, nous voulons étaolir la notion d'un Etat organique.

Non pas d'ailleurs par un souci théorique, mais parce que cette réforme est exigée par des nécessités impéieuses. La division du travail est le secret du progrès social. Or, nous assistons à une hypertrophie de fonctions le l'Etat exigeant de lui des fins diverses, l'obligeant à réer des services disparates qui ne peuvent fonctionner qu'avec beaucoup de ratés.

Bien plus, tous ces services sont à la merci de la tendance incoercible de tout régime représentatif à l'électoralisme, qui mène à la surenchère. D'autre part, les budgets de l'Etat ont pris des proportions astronomiques ; il a fallu faire appel aux prêteurs, et l'autorité est rapidement tombée à la merci de ses bailleurs de fonds. Pouvons-nous, nous jeunes, reprocher aux banquiers de veiller à la sécurité de leurs avances ? Non. Voudrions-nous attaquer la législation sociale ? Encore moins. Nous la considérons comme un progrès de l'humanité, comme un des plus beaux fleurons du parti catholique belge. Devons-nous alors accepter cette *dictature économique* stigmatisée par le Saint-Père ? Notre jeunesse est trop fière et a une trop haute idée de la dignité humaine pour s'incliner devant une telle féodalité.

Pour sortir de l'ornière, nous proposons une réforme profonde du régime politique : décentralisation des pouvoirs publics ; enlever à l'État tous les services et toutes les charges qui n'entrent pas dans sa mission : législation industrielle, législation et charges sociales. Ces services, nous les confions aux organismes professionnels, qui seraient intégrés dans le corps politique et deviendraient donc des *pouvoirs publics.* C'est la base de notre *système corporatif :* l'autorité professionnelle réglemente la profession et ses décisions ont paru obligatoires.

L'Etat se cantonne strictement dans ce qui est sa véritable mission : favoriser le développement des organismes décentralisés, garantir les conditions externes de leur bon fonctionnement, harmoniser les intérêts particuliers et les soumettre à l'intérêt général.

Les étapes de cette réforme.

Toutefois, nous ne pouvons être des théoriciens en chambre, nous voulons faire œuvre politique, et l'art politique est essentiellement *l'art du réalisable.* Nous avons la conviction qu'il est inutile, sous peine d'échec, de songer à établir sous forme de constitution rigide une société corporative et à l'imposer par le haut. La réforme doit se faire par étape, en voyant ce que les premières réalisations donnent, et en s'inspirant de cette expérience pour pousser l'œuvre plus à fond.

Le terrain social nous paraît préparé, les germes précorporatifs sont nombreux et se précisent chaque jour. Il n'y a pas grand'chose à créer : il suffit de développer ce qui existe déjà. L'organisation syndicale, patronale et ouvrière, que nous voudrions voir reconnue par une loi, non pas dans le genre de la loi de 1898 qui fut dirigée contre les syndicats, mais par une loi qui en ferait des *organismes* de droit public responsables. Les commissions paritaires qui deviendraient le siège de l'autorité professionnelle avec pouvoir réglementaire par application des lois votées par le pouvoir central. Les conseils de prud'hommes avec pouvoir juridictionnel. Les conseils supérieurs au rôle consultatif.

Du côté agricole, il y a le Boerenbond, la Ligue agricole, l'U. P. A. Du côté de la bourgeoisie, il y a toutes les organisations des classes moyennes, des Chambres des métiers et négoces, les Chambres de commerce.

Dans les milieux industriels, cette réorganisation est fort avancée, poussée qu'elle est par le syndicalisme socialiste et chrétien. Au point de vue du parti catholique, il est logique que la Ligue des travailleurs s'en occupe tout spécialement.

Il n'en est pas du tout de même dans la bourgeoisie, où cette organisation est encore à l'état embryonnaire. Et nous nous demandons, à la Centrale politique, s'il n'y a pas là une œuvre énorme pour laquelle la Fédération des cercles nous paraît désignée. Organiser socialement et économiquement la bourgeoisie, pour ensuite la représenter politiquement.

En fait, il n'y a que le parti catholique qui puisse prendre en mains cette organisation : le parti socialiste

---

(1) *Les jeunes et la transformation du régime*, p. 163. — A rapprocher de « Besoin de rupture », par Gérald Bertot, dans *la Parole universitaire* de janvier.

tient ouvertement à détruire la société bourgeoise; le parti libéral est lié par sa doctrine individualiste.

Il y a là un travail politique de grande envergure dont la Fédération des cercles peut être la base : pousser ses membres à entrer dans les organisations neutres de classes moyennes, créer elle-même des organisations (syndicats, coopératives, crédits mutuels, etc.), rendre vie aux cercles catholiques en y intéressant la bourgeoisie par l'étude des problèmes économiques et sociaux qui l'occupent. Déjà à l'heure actuelle, les organisations neutres de classes moyennes choisissent dans les différentes listes les candidats qui leur paraissent le mieux défendre les intérêts de la bourgeoisie.

La Fédération des cercles a mis sur pied trop d'œuvres solides et florissantes pour ne pas voir un jour le merveilleux champ d'apostolat qui s'ouvre à elle dans ce domaine, si même il lui faut abandonner quelques œuvres ouvrières.

Grandeur et beauté de la tâche des jeunes.

Qu'il fait beau avoir vingt ans aujourd'hui !

De notre temps, on grandissait dans un monde qui ressemblait à un jardin bien ratissé où l'on ne peut s'écarter de chemins tracés trop droits. Aujourd'hui, le monde est une forêt où l'orage fauche les arbres centenaires, où l'on cherche sa voie, où toutes les initiatives sont permises, où les initiatives nécessaires sont celles qui feraient des grandes routes dans les jungles. Tout est mis en question; les conventions s'écroulent, les jugements tout faits ne tiennent plus. Les jeunes gens ont l'impression d'un monde à rebâtir, ouvrant à leur activité toutes les possibilités. La charge est lourde ; ils le sentent bien. Mais c'est beau d'être en face d'un monde à rebâtir et d'avoir le Christ en soi.

La jeunesse catholique est seule tournée vers l'avenir.

Je cherche en vain, à l'autre bord, des mouvements similaires. Seule notre jeunesse catholique cherche à repenser le monde. Libéraux, socialistes, communistes, font figure de passé en face de notre jeunesse tournée vers l'avenir. Ils vivent d'idées vieilles; les nôtres ont un esprit qui prend racine sur le Calvaire, et qui se gonfle d'une sève d'avenir. Et parce que nos jeunes gens seuls lâchent résolument le passé, en tant qu'il est fait de jugements tout faits et de principes humains, l'avenir est à nous. Nous autres, les hommes mûrs d'aujourd'hui, qui avons appelé cela, qui l'avons pressenti, qui, peut-être, obscurément, l'avons un peu préparé, nous aurons une belle vieillesse...., quand les jeunes d'aujourd'hui réaliseront ce que nous avons appelé de toute notre âme.

Seuls les esprits « arrêtés » s'inquiètent.

J'ai dit la sagesse supérieure dont font preuve les dirigeants responsables du parti catholique (1). D'autres s'inquiètent. *La Nation belge*, deux ou trois fois déjà, a jeté un cri d'alarme. Même *le Journal des tribunaux*, récemment, lui faisait écho à propos de conférences au jeune barreau où se reflétait le même esprit. Ce sont des quinquagénaires, d'âge c d'âme.

Dans un récent numéro d'*Esprit*, la belle revu française sur laquelle *la Cité chrétienne* a déjà atti l'attention, M. Mounier, dans un article dont j'e père donner de plus longs extraits, décrit ainsi leu attitude :

> Mise en présence du monde moderne, dans le bru de catastrophe que fait aujourd'hui la chute des semain notre angoisse se divise en deux parts. Il y a d'abord désordre qui se disloque : beaucoup de chrétiens, s'i sont encore hésitants sur l'attitude qui leur est demandée, en ont pris nettement conscience. Mais il y a plus il y a un monde de valeurs qui s'effondre en même temps que le désordre, un peu parce que l'avalanche empor tout, un peu parce qu'elle n'était pas sans solidarité av lui.
>
> C'est cela qui fait mal aux hommes de cinquante an Ils avaient leur univers. Depuis combien de temps dura il : depuis la Révolution ? Depuis la Renaissance ? serait difficile de le dire. Mais ils s'y trouvaient à l'a dans des notions longuement polies par la patience leurs pères ; la famille, c'était cela, la liberté cela l'entreprise cela ; et l'Etat et le droit, et la nation et la pro priété, et l'aspect des villes, et tout. Pourquoi en veut-i si fort à toutes leurs affections ? Etait-ce mal ? N'avaien elles pas fait leurs preuves ? On leur arrache la chair.

Il y a des septuagénaires qui gardent l'espri jeune ; il y a des jeunes gens de vingt ans parm ces hommes de cinquante dont parle M. Mounie Ils ont arrêté leur esprit. Vers 1900, pour la vie in rieure du pays ; en 1919, pour la vie extérieur Dans toute la force du terme, ils ont des idé « arrêtées ». Mais ils sont arrêtés au XIXe siècle. qu'ils appellent la tradition, c'est le XIXe siècle. Po les jeunes gens dont cet article parle, la traditi est plus ancienne : le Christ et son Eglise. Et Christ, l'Eglise, ce n'est pas seulement une tra tion, c'est une vie ; c'est le présent, c'est l'aven

Abbé JACQUES LECLERCQ.

2° ARTICLE DE M. LÉOPOLD LEVAUX

De *la Liberté de Fribourg* (28. 3. 33) :

Le mot exerce sur les jeunes une véritable fascination (1).

Un mot domine la réponse de beaucoup de jeu à l'appel politique : *révolution*.

Je considère que ce recours au pire des voc bulaires est paradoxal, inutile et dangereux. Car, s'agit le plus profondément de nous réformer, chose la plus urgente, c'est pourtant et précisém de juguler l'effroyable révolution qui nous mena

J'entends bien que, par cette adoption du voca essentiel de l'ennemi, ces jeunes signifient qu entendent : *primo*, que quelque chose est mort que son cadavre doit disparaître, et *secundo*, q l'ordre qu'il s'agit de défendre ou plutôt d'instau est *un ordre nouveau*. Ils veulent, enfin, faire co prendre quel degré d'énergie transformatrice comptent apporter dans leur action. Mais ils peuvent recourir à un tel mot sans risquer de tr bler davantage encore une situation qui n'est d que trop troublée.

---

(1) Bien plus, le numéro de février des *Dossiers de l'Action sociale catholique*, bulletin officiel des dirigeants de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens de Belgique, annonce un ensemble de travaux sur la réforme de l'Etat et publie, comme frontispice, une étude de M. Georges Legrand, « L'organisation corporative de l'Etat ».

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

a) Le groupe de l' « Esprit ».

« Il y a des mots — dit M. Emmanuel Mounier dans le manifeste *Refaire la Renaissance*, qu'il a publié en tête du premier numéro de *Esprit* (octobre 1932, Paris, Desclée De Brouwer) dont il est le jeune directeur, — il y a des mots qu'on ne peut penser qu'avec la peur. On veut que la révolution, ce soit cet éblouissement rouge et flammes. Non, la révolution, c'est un tumulte bien plus profond... Changez le cœur de votre cœur. Et dans le monde, tout ce qu'il a contaminé. »

M. Mounier pense-t-il que ceci se fera sans « flammes » dévastatrices ? Et s'imagine-t-il que, tandis que nous travaillons à changer nos cœurs, ceux qui ont juré la mort de la civilisation chrétienne s'abstiendront de lui livrer leurs assauts ?

Voici comment M. Mounier explique sa « révolution » :

Nous sommes révolutionnaires doublement — dit-il, — mais au nom de l'esprit. Une première fois, et tant que durera l'humanité, parce que la vie de l'esprit est une conquête sur nos paresses ; que, à chaque pas, nous devons nous secouer contre l'assoupissement, nous adapter à la révélation nouvelle, nous épanouir au paysage qui s'amplifie. Une seconde fois, en 1932, parce que la moisissure du monde moderne est si avancée, si essentielle, qu'un écroulement de toute la masse vermoulue est nécessaire à la venue des nouvelles pousses. Avant notre Renaissance, on l'a dit, il nous faut un nouveau moyen âge.

On a bien saisi ce que M. Mounier considère comme « nécessaire » ? « Un écroulement de toute la masse vermoulue » du monde moderne. Rien de moins ! Il entend provoquer le tumulte du cœur qui change ; mais il n'admet « point de tumulte autour de nos biens menacés ». Autrement dit, pas de défense sociale dite « réactionnaire » !

Qu'en pensent les pères de famille et tous ceux sur qui repose un fragment de l'ordre naturel ou surnaturel ? C'est là un point d'une importance extrême sur lequel nous reviendrons.

Auparavant, j'achève de montrer combien le concept et le mot de révolution fascinent regrettablement les jeunes.

b) La « Nouvelle Équipe ».

Le dernier « cahier trimestriel » de la *Nouvelle Equipe* (avril-septembre 1932) de Bruxelles, groupe exclusivement catholique qui rassemble des jeunes et des aînés de divers pays, et de Suisse même, autour de l'idée de primauté du spirituel, s'ouvre sur des pages, trop modestement signées de trois astérisques, qui s'intitulent : *Réflexions sur l'esprit révolutionnaire*, dont voici le premier paragraphe :

Toute vie est mouvement, c'est-à-dire changement. Les révolutionnaires sont des éléments de vie dans la pâte politique dont ils sont le levain.

On a bien saisi l'aphorisme ? « Les révolutionnaires » — sans distinction ? — « sont des éléments de vie ».

Si l'homme spirituel, qui vit dans la contemplation de l'absolu — continue cet anonyme, — possède la notion de contingence qui s'applique aux choses de ce monde, il les verra mouvantes et *sera secrètement d'accord avec le dynamisme révolutionnaire* (je souligne), car c'est une erreur de l'esprit de vouloir imposer à un monde changeant l'immobilité souveraine qui est l'attribut exclusif de Dieu.

Tel est pourtant le désir inavoué des conservateurs de tous genres, partisans de l'ordre établi, qui étouffent le cri des foules sous le bâillon d'une inflexible légalité.

Relevons tout de suite ce trait qui est commun à tous les jeunes dont j'ai à parler : *la haine du conservateur*. Naturellement, le fait de relever ce trait ne signifie pas qu'on aime ou qu'on n'aime pas les conservateurs et le conservatisme. Tout dépend, évidemment, *de ce qu'il s'agit de conserver et de la manière dont on s'y prend.*

Un peu plus loin, le même jeune ou ami des jeunes constatant que « sa conscience est partiellement d'accord avec la révolution » (avec la révolution russe, c'est-à-dire avec le bolchevisme ; ces pages ont comme sous-titre suggestif : « Extraits des carnets d'Aliocha »), « j'ai donc le devoir — dit-il — de parler et d'agir en vue du triomphe d'une cause qui paraît juste à la raison que Dieu m'a donnée. Je rendrai ainsi à Dieu ce qui est à lui, ce témoignage d'une conscience qui lui appartient tout entière ».

C'est donc par la foi et la religion que celui-ci motive sa sympathie — partielle, mais que l'on sent vive — pour la révolution communiste, qui ne voit précisément de pire obstacle à ses visées que la foi et la religion ! Autant confondre le mal que Dieu permet avec le bien que Dieu commande, parce que ce mal serait un châtiment pour le bien qu'on n'a pas accompli.

c) L' « Esprit nouveau ».

Le troisième mouvement dont j'ai à parler est celui de l'*Esprit nouveau*, de Bruxelles aussi.

Ici encore apparaît le même vocabulaire :

« Nous voulons être les révolutionnaires qui, à chaque génération, ont surgi au sein de tous les partis. » Nous nous refusons à « continuer la délibération révolutionnaire dans de stériles cénacles ». (Marcel Vercruysse, l'*Esprit nouveau*, organe mensuel, décembre 1932.)

Ici encore un certain rapport s'accuse avec le bolchevisme, et une certaine dette est reconnue envers lui.

La Révolution russe et la propagande communiste qui lui fait suite dans tous nos pays ont été un des principaux facteurs historiques qui nous ont éveillés à la vie sociale.

Le bolchevisme a été pour nous le témoignage vivant de l'erreur et de l'injustice régnant dans le régime actuel, car si ce dernier était intrinsèquement bon, il n'eût pu produire un fruit aussi épouvantable.

Il y a une vérité négative dans le communisme, et c'est en cela que la Russie bolcheviste se justifie dans le plan providentiel. (Raymond de Becker, *Esprit nouveau*, idem.)

Se justifie ? — S'exprimer ainsi, c'est se tromper de mot, sinon d'idée. Ce qu'on peut dire, c'est que c'est par là qu'elle s'explique.

Leurs desseins sont identiques : rejet du régime capitaliste, primauté du spirituel.

Le grand coupable de l'état de choses actuel : le libéralisme, pourvoyeur du communisme.

Ces critiques et ces réserves faites, nous voyons avec joie que deux choses saillent, très nettes, dans la pensée et dans l'attitude de ces divers groupes de jeunes catholiques :

1° Ils condamnent et rejettent sans appel le régime politico-économique actuel, c'est-à-dire le capi-

talisme, et, plus profondément, le libéralisme, qu'il soit de « gauche » ou de « droite » ;

2° A la révolution communiste, qui est matérialiste, ils veulent opposer leur « révolution », qui sera spiritualiste et « totalitariste », d'où sortira l'ordre nouveau.

Les « directions » de l'*Esprit nouveau* résument à merveille ce double vouloir :

Nous voulons introduire dans la vie politique, sociale et économique, un esprit à la fois chrétien et moderne en vue d'une transformation du régime actuel, dans le sens d'un ordre nouveau, aussi éloigné de l'individualisme libéral qui est à l'origine de la crise actuelle que d'un collectivisme dont l'U. R. S. S. est la concrétisation, mais qui, afin de porter l'homme à son plus grand épanouissement, entend être personnaliste sans être individualiste, et organique sans être collectiviste.

Un ordre nouveau qui soit à l'opposé de l'ordre rationalisé, mathématique et inhumain, qu'à l'instar des Etats-Unis le capitalisme a voulu, sans y parvenir encore, établir en Europe.

Cette conception de la société veut que l'Etat soit l'expression des réalités régionales et sociales dans lesquelles vit l'homme réel.

Collaboration dans tous les domaines, jamais absorption ni subordination, corporatisme politique, social et économique, régionalisme, internationalisme constructif, telles sont les directions de notre mouvement.

L'état d'esprit est donc sensiblement le même chez tous (même chez ceux qui s'abstiennent) : *primauté du spirituel !*

Le but envisagé aussi : l'instauration d'un ordre nouveau où l'esprit domine la matière et où la solidarité règne. Avec le socialiste Proudhon, ces jeunes catholiques pourraient dire : « Nous n'admettons pas que rien de ce qui intéresse l'individu soit sans rapport avec l'ordre social », en faisant toutefois observer que dix-huit siècles avant Proudhon le christianisme prêchait déjà cette volonté au monde.

C'est sur les méthodes que les groupes diffèrent. Nous y viendrons.

Mais il importe d'abord de marquer comment se présente, en raccourci, pour ces jeunes hommes, le drame actuel du monde.

D'après les révolutionnaires de gauche, il y a, d'un côté, les *beati possidentes*, les nantis, les repus ; et, de l'autre, les *prolétaires*, ceux qui n'ont rien, les sevrés, les spoliés.

Les premiers subissent depuis près de cent ans l'assaut répété et de plus en plus puissant des seconds, enrôlés sous le drapeau rouge : c'est le socialisme, tant réformiste que communiste — celui-ci aiguillonnant de plus en plus férocement celui-là — qui mène l'assaut.

L'issue du drame n'est pas douteuse, si un événement de première grandeur ne survient pas. En Italie, ç'a été le fascisme. En France, en Belgique, ailleurs, que sera-ce ? Voilà l'énigme de demain.

Celui que notre jeunesse dénonce comme le grand coupable de cet état de choses, c'est le libéralisme, la doctrine du laisser faire et du laisser passer, qui consiste, *philosophiquement*, à déclarer qu'il n'y a pas de vérité religieuse positive, qu'une croyance est aussi bonne qu'une autre et que la religion est affaire privée, qu'elle est, comme le paraphrasait Newman, « un luxe privé que l'homme peut se procurer s'il lui plaît, mais qu'il doit naturellement payer, qu'il ne doit pas imposer aux autres, et dont il lui faut jouir sans les gêner non plus » ; qui consiste, *politiquement*, à niveler toutes les conditions, à affaiblir l'Etat et à établir le règne de la licence ; et qui consiste enfin, *économiquement*, à mettre dans la même cage l'ouvrier impuissant et le magnat tout-puissant et à leur dire à tous les deux : vous êtes libres, arrangez-vous. La concurrence aidant, ainsi que l'amoralisme philosophique, il ne peut arriver qu'une chose : la mise aux travaux forcés industriels de l'ouvrier. C'est ce que Léon XIII a appelé « sa misère imméritée ».

Le sanglant reproche que ces jeunes catholiques adressant au libéralisme, auquel des catholiques nombreux ont plus ou moins spéculativement et en tout cas pratiquement adhéré, c'est qu'il a engendré, par son agnosticisme et par son amoralisme, par son injustice sociale et par son affaiblissement gouvernemental conjugués, le capitalisme en tant que règne à la fois visible et occulte de la finance nationale et internationale, qui lui-même, à son tour, devient le père fatidique du marxisme, évangile du communisme et de la révolution matérialiste intégrale, où périt tout entière la spiritualité et par conséquent l'humanité même de l'homme.

Le libéralisme a donc été l'étape naturelle et fatale vers le communisme, antithèse radicale et absolue, dans son essence, du christianisme, âme de l'Europe.

Car si la Révolution dévore l'un après l'autre ses enfants, c'est parce qu'elle engendre, après chaque génération, une génération pire.

Il y a là un mouvement, qui, s'il ne s'arrête, conduit, à travers les démolitions et le sang, à l'abomination de la désolation *que nous n'avons pas encore vue*.

Un des signes apparents que la filiation est réelle du libéralisme au communisme, c'est le nombre croissant de jeunes libéraux qui sympathisent avec le monde soviétique et ses manifestations de tout genre. Ce qui constitue un beau spectacle pour le philosophe ! Car l'individualisme foncier des tenants des Droits de l'homme devrait être saisi d'une horreur sacrée devant le collectivisme marxiste, qui représente la mort sans phrase de l'individu et de la personne humaine. Mais, chez beaucoup de libéraux, la haine du christianisme et d'un grand nombre de vérités de droit naturel dont il est le gardien suprême est plus forte que toute leur horreur antibolchevique refoulée. Ceux-là pactisent et batifolent joyeusement avec le monstre qui, selon les pressentiments de leur haineux désir, dévorera l'un et l'autre, religion et droit, lesquels, par nature, tendent à brider les débordements de leur individualisme anarchique et jouisseur. C'est ainsi que ce serpent se mord la queue, en attendant d'être digéré lui-même.

LÉOPOLD LEVAUX.

3° ARTICLE DE M. FRANÇOIS MAURIAC

De *l'Echo de Paris* (25. 3. 33), sous le titre « Les jeunes bourgeois révolutionnaires » :

Pourquoi les jeunes bourgeois français sont révolutionnaires (1)

Trop de périls nous pressent aujourd'hui pour que nous les mesurions tous. Le moindre n'est pas cette foule toujours accrue d'ingénieurs sans travail, de diplômés dont les diplômes n'ouvrent plus aucune porte, d'artistes mourant de faim.

Les jeunes bourgeois français s'épuisent à préparer des concours encombrés, ou qui ne mènent à rien. Comment ne s'aigriraient-ils pas contre une

(1) Les sous-titres sont ajoutés par *la D. C.*

ciété où ils ne trouvent pas de place ? L'injus-tice dont ils souffrent les rend plus attentifs à celle que subit la classe ouvrière. Et telle est la raison majeure de l'esprit révolutionnaire qui les anime. Sans doute faut-il compter aussi avec cette faculté que la jeunesse a toujours eue de penser en commun, d'adopter, sans le soumettre à la critique, un mot d'ordre, un mot de passe. « Révolution » est la « tarte à la crème » de nos cadets et de nos enfants. S'ils sont nés catholiques et s'ils subissent encore, peu ou prou, l'influence de leurs maîtres religieux, ce n'est pas assez dire que, de ce côté-là, on ne les invite guère au coup de frein. Séparer, dans tous les domaines, la cause de l'Eglise de celle du régime capitalisme, présumé moribond, orienter la vie intellectuelle catholique, d'abord contre le matérialisme capitaliste, voilà sans aucun doute un des soucis dominant chez les clercs et chez les pieux laïques qui ont, aujourd'hui, l'audience de nos jeunes gens. Mais quelle jeunesse fut jamais modérée ? L'un des directeurs de la revue *Esprit* interprète un peu simplement, nous semble-t-il, ces directions, lorsqu'il affirme qu'on ne peut être aujourd'hui un chrétien véritable « sans être un révolté ».

Les catholiques révolutionnaires.

La révolution tournera contre eux.

Mais le réquisitoire, sans doute justifié, que ces garçons ne finissent pas de prononcer contre le capitalisme, nous nous sentons à chaque instant pressé de l'interrompre pour leur demander : cette révolution, dont vous avez plein la bouche, qui donc la fera ? Pas vous, et vous le savez bien. Entre les mille combinaisons du hasard, la moins probable est la présence de notre cher Jacques Maritain à la tête des futurs commissaires du peuple. Soyons sérieux : votre rôle, dans la révolution — plus important que vous ne le croyez vous-mêmes, — vous le jouez *hic et nunc* ; il consiste à préparer le terrain, à affaiblir les points de résistance. Au jour venu, lorsque au matérialisme capitaliste succèdera le matérialisme marxiste, vous serez balayés avec les autres — avant les autres, puisque vous vous dites chrétiens.

Catholiques et protestants dans la revue « Esprit ».

Cette simple considération devrait éveiller de l'inquiétude, sinon quelques scrupules, chez des catholiques. Au vrai, les penseurs d'*Esprit* envisagent, peut-être, un temps de persécution et de ruine pour l'Eglise ; mais nous doutons qu'ils en frémissent : c'est qu'ici, le courant catholique rejoint le courant huguenot des jeunes disciples de Karl Barth. Ces calvinistes d'étroite observance, furieusement antilibéraux, ne sont pas les collaborateurs les moins inspirés de la revue *Esprit*. Disons en gros qu'aux yeux de ces désespérés par principe, le pire, pour l'Eglise du Christ, est d'être installée, nantie, d'avoir à défendre des positions. Tout ordre chrétien, par le seul fait qu'il est un ordre, leur apparaît antichrétien, si notre Evangile ne scandalise pas, s'il est compris, s'il est admis, c'est donc, selon eux, qu'il n'est pas l'Evangile.

Sans affirmer que les jeunes catholiques d'*Esprit* emboîtent le pas à ces fils désespérés de Calvin, il nous paraît difficile de nier qu'ils en subissent l'influence. Sinon, auraient-ils la candeur de croire qu'en frayant la voie au communisme, ils hâtent la venue du royaume de Dieu ?

Définition du bourgeois.

Ce qui nous paraît le plus étonnant, chez ces jeunes bourgeois révolutionnaires, c'est qu'ils enveloppent dans la même exécration le capitalisme et la bourgeoisie. Sous l'étiquette « bourgeois », les romantiques nous ont habitués à ranger tout ce qui nous fait horreur. Par exemple, pour le directeur d'*Esprit*, le bourgeois, c'est l'homme « qui a perdu l'amour », l'homme « qui ignore la croix », l'homme qui a le toupet de dire : *ma* femme, *mon* auto... Le bourgeois est tout cela, si le veut ce jeune homme trop éloquent, et beaucoup d'autres choses encore. Mais à quoi sert de se payer de mots ? Voilà qui est plus réel : le bourgeois est cette espèce d'hommes si nécessaires au bonheur des nations qu'un pays qui a perdu sa bourgeoisie a le choix entre le marxisme et la dictature. Et c'est pourquoi, lorsque la revue *Esprit* s'assigne ce modeste programme : refaire la Renaissance, il faut lui répondre hardiment : Sans doute, et pour cela, d'abord, refaire la bourgeoisie.

Éloge et défense de la bourgeoisie.

Quelle sottise que de confondre dans la même haine le bourreau et la victime, le système capitaliste et la bourgeoisie ! Bourgeoisie de France, paysanne, terrienne, née du peuple, alimentée par lui, c'était en elle que le peuple prenait conscience de lui-même, de sa force, de sa vertu ; par elle qu'il s'exprimait, en elle qu'il trouvait une voix. Quel écivain, aux heures inspirées, n'a eu le sentiment profond que ces mots, que ces images montaient d'au delà de lui-même : cette lande que je décrivais, peut-être était-ce la même où un ancêtre berger entendait, la nuit, gronder l'Océan inconnu. Les songes obscurs de cet endormi affleuraient enfin, après un siècle, à ce moment de sa race ; et ces larmes sur mes joues, c'étaient celles qu'il n'avait pas versées.

La bourgeoisie française a été le creuset où s'est accompli le génie de notre peuple paysan et ouvrier : ingénieurs, médecins, savants, philosophes, peintres, poètes, — et les saints eux-mêmes (Thérèse de l'Enfant-Jésus, Thérèse Martin, petite bourgeoise qui, sur les images naïves, donne la main à M. Martin, en redingote et chapeau haut de forme)... Les réfractaires eux-mêmes, Baudelaire, Rimbaud, n'ont existé qu'en fonction de cette bourgeoisie qu'ils reniaient, mais dont ils étaient les fils. Charles Péguy est le seul qui n'ait rien de bourgeois ; il constitue un miracle isolé que vous ne recommencerez pas : peut-être la faiblesse de votre mouvement est-elle de vouloir recréer le péguysme sans Péguy.

Cette bougeoisie française, dont nous ne pensons pas à nier l'âpreté, avait son fondement dans la terre. En fait de titres, elle n'admettait que ceux de l'Etat français, si elle souscrivit aux premières actions de chemin de fer. Elle opposait ces valeurs de père de famille aux valeurs de spéculation dont elle avait horreur. Sa cause n'a jamait été liée à celle du capitalisme dans ce qu'il a de condamnable. Les partages de propriété, les exigences du fisc, la vie chère ont pu entraîner la bourgeoisie de province à céder aux tentations des grandes banques. Nous sommes tous payés pour savoir dans quels gouffres la fortune de la classe moyenne a été précipitée.

Anéantie en Russie et en Allemagne, la bourgeoisie, chez nous, se débat encore au milieu des catastrophes d'après guerre ; elle résiste (de moins en moins, hélas !) à une législation meurtrière, au

fisc, à la conjuration de toutes les puissances de l'Etat. Il n'empêche que nous vivons de ce qui lui reste de vie, et que nous mourrons de sa mort.

Que « les enfants de lumière ne frayent pas la route à la puissance des ténèbres ».

Encore une fois, il ne s'agit pas de nier ses fautes : la moindre ne fut pas de confondre trop souvent sa cause avec celle de la religion et de compromettre dans sa querelle des intérêts sacrés. Il se peut que la génération qui monte soit appelée à consommer le divorce entre le monde chrétien et le capitalisme. C'est peut-être sa vocation ; c'est, en tout cas, le rôle que s'assignent ses chefs de file.

Dieu veuille seulement que la patrie n'en fasse pas les frais, et que enfants de lumière ne frayent pas la route à la puissance des ténèbres (1).

François Mauriac.

---

(1) Dans *la Croix* du 1. 4. 33, M. Georges Viance répond à M. Mauriac et prend la défense des jeunes ; il écrit notamment :

« [...] L'éminent écrivain s'en prend aux « jeunes bourgeois révolutionnaires », particulièrement à ceux que rassemble la revue *Esprit*. Il leur oppose une défense de la bourgeoisie, qui n'est pas une apologie sans réserve.

» Nous ne pensons pas que ces « jeunes bourgeois révolutionnaires » ne soient que des aigris, maintenus ou rejetés dans l'inaction, dans le chômage, par la crise actuelle. La plupart d'entre eux, et les meilleurs, ont des mobiles plus élevés qu'ils ne dissimulent pas d'ailleurs. Sans doute parlent-ils souvent de révolution, usant d'un mot qui prête d'autant plus aisément à confusion que l'opinion publique ne conçoit la révolution que sous la forme d'une aventure violente et sanglante, à la manière de la Révolution française ou de la révolution russe, ce qui laisse ignorer au plus grand nombre que le fascisme et l'hitlérisme sont des révolutions sociales, cousines de la subversion marxiste par les communautés d'inspiration hégélienne. Mais les jeunes d'aujourd'hui, en France, ne s'abreuvent pas à cette source empoisonnée, dans la mesure au moins où leur inspiration est authentiquement chrétienne. Ce qu'ils mettent sous ce mot de révolution, dont ils abusent parfois, c'est un refus passionné, mais fort lucide et fortement motivé, du régime social et économique, de son injustice, de ses désordres, de son impuissance et, pour tout dire, de la dépravation qu'il fait pénétrer dans les mœurs, particulièrement en ces milieux économico-financiers, qui commandent à l'activité économique, et pénètrent le politique. Le désir de justice, la révolte contre la souveraineté de l'argent, qui sont impliqués là, relèvent d'un idéal généreux et élevé, lors même qu'une inexpérience trop explicable en donne des expressions souvent douteuses et quelquefois inquiétantes, par les confusions qui s'y mêlent. [...]

» [...] Car, enfin, le système capitaliste actuel est bien une invention de cette bourgeoisie, et précisément, à l'origine, d'une bourgeoisie protestante, inspirée de Calvin, et construisant peu à peu un système économique sur les fondements que lui fournissait alors la banque juive. D'où était venue l'extraordinaire théorie de la supériorité des nations protestantes sur les catholiques ; théorie dont l'épreuve se fait sous nos yeux, ce dont il ne faudrait pas conclure que la bourgeoisie capitaliste catholique ou d'origine catholique est indemne.

» [...] Nous croyons être bien placé pour savoir que toutes des valeurs essentielles, qui ordonnent autour de leur hiérarchie toute vie humaine, vraiment bonne et à tout prendre heureuse, sont vivement senties et connues par le meilleur de cette jeunesse bousculée. En dépit des tâtonnements douloureux de sa recherche, elle rétablit un ordre brouillé hier par l'individualisme, par la misère du libéralisme, par le matérialisme et par les fureurs d'argent. C'est pourquoi nous ne lui souhaitons pas un coup de frein, mais seulement la pleine et entière vérité, vers laquelle elle tend. Il est des heures où la modération est une erreur, des « années tournantes » où la vérité paraît si dure et si lointaine qu'elle ne peut être modérée. Nous vivons une de ces heures-là. » [...] (Note de *la D. C.*)

ÉPHÉMÉRIDES

Mardi 23 mai 1933.

France. — *Paris :* Mort du vice-amiral baron Carl Di lot, né en 1861, entré à l'Ecole navale en 1877, comman la marine au Havre pendant la guerre, vice-amiral en 19 préfet maritime à Cherbourg, à la retraite, 1923, pr de la Société des Œuvres de mer jusqu'en 1932.

Allemagne. — *Berlin :* L'ex-kronprinz Guillaume Hohenzollern se fait inscrire au « corps d'automobilistes du parti nationalsocialiste.

Chine. — *Mi-Yun :* Les Chinois soumettent un proj d'armistice aux autorités militaires japonaises.

Pérou. — *Lima :* Levée de l'état de siège.

Russie. — *Moscou :* Le Conseil des commissaires peuple décide d'abolir le système de direction collecti dans les grandes entreprises et d'en évincer les représe tants des ouvriers.

Mercredi 24 mai.

France. — *Cannes :* Mort de l'amiral Lord Rossl E. Wester-Wemyss, né à Londres le 12. 4. 64, entra da la marine en 1877, contre-amiral en 1912, amiral 1919, commanda l'escadre protégeant le débarquement Gallipoli en avril 1915, représenta l'amirauté britanni aux délibérations de la paix en 1919 et aux réunions re tives à l'application des traités ; premier Lord de la m 1917-1919, se retira en 1929.

Allemagne. — *Berlin :* Le commandant Buch, chef la Commission d'enquête et d'arbitrage du parti nation socialiste, invite cette commission à rejeter l'admissi de tout franc-maçon dans le parti.

Grande-Bretagne. — *Londres :* M. Charles Corb ambass. de France, remet ses lettres de créance au George V.

Grèce. — *Athènes :* Le Sénat accorde les pleins p voirs législatifs demandés par le gouvernement.

Pays-Bas. — *La Haye :* Le Dr H. Colijn, du parti a révolutionnaire, forme le nouveau ministère.

Pérou. — *Lima :* Règlement du conflit colombo-p vien relatif au port de Leticia ; les deux gouvernem donnent l'ordre à leurs troupes de suspendre les op tions.

Turquie. — *Ankara :* Youssuf Kemal bey, min. d Justice, donne sa démission ; il est remplacé par Sa joglou Chukry bey.

Jeudi 25 mai.

Saint-Siège. — A Saint-Jean de Latran, S. S. Pie assiste à la messe solennelle célébrée par le card. cero et donne la bénédiction *urbi et orbi.*

France. — *Niort :* 13e Congrès national de la (25-27 mai) ; demande que les jeunesses pacifistes f çaises ne perdent pas le contact avec les jeunesses p fistes allemandes, que les échanges et réceptions de je gens soient généralisés ; vœu en faveur de l'abatte des barrières douanières ; résolution invitant le gou nement à maintenir l'organisation démocratique des qu'incarne la S. D. N.

— *Les Sables-d'Olonne :* 14e Congrès de l'Union n nale des combattants (25-28 mai) ; demande la fusion offices des combattants et des mutilés ; s'oppose réduction de la retraite du combattant et des pen des mutilés, réclame la création d'une vaste sociét secours mutuels et d'une caisse spéciale en vue de la tion de caisses primaires d'anc. combattants, s'élève co toute mesure économique qui mettrait en péril l' libre entre les intérêts métropolitains et colon réclame la réforme administrative et l'assainiss financier, s'oppose au payement des dettes interal réclame la sécurité, le désarmement matériel devant précédé du désarmement moral ; M. Henry Rossign réélu président de l'Union.

Autriche. — *Linz :* Mort du député pangerma August Wotawa, né à Vienne, âgé de 56 ans, prof. toire, puis proviseur du lycée de Grinzing, directe l'Institut fédéral d'éditions d'ouvrages d'enseigneme science et d'art, chef du parti pangermaniste en Aut 1921-30, membre du Nationalrat, 1927.

Espagne. — Déclaration collective des métropol

;spagne contre la loi sur les Confessions et les Congré-:tions religieuses (cf. *D. C.*, t. 29, 1565).

.USSIE. — Inaugurat. du canal reliant la mer Blanche a mer Baltique.

:UISSE. — *Genève :* Le Conseil S. D. N. approuve l'ar-:gement colombo-péruvien relatif à l'occupation de icia ; une Commission désignée par le Conseil S. D. N. :inistrera la ville au nom du gouvernement colombien :qu'au règlement définitif.

'OUGOSLAVIE. — *Doubrovnik* (Raguse) : 11e Congrès :rnat. des Pen Clubs (25-27 mai), réunissant :hommes de lettres yougoslaves et 220 délégués étran-:s de 22 pays ; rapports sur l'individualisme et le col-:ivisme dans la littérature, sur l'écrivain et la presse, le désarmement moral ; motion condamnant les des-:ctions de livres, les faits d'intolérance et les atteintes :a liberté individuelle des écrivains ; il affirme que la :rature, quoique nationale à son origine, ne connaît : de frontières et que les œuvres d'art, surtout en :ps de guerre, doivent rester intactes ; la délégation :mande avait quitté le Congrès le 26 mai.

Vendredi 26 mai.

:AINT-SIÈGE. — M. Eamon de Valera, prés. du Conseil :cutif de l'Etat libre d'Irlande, est reçu en audience :ticulière par S. S. Pie XI.

:RANCE. — *Chambre :* Vote de l'ensemble du budget : seconde lecture, par 427 voix contre 98 ; la balance :use une insuffisance de recettes de 4 344 millions.

:LLEMAGNE. — *Berlin :* Le Conseil de Cabinet décrète : confiscation de tous les biens du parti communiste :mand.

— *Golzmein*, près Dusseldorf : Manifestations (26-: mai) pour commémorer le 10e anniversaire de la mort :lbert Leo Schlageter, exécuté le 26. 5. 23 pour atten-: et actes de sabotage ayant entraîné mort d'hommes :ndant l'occupation de la Ruhr.

:ANNAM. — *Hué :* Cérémonie de l'installation des nou-:ux ministres.

:UTRICHE. — *Vienne :* Décret interdisant le parti com-:niste autrichien, « en présence de ses menées illégales :naçant la sûreté de l'Etat ».

:SPAGNE. — *Barcelone :* Le Parlement approuve, par : voix contre 11, la Constitution catalane.

:TATS-UNIS. — *Rochester :* Mort de Mgr Jean-Francis :Hern, né à Olean, dioc. de Buffalo, le 8. 6. 74, vicaire :1. à Rochester, curé de l'église du *Corpus Christi* à :·hester et aumônier de la prison du comté de Monroé, :lat de Sa Sainteté, 13. 8. 24, administrateur du dioc. : Rochester, 30. 10. 28, élu év. de Rochester le 4. 1. 29.

— *Washington :* A la demande du prés. F. Roosevelt, : Steagall, prés. de la Commission bancaire, soumet à : Chambre des représentants un projet de loi prévoyant :bandon de l'étalon-or.

:GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de Horatio Bot-:nley (cf. *D. C.*, t. 18, col. 380).

:TALIE. — *Rome :* Constitution du Comité féminin :ntre le blasphème, sous la prés. de la marquise Marghe-:a Ferrero di Cambiano. — Mort du sénateur Angelo :via, né à Venise le 23. 2. 58, député en 1892, du groupe :lical de Calvallotti, sous-secrét. au Trésor, 1910-11 et :11-14, sénateur, 3. 10. 20, prés. de la section italienne : l'exposition de Saint-Louis, 1904, de la Commission :ternat. pour le plébiscite de Marienwerder, 1920-21, :és. des Instituts cliniques de Milan et de l'Association :ance-Italie fondée à Milan en 1894 ; collaborateur à la :*uova Antologia* et à la *Rivista politica*.

:RUSSIE. — *Moscou :* MM. Leo Borissovitch Kamenef et :igori Evjevevitch Zinoviev sont réintégrés dans le parti :mmuniste.

Samedi 27 mai.

:SAINT-SIÈGE. — S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne, est :çu en audience particulière par S. S. Pie XI.

:FRANCE. — *Paris :* Congrès de la Fédération républi-:ine (27-28 mai) ; dénonce l'emprise socialiste et con-:re le pays de se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard, :mande que la France conserve et montre sa force :fensive pour n'avoir pas à s'en servir ; pour l'intérieur :le veut une réforme électorale, une réforme constitu-:onnelle et une réforme administrative, demande l'amé-:ration de la loi sur les assurances sociales, la protec-:on des travailleurs français contre le chômage et la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, la réforme du régime douanier, proteste contre les atteintes à la liberté de l'enseignement par l'école unique et contre l'incivisme de certains instituteurs. — Deux meetings sont organisés par la Fédération des contribuables de la Seine pour protester contre les charges fiscales.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Les églises protestantes des « pays » allemands confirment la nomination du pasteur Friedrich von Bodelschwingh comme évêque du Reich. — Réorganisation des Eglises protestantes.

AUTRICHE. — *Vienne :* Le gouvernement interdit la publication de journaux, de revues et de livres licencieux.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* 47e Congrès du parti ouvrier belge (27-28 mai) ; résolution demandant que la lutte entreprise contre les pouvoirs spéciaux et contre toute tentative de dictature soit poursuivie énergiquement, se maintenant toutefois sur le terrain de la légalité ; le Conseil général du parti et la Commission syndicale décideront s'il y a lieu de faire la grève générale ou non.

JAPON. — Explosion dans une mine de Toyshara, 5 morts ; et dans une mine des îles Bonin, 200 tués et blessés.

TUNISIE. — *Tunis :* Décret beylical étendant aux journaux indigènes de langue française les dispositions relatives à la publicat. et à la circulat. des journaux de langue arabe ; *l'Action tunisienne, la Voix du Tunisien* et *la Voix du Peuple* sont interdits en raison de leur campagne contre le protectorat et la France.

Dimanche 28 mai.

SAINT-SIÈGE. — Béatificat. de la vénérable Catherine Labouré, des Filles de la Charité, née à Fain-les-Moutiers (Côte-d'Or) le 2. 5. 1806, morte à l'hospice d'Enghien à Paris-Reuilly le 31. 12. 1876.

FRANCE. — D. (min. Guerre) portant règlement d'administr. publ. pour l'applicat. des art. 75 et 80 de la loi du 31. 3. 28 sur le recrutement de l'armée (*J. O.*, 31. 5. 33).

— *Côte-Saint-André :* Réunion de la Ligue dauphinoise d'Action catholique ; discours de MM. Bonnet-Eymard, Georges Pernot, de l'abbé Thellier de Poncheville, du général de Castelnau et de Mgr Caillot.

— *Tours :* Réunion des hommes catholiques de Touraine ; discours de M. de Lussac, du R. P. Doncœur, de Me Colmet-Daage et de Mgr Gaillard.

BELGIQUE. — *Everberg-lez-Louvain :* Mort du prince Jean de Mérode, âgé de 66 ans, grand maréchal de la Cour jusqu'en 1928, s'occupa du ravitaillement de la population civile pendant la guerre.

COLOMBIE. — *Pasto :* Mort de Mgr Hippolyte Agudelo, né à Corrales, dioc. de Tunja, le 9. 4. 64, chanoine pénitencier et vicaire général à Tunja, élu év. de Pasto le 2. 9. 30.

DANEMARK. — *Copenhague :* Remaniement ministériel approuvé par le roi le 29 mai.

DANTZIG. — Elections au Volkstag ; les nationalsocialistes obtiennent la majorité des sièges.

SUISSE. — Referendum sur la réduction du traitement des fonctionnaires ; 408 495 pour la réduction et 503 121 contre.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Meeting de protestation contre la campagne revisionniste des clauses territoriales des traités ; des réunions protestataires ont eu lieu à Bucarest et à Prague le même jour.

Lundi 29 mai.

FRANCE. — *Sénat :* Vote en deuxième lecture du budget de 1933, par 245 voix contre 18.

— *Paris :* Le Dr Othon Gunther, ambass. d'Autriche, remet ses lettres de créance au prés. A. Lebrun. — Le prince Louis-Victor de Broglie, prix Nobel de physique en 1929 (cf. *D. C.*, t. 22, col. 1272) et grand prix Albert de Monaco en 1932, est élu membre de l'Académie des sciences, section de mécanique, en remplacement d'Augustin Mesnager, décédé le 6. 2. 33. — Au Vélodrome d'Hiver, meeting des contribuables, qui décident de s'opposer à tout impôt nouveau ; les commerçants parisiens ferment leurs magasins pour protester contre l'écrasement fiscal. — Mort de Paul Mancel, né à Arras le 2. 3. 70, avocat à Paris, secrét. de la Conférence, chef-adjoint du Cabinet du min. de la Justice, 1897, substitut à Nantes, substitut du procureur général à Amiens, 1905, procureur

à Tours, 1906, avocat général à Chambéry, 1910, à Rouen, 1910, substitut du procureur général à Paris, 1917, avocat général, 1922.

Allemagne. — *Berlin :* La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, organe de la grosse industrie, est saisie et interdite pour trois mois.

Autriche. — *Vienne :* 7e Congrès de la Chambre internat. de commerce (29 mai-3 juin) ; la principale des résolutions votées porte sur la politique tarifaire et contractuelle ; la Chambre, tout en rappelant que la clause de la nation la plus favorisée doit être à la base des traités commerciaux bilatéraux, admet qu'on apporte divers tempéraments à titre transitoire et à condition qu'il n'y ait là aucune intention agressive contre des tiers ; rédaction d'un rapport destiné à la Conférence économique de Londres. — A la suite des incidents qui se sont produits le 27 mai à l'occasion de la fête des étudiants catholiques, le gouvernement ordonne la fermeture de toutes les Facultés de l'Université et de l'Ecole polytechnique.

Brésil. — *Rio de Janeiro :* Décret du gouvernement provisoire restreignant les pouvoirs de la Constituante élue le 3 mai.

Chine. — *Kagan :* Le général chrétien Feng-Yu-Hsiang se révolte contre l'armée de Nankin du général Tchang-Kaï-Chek.

Etats-Unis. — *Washington :* La Chambre adopte le projet de loi supprimant la clause-or des contrats publics et privés.

Italie. — *Florence :* Conférence horaire internat. (29-31 mai), pour fixer les horaires des trains de voyageurs et de marchandises de grande communication.

— *Rome :* M. Joseph Goebbels, min. de la Propagande du Reich, confère avec M. B. Mussolini (29-31 mai).

Suisse. — *Lausanne :* Mort du prof. Virgile Rossel, né à Tramelan le 12. 3. 56, ét. à Porrentruy, aux Univ. de Leipzig, Berne, Strasbourg et Paris, prof. à l'Univ. de Berne, pratiqua le barreau de 1871 à 1883, membre du Conseil national, 1896-1912, prés. du Conseil national, 1910, juge fédéral depuis 1912, président du Tribunal fédéral, 1929-30 ; auteur de *Manuel du droit civil de la Suisse romande*, 1885 ; *Manuel de droit civil suisse ; Manuel du droit fédéral des obligations ; Code civil suisse ;* d'une biographie de *Louis Ruchonnet ; Histoire de la littérature de la Suisse romande ; La littérature française hors de France ; Histoire des relations littéraires entre la France et l'Angleterre ; Davel ; La Vaudoise ; Peuple-roi.*

Mardi 30 mai.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant approbat. et publicat. de la convention signée à Paris entre la France et l'Italie le 19. 5. 33 sur la circulation automobile entre la zone frontalière des deux pays (*J. O.*, 31. 5. 33). — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. de l'avenant à la convention franco-italienne du 20. 1. 1879 relative aux gares internat. de Modane et de Vintimille signé à Paris le 13. 2. 31 entre la France et l'Italie (*J. O.*, 31. 5. 33). — Echange de lettres relatives à la prorogation du *Modus vivendi* d'établissement provisoire conclu entre la France et l'Italie le 3. 12. 27 (*J. O.*, 31. 5. 33). — Décrets (min. Air) portant approbation de conventions (avec la Cie internat. de navigation aérienne et la Société générale de transport aérien) (*J. O.*, 2. 6. 33).

— *Chambre :* Vote du projet de loi réglementant la fréquentation scolaire et portant de 13 à 14 ans l'âge limite de la scolarité.

— *Paris :* Le Dr Maurice Loeper (né à Paris en 1875, médecin des hôpitaux, 1909, prof. de thérapeutique à la Faculté de Paris, 1927, médecin-chef de l'hôpital de la Pitié, prés. de l'Assoc. de la presse médicale française, collaborat. au *Progrès médical ;* auteur de *Leçons de pathologie digestive ; Le soufre en biologie et en thérapeutique ; Histoire de la sécrétion gastrique ; Leçons de thérapeutique*) est élu membre de l'Acad. de médecine, section de médecine, en remplacement du Dr Victor Hutinel, décédé le 21. 3. 33. — Mort d'Alfred Donadei, né à Nice le 13. 6. 75, docteur en droit, avocat au barreau de Nice, industriel, vice-prés. du Conseil général, député de Puget-Théniers, 1904-10, sénateur des Alpes-Maritimes depuis le 20. 10. 29, de la Gauche démocratique.

Allemagne. — *Berlin :* Décret imposant une taxe de 1000 marks aux voyageurs allemands se rendant en Autriche.

— *Fulda :* Conférence de l'épiscopat allemand (30 mai-3 juin).

Belgique. — *Bruxelles :* Mort d'Alfred de Ridder, âgé de 68 ans, docteur en droit et en sciences historiques, directeur général honoraire et conseiller historique au min. des Aff. étr. ; codirecteur de l'*Annuaire de la noblesse belge ;* auteur de *Les origines et les phases de la neutralité belge ; La violation de la neutralité belge et ses avocats ; La Belgique et la Prusse en conflit (1834-1838) ; La Belgique et la guerre : histoire diplomatique des années 1914-1918 ; Le mariage de Léopold II ; Le projet d'union douanière franco-belge et les Puissances européennes (1836-1843) ; De la transmission des titres de noblesse aux Pays-Bas sous l'ancien régime ; Prérogatives nobiliaires et ambitions bourgeoises ; Notes d'histoires contemporaines ; Devises et cris de guerre de la noblesse belge ; La vie en France pendant la Révolution et le consulat ; L'histoire diplomatique du traité de 1839*, etc.

Danemark. — *Copenhague :* 8e Congrès de l'Union internat. de la Société des auteurs et compositeurs ; 19 pays sont représentés.

Dantzig. — Démission du Sénat.

Espagne. — *Madrid :* 7e Congrès internat. de médecine et de pharmacie militaire.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* Réunion du Conseil permanent de la Petite-Entente (30 mai-1er juin) ; laisse conclure le « pacte à quatre », mais s'oppose à toute velléité de revision des frontières ; détermine la composition et le fonctionnement du conseil économique prévu par le pacte du 16 février ; se prononce pour l'abolition complète des dettes de guerre, pour le retour à la stabilité de certaines monnaies, pour une liberté économique des échanges ; demande que la conférence économique de Londres se prononce pour un traitement préférentiel des produits agricoles de l'Europe centrale ; s'occupe de l'organisation du secrétariat permanent.

Mercredi 31 mai.

Saint-Siège. — Lecture du décret sur les miracles approuvés pour la canonisation de la bienheureuse Bernadette Soubirous.

France. — Loi portant fixation du budget général de l'exercice 1933 (*J. O.*, 1. 6. 33 ; *errata, J. O.*, 3. 6. 33, 8. 6. 33 et 15. 6. 33). — D. (min. Air) portant approbation d'une convention, signée le 30 mai, pour l'exploitation de lignes aériennes (société centrale pour l'exploitation de lignes aériennes) (*J. O.*, 1. 6. 33 ; *rectificatif, J. O.*, 4. 6. 33).

— *Parlement :* Vote définitif du budget de 1933 avec un déficit de 3 624 858 733 francs.

— *Poitiers :* Fêtes du 5e centenaire de l'Université (31 mai-1er juin) ; à la cérémonie universitaire de clôture, discours du recteur L. Pineau et de M. A. de Monzie, min. Educat. nationale.

— *Reims :* 16e Congrès national de la Mutualité française (31 mai-4 juin) ; le Congrès confirme son adhésion aux principes fondamentaux de l'obligation et du précompte et émet le vœu que dans les modifications législatives envisagées les charges imposées aux assurés et à l'économie nationale ne soient en aucune manière augmentées, que le Parlement adopte le plus vite possible la proposition Maurice Dormann-Jean Montigny, seule susceptible d'apporter au fonctionnement de la loi l'assouplissement propre à sauvegarder la vie et l'esprit des institutions mutualistes et de restituer à la mutualité l'indépendance et les libertés qui lui permettront de revenir à une gestion plus simple, plus économique et plus efficace, espère que cette réforme ouvrira la voie à de nouvelles simplifications et à un allégement éventuel des charges ; affirme sa résolution de constituer librement dans le cadre d'un plan rationnel d'outillage sanitaire établi en collaboration avec toutes les institutions intéressées les œuvres nécessaires au complément de son action traditionnelle.

Autriche. — *Vienne :* Le Conseil des ministres étudie des mesures de représailles pour répondre au blocus touristique appliqué par l'Allemagne.

Belgique. — *Bruxelles :* Le Conseil des ministres décide de réduire de 5 pour 100 les traitements, pensions de retraite, pensions de vieillesse, à partir du 1er juin.

Chine. — *Tang-Kéou :* Signat. d'un armistice sino-japonais.

Grande-Bretagne. — *Londres :* La Chambre des communes vote, par 253 voix contre 77, une résolution auto-

-isant le gouvernement à faire payer aux coopératives les mêmes impôts qu'aux firmes commerciales privées.

ITALIE. — *Rome :* M. Breckenridge Long, ambass. des Etats-Unis, remet ses lettres de créance au roi Victor-Emmanuel III.

Jeudi 1er juin.

FRANCE. — *Avignon :* Congrès national de la Ligue de l'enseignement (1-4 juin) ; prend en considération un projet d'organisation de l'éducation physique et sportive rendant au vote d'une loi créant dans chaque commune les centres d'éducation physique ; un livret spécial serait délivré au sortir de l'école et une commission médicale examinerait chaque année l'état physique des inscrits sur les registres communaux.

— *Lyon :* Mort de Joseph Bernier, né à Dijon le 2. 4. 64, minotier, député de l'Ain, 1919-24, de l'Entente républicaine démocratique, cons. gén. de l'Ain, anc. prés. de la Chambre de commerce de Bourg, administrateur de la Banque de France, de la Caisse d'amortissement et de la Compagnie nationale du Rhône, vice-présid. de l'Assoc. nationale de la Meunerie française.

— *Paris :* Le gouvernement dénonce la Convention commerciale franco-suisse du 8. 7. 29. — M. François Mauriac (né à Bordeaux le 11. 10. 85, ét. au collège des Jésuites de Bordeaux et à la Faculté des lettres de Paris ; collab. à la *Revue du temps présent*, à *l'Echo de Paris* ; auteur de *Les mains jointes*, 1909 ; *Adieu à l'adolescence*, 1911 ; *L'enfant chargé de chaînes*, 1913 ; *La robe prétexte*, 1914 ; *La chair et le sang*, 1920 ; *Préséances*, 1921 ; *Le baiser au lépreux*, 1922 ; *Le fleuve de feu*, 1923 ; *Génitrix*, 1924 ; *Le désert de l'amour*, 1925 ; *Thérèse Desqueyroux*, 1927 ; *Destins*, 1928 ; *Ce qui a été perdu* ; *Racine*, 1930 ; *Le nœud de vipères* ; *Le mystère Frontenac* ; *Bonheur et souffrances du chrétien* ; *Pèlerins* ; *Commencement d'une vie*, 1932), seul candidat, est élu membre de l'Acad. française par 28 voix sur 31 votants, en remplacement d'Eugène Brieux, décédé le 6. 12. 32.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Démission de M. Kohlrausch, recteur de l'Université.

ESPAGNE. — *Madrid :* M. Claude Bowers, ambass. des Etats-Unis, remet ses lettres de créance au président Alcala Zamora.

RUSSIE. — *Tcheliabinsk* (Oural) : Inauguration de la grande usine de tracteurs à chenille.

Vendredi 2 juin.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Jugement du procès relatif aux troubles d'Altona du 17. 7. 32 ; les quatre principaux inculpés sont condamnés à mort pour assassinat, six autres à des peines variant de 3 à 10 ans de réclusion, pour complicité ; trois inculpés sont acquittés.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Le groupe socialiste parlementaire vote un ordre du jour réclamant la convocation immédiate du Parlement.

ESPAGNE. — *Madrid :* Le président Alcala Zamora signe la loi sur les Confessions et les Congrégations religieuses (cf. *D. C.*, t. 29, col. 1591).

ETATS-UNIS. — *Signal Hill :* Explosion d'un réservoir à pétrole de raffinerie ; une vingtaine de morts.

ITALIE. — *Rome :* Le chancelier autrichien Engelbert Dollfuss s'entretient avec M. B. Mussolini ; il signe le Concordat autrichien le 5 juin ; départ le 6 juin.

URUGUAY. — *Montevideo :* Découverte d'un complot révolutionnaire ; nombreuses arrestations.

Samedi 3 juin.

SAINT-SIÈGE. — Encyclique *Dilectissima Nobis* sur la question religieuse en Espagne (cf. *D. C.*, t. 29, col. 1539)

FRANCE. — Le *J. O.* publie une instruction du min. Guerre pour l'application du décret du 28. 5. 33 portant règlement d'administr. publ. pour l'applicat. des art. 75 à 80 de la loi du 31. 3. 28 sur le recrutement de l'armée et de l'art. 14 de la loi du 30. 3. 28 sur le statut des sous-officiers de carrière (majoration de primes et pécule).

— *Coutances :* Fêtes du millénaire de la Normandie (3-5 juin) ; Guillaume Longue-Epée, fils de Rollon, fit entrer le Cotentin et l'Avranchin dans le duché de Normandie en 933.

— *Nice :* Suicide du prince Nicolas Arsenovitch Karageorgevitch, fils du général Arseny Karageorgevitch, qui était le frère du roi Pierre Ier de Serbie ; né à Pétrograd le 20. 3. 95, général dans l'armée russe, aviateur pendant la guerre, exilé en Sibérie, d'où il s'évada.

— *Presville :* Mort accidentelle de Dom Louis Kervingant, Trappiste, né en 1883, sous-prieur de Thymadeuc, élu abbé de la Trappe de N.-D. de Grâce de Bricquebec le 23. 8. 29.

ALLEMAGNE. — *Bonn :* Mariage du prince Wilhelm de Prusse, fils de l'ex-kronprinz Wilhelm, né au Marmor-Palais, près Potsdam, le 4. 7. 1906, avec Mlle Dorothea von Salviati.

— *Carlsruhe :* Arrestat. préventive de M. Heinrich Koehler, anc. min. des Finances du Reich et membre du Centre.

— *Fulda :* Lettre collective de l'épiscopat allemand sur l'Eglise catholique et l'Etat en Allemagne (cf. *D. C.*, t. 30, col. 11).

— *Passau :* Congrès de la Fédération pour le développement du germanisme à l'étranger (3-5 juin).

ETATS-UNIS. — *Floyd Bennett*, près New-York : Départ de l'aviateur James Mattern pour le tour du monde ; il atterrit dans l'île de Jomfruland (Norvège), le 4 juin, après 23 heures de vol ; disparu depuis son départ de Chabarovsk (Sibérie orientale), le 14 juin ; retrouvé sain et sauf le 7 juillet à Anadir-Chickotka (Sibérie).

— *Washington :* Le Sénat adopte la proposition du gouvernement tendant à l'abrogation de la clause or des contrats publics et privés.

ITALIE. — *Rome :* Le R. P. Leonardo Maria Bello (né à Motta di Livenza, le 13. 8. 82, lecteur de philosophie au couvent de Vérone, lecteur de théologie morale et directeur au couvent de Venise, définiteur provincial et custode, ministre provincial de la province Saint-Antoine de Venise pendant six ans, visiteur général, directeur du collège Saint-Antoine à Rome) est élu Ministre général des Frères Mineurs.

JAPON. — *Sakito :* Explosion dans une mine de charbon ; 46 morts, 30 blessés graves.

POLOGNE. — *Varsovie :* Le vicomte Davignon, ambass. de Belgique, présente ses lettres de créance au président Moscicki.

RUSSIE. — *Moscou :* Signat. d'une nouvelle convention pour l'examen et le règlement des conflits de frontière entre la Russie et la Pologne.

SUISSE. — *Berne :* Signat. d'un accord entre les chemins de fer fédéraux, les chemins de fer privés et les milieux intéressés à l'automobile sur le partage du trafic et la coordination du rail et de la route.

— *Genève :* Le jury des assises fédérales reconnaît comme coupables M. Léon Nicole et tous les principaux inculpés à la suite de l'émeute du 9. 11. 32 et donne une réponse négative pour neuf accusés.

Dimanche 4 juin.

SAINT-SIÈGE. — Canonisation du Bx André-Hubert Fournet, né à Pérusse le 6. 12. 1752, fondateur des Filles de la Croix, mort à La Puye le 13. 5. 1834.

FRANCE. — *Ambert :* Discours de M. A. Tardieu sur la situation polit. et les conditions de notre redressement.

— *Grand-Blotereau* (près Nantes) : Déraillement du rapide Paris-Le Croisic ; 15 morts, 122 blessés.

— *Limoges :* 17e Congrès de l'Union fédérale des Assoc. françaises d'anc. combattants et victimes de la guerre (4-6 juin) ; déclare qu'elle ne laissera porter aucune atteinte aux chartes des familles des morts et anc. combattants, proteste contre les violations de droits déjà commises au préjudice des pupilles de la nation, déclare qu'elle ne se prêtera à aucun aménagement pécuniaire tant que le gouvernement n'aura pas revisé les marchés de guerre, supprimé les privilèges fiscaux et les dépenses injustifiées et réprimé la fraude ; vœux relatifs au fonctionnement des commissions de réforme, aux questions d'instance, au statut des grands invalides.

— *Paris :* Congrès européen contre le fascisme (4-6 juin), organisé par le parti communiste et réunissant 3 000 délégués de toutes tendances et de tous les pays, sous la présidence de M. Henri Barbusse ; rapports antifascistes et discussion, rédaction de l'appel antifasciste, élection du Comité central antifasciste. — Première conférence nationale des femmes socialistes S. F. I. O. (4-5 juin) ; rapports sur le travail féminin, étude de principe ; sur les répercussions sociales du travail féminin,

vues d'avenir ; sur les revendications des travailleuses ; motion s'élevant contre les attaques dont le travail féminin est l'objet, demandant l'égalité politique de la femme, vœu sur l'organisation des loisirs ouvriers ; ordre du jour aux victimes de la terreur fasciste en Allemagne.

Belgique. — *Louvain :* Le contremaître Félix Morren démolit la nouvelle balustrade de l'Université.

Pologne. — *Varsovie :* M. Ignace Moscicki, réélu président de la République le 8 mai, prend possession de ses fonctions.

Roumanie. — *Bucarest :* Conférence des États agricoles de l'est et du centre de l'Europe (4-6 juin) ; 8 pays sont représentés ; ils préparent un front commun des pays agricoles de l'Est européen en vue de la Conférence économique de Londres et recommandent la revision des dettes privées des Etats agricoles, la réduction des intérêts de ces dettes, le retour général à l'étalon-or, la politique de relèvement des prix des produits agric. et l'institution des régimes préférentiels en matière douanière, la cessation, de la part des Etats industriels, de la politique de contingentement des produits agricoles.

Suisse. — *Montreux :* Congrès de l'Union internat. pour la S. D. N. (4-6 juin) ; elle procède à l'admission de l'assoc. turque pour la S. D. N., de l'assoc. finlandaise de la paix et de l'Union sud-afric. pour la S. D. N. ; vote une résolution en faveur des droits des minorités, en faveur des droits souverains de la Chine sur tout son territoire, recommande que la Conférence econom. mondiale adopte le principe des exceptions à la clause de la nation la plus favorisée, demande que la S. D. N. convoque des conférences spéciales d'éducateurs en vue de l'étude des moyens de développer l'esprit de civisme international ; résolution relative à l'organisation et à l'intensification du travail des assoc. en matière d'éducation ; demande l'amélioration du traitement des prisonniers ; M. Gianini est élu prés. de l'Union.

Yougoslavie. — *Sarajevo :* Imposante manifestation du parti gouvernemental contre la revision des traités.

Lundi 5 juin.

Saint-Siège. — Signat. du Concordat avec l'Autriche.

Etats-Unis. — *Washington :* Ultimatum du président F. Roosevelt au Congrès spécifiant que si la réduction de l'alloc. aux vétérans était refusée, il faudrait imposer 120 millions de dollars d'impôts nouveaux.

Grande-Bretagne. — *Liverpool :* Le card. Joseph Mac Rory, primat d'Irlande, agissant comme légat en l'absence du card. Bourne, indisposé, bénit et pose la première pierre de la nouvelle cathédrale.

Perse. — *Téhéran :* Le Chah Réza Pahlavi signe le nouvel accord intervenu entre le gouvernement persan et la Compagnie pétrolifère Anglo-persian Oil.

Mardi 6 juin.

Saint-Siège. — Audience du pèlerinage internat. de la presse cath. ; S. S. Pie XI rappelle aux journalistes qu'ils sont les porte-voix et parfois les fabricants de l'opinion publique et insiste sur la grave et importante responsabilité de leur mission.

Allemagne. — *Berlin :* Kemel Sayd, étudiant afghan, assassine Sirdar Mohamed Aziz Khan, ambass. d'Afghanistan à Berlin depuis quelques mois (âgé de 55 ans, ambass. à Moscou 1930-32).

Grande-Bretagne. — *Berkhamsted :* Mort accidentelle du contre-amiral Arthur Hale Smith Dorrien, né le 23. 5. 56, entra dans la flotte en janvier 1870, prit part à de nombreuses actions dans les colonies, nommé capitaine en 1900, prit sa retraite comme contre-amiral en 1909.

Grèce. — *Athènes :* Des inconnus tirent contre la voiture de M. E. Venizelos, qui est légèrement atteint.

Suisse. — *Genève :* Le Conseil S. D. N. adopte le rapport Lester condamnant l'antisémitisme hitlérien en Haute-Silésie.

Mercredi 7 juin.

France. — *Paris :* Congrès internat. sur le travail industriel de la mère et le foyer ouvrier (7-11 juin) ; demande qu'un effort intense soit entrepris auprès de l'opinion et des pouvoirs publics pour les amener à s'intéresser au problème de la mère au foyer, que l'éducation de la jeunesse ouvrière soit pénétrée d'un esprit profondément familial, que toutes les circonstances de famille favorables soient mises à profit pour développ[er] chez la mère ouvrière l'amour du foyer, que la prof[es]sion prenne comme minimum de rémunération des t[ra]vailleurs les besoins normaux de la famille, que soi[ent] utilisées des formes de travail moins destructives de [la] famille que le travail salarié de la mère hors du foy[er] comme l'artisanat, le travail à domicile, à mi-temps, qu'[un] effort social soit entrepris pour multiplier les institutio[ns] destinées à étayer le foyer, que les lois nationales et [les] conventions internat. soient ordonnées à la reconstit. [de] la famille, que des comités pour la mère au foyer soi[ent] constitués dans toutes les nations.

Etats-Unis. — *Philadelphie :* Mort de Cyrus Herma[n] Kotzschmar Curtis, né à Portland (Maine), le 18. 6. [..] de famille juive, président de la Société d'édition Curt[is] publiant notamment le *Ladies Home journal*, le *Cour[ier]* *Gentleman* et le *New-York Evening Post*.

Italie. — *Rome :* Le Pacte d'entente et de collabo[ra]tion est paraphé par l'Allemagne, la Grande-Bretagne, [la] France et l'Italie (cf. *D. C.*, t. 29, col. 1475). — [Au] Sénat, déclarations de M. B. Mussolini sur l'état des né[go]ciations pour le Pacte des quatre Puissances.

Suisse. — *Genève :* La Chambre crim. du tribu[nal] fédéral condamne les émeutiers du 9. 11. 32 ; le dép[uté] Léon Nicole, rédacteur en chef du *Travail*, que le j[ury] fédéral avait déclaré coupable le 3 juin, est condamn[é à] 6 mois de prison ; Francis-Auguste Lebet, Auguste Mil[...] son, Jules Daviet et Albert Wuthrich à 4 mois de pris[on] Edmond Isaak et Francis Pierre Baeriswyl à 2 mois [de] prison.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* 16e Congrès de la Fé[dé]ration internat. cotonnière, clôture à Carlsbad le 10 ju[in] près de 500 délégués de 23 pays y assistaient ; expr[ime] la conviction qu'une hausse substantielle des prix de g[...] est d'une extrême et urgente nécessité, et estime que p[our] atteindre ce but une stabilisation générale et équitable [des] monnaies doit être réalisée à bref délai ; le Cong[rès] exprime le sentiment qu'il faut tendre à l'abolition p[ro]gressive des doubles ou triples équipes dans l'indus[trie] cotonnière.

Jeudi 8 juin.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et [mise] en applicat. provisoire de l'arrangement commercial e[ntre] la France et le Canada signé à Ottawa le 12. 5. 33 (*J.* [*O.*,] 9. 6. 33). — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et [mise] en applicat. provisoire du quatrième avenant à la c[on]vention commerciale franco-hongroise du 13. 10. 25 s[igné] à Paris le 3. 3. 33 (*J. O.*, 9. 6. 33).

— *Belfort :* L'intendant Georges Frogé est placé [par] l'autorité militaire dans la « position 13 », c'est-à-dire [qu'il] est dispensé du service, tout en étant considéré com[me] officier d'activité (cf. *D. C.*, t. 29, col. 1406).

— *Paris :* M. Jesse Isidor Straus, ambass. des E[tats-]Unis, remet ses lettres de créance au prés. A. Lebrun.

Allemagne. — *Berlin :* Le Cabinet du Reich décide [de] suspendre les payements extérieurs à partir du 1er ju[illet] et promulgue une loi prévoyant la condamnation sé[vère] de tous ceux qui se rendront coupables de trahiso[n à] l'égard de l'économie allemande.

Espagne. — *Madrid :* Démission du Cabinet Ma[nuel] Azana.

Grande-Bretagne. — *Hitchin :* Le lieutenant-col[onel] Sir Arnold Wilson, conserv., est élu député [par] 14 569 voix contre 10 362 à M. William Bennett, [tra]vailliste, en remplacement du vicomte Knebwo[rth,] conserv., décédé.

Italie. — *Rome :* Le prof. Denis Eydoux, conda[mné] à 2 ans de prison sous l'inculpation d'espionnage [le] 4. 2. 33, est gracié par le roi Victor-Emmanuel III.

Suisse. — *Genève :* Ouverture de la 17e session d[e la] Conférence internat du travail ; le prof. co[...] G. de Michelis, délégué italien, est élu président ; [elle dis]cutera de la question de la semaine de quarante he[ures] et étudiera une série de mesures pour la restaura[tion] économique qu'elle recommandera à la Conférence m[on]diale de Londres.

Vendredi 9 juin.

France. — D. (min. Trav.) modifiant le décret [du] 15. 4. 24 relatif aux caisses autonomes créées par [les] sociétés de secours mutuels (*J. O.*, 17. 6. 33).

— *Chambre :* Les déclarations du prés. E. Daladier

ı Conférence économique et le Pacte à quatre sont pprouvées par 407 voix contre 168. — 73 élus S. F. I. O., ont 65 députés, déclarent, dans un manifeste, qu'une nction sur la question de la participation provoquerait ne scission.

— *Paris :* Signat. d'un avenant à la convention comerciale franco-autrichienne du 16. 5. 28.

Allemagne. — *Munich :* Suicide de Mme Antonie Pfülf, ée à Metz, le 14. 12. 77, institutrice dans l'enseignement ublic, 1907, en retraite provisoire, 1915, prés. de la Féd. s femmes socialistes, anc. membre de l'Assemblée ationale de Weimar, membre du Reichstag, depuis 1920, cialdémocrate.

Etats-Unis. — *Syracuse :* Mort du R. P. Marie-Domiique Reuter, des Frères Mineurs Conventuels, né à rncastel-sur-Moselle, dioc. de Trèves, le 5. 12. 56, suivit s parents émigrant à New-York, entra dans la province l'Immaculée-Conception des Etats-Unis, 1875, études à spruck, 1878-81, régent des études dans sa province, 82, pénitencier apostolique à Lorette, 1885-90, régent s études et secrét. provincial aux Etats-Unis, 1890-1903, ocureur gén., 1903, Ministre gén., 1904-10.

Hongrie. — *Budapest :* Découverte d'une conjuration mmuniste ; 31 arrestations.

Pays-Bas. — *La Haye :* Décret royal portant formation un ministère des Affaires sociales ; le prof. Slotemaker Bruine en est le titulaire.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* La Chambre vote la loi troyant au gouvernement les pleins pouvoirs en atière économique.

Samedi 10 juin.

France. — *Paris :* Signat. d'un avenant à l'arrangent commercial franco-yougoslave signé à Belgrade le 11. 31.

Autriche. — *Vienne :* Décret-loi autorisant l'interdicn pour trois mois de la vente au numéro de tout jour confisqué à trois reprises pour infraction à divers icles du Code pénal.

Espagne. — *Séville* (Aérodrome de Tablada) : Le capie Mariano Barberan et le lieutenant Joaquim Collar lisent le raid Espagne-Cuba sans escale ; ils atterent à Camaguey après 39 h. 50 m. de vol.

Estonie. — Referendum sur le projet d'amendement de Constitution élaboré par le Parlement (10-12 juin) ; pour 100 des électeurs se prononcent contre la moditiion et 33 pour 100 pour.

Yougoslavie. — *Belgrade :* Arrestat. de Louis Mitchitch, onel en retraite de l'anc. armée austro-hongroise, et cinq complices, accusés d'espionnage.

Dimanche 11 juin.

Saint-Siège. — A Saint-Pierre, S. S. Pie XI consacre q évêques indigènes : NN. SS. Joseph Attipetty, coadur de l'archev. de Vérapoly ; Jean-Baptiste Tong, djuteur du vicaire apostol. de Phat-Diem ; Joseph ın, vic. apostol. de Tsining ; Mathieu Ly, vic. apostol. Yachow ; Joseph Ts'oei, vic. apostol. de Yungnien.

France. — *Angoulême :* Assemblée générale des cathoues charentais ; discours de M. Charles de Castelbajac, colonel Scherer, de M. l'abbé J. Desgranges et du noine Brothier.

— *Chartres :* M. Jacques Benoist, radical-soc., est élu ateur, par 385 voix contre 314 à M. Raymond Lebrun, parti agraire, et 16 à M. Léon Rivet, de l'Union répuaine, en remplacement de Paul Bouvart, radical-soc., édé le 16. 3. 33.

— *Paris :* Assemblée gén. de la Ligue des droits des gieux anc. combattants (Drac) ; décide de poursuivre campagne énergique pour faire connaître la situa anormale et injuste des religieux qui ne jouissent du droit de posséder, de s'associer, d'enseigner, mun à tous les Français, et obtenir l'abrogation lois d'exception. — Mort du socialiste italien Claudio ves, né le 24. 3. 69, anc. directeur du *Tempo*, de anti, de la *Giustizia*, codirecteur, avec Filippo Turati, la *Critica Sociale*, proscrit à Paris depuis 1926, direc de la *Liberta*, organe de la concentration antifasciste enne à Paris ; siégea pendant 24 ans au Parlement en comme député de Milan et de Bologne.

— *Rodez :* M. A. Lebrun, président de la République, e la première Foire-Exposition de la ville et inaugure le monument au poète François Fabié ; le 12 juin, il visite les usines électriques du Brezou, dernier des postes des installations des Forces motrices de la Truyère, et le barrage de Sarrans.

— *Saumur :* M. Robert de Grandmaison, républicain démocrate, est élu député par 12 182 voix contre 7 192 au Dr Seigneur, radical-soc., et 502 à M. Georges Reynes, S. F. I. O., en remplacement de M. Georges de Grandmaison, élu sénateur.

Allemagne. — *Munich :* Le congrès des Compagnons catholiques est dissous par la police ; violentes bagarres entre les congressistes et les nationalsocialistes ; le 12 juin la police ordonne l'évacuation du siège central de l'Assoc. des jeunesses catholiques bavaroises.

Autriche. — A *Innsbrück*, le Dr Steidle, chef des Heimwehren du Tyrol, essuie plusieurs coups de feu et est légèrement blessé ; à *Kirchdorf*, attentat contre le Dr Anton Rintelen, gouverneur de Styrie, anc. min. de l'Instruction publique, qui n'est pas atteint ; du 11 au 15 juin, près de 1 500 nationalsocialistes sont arrêtés dans le pays.

Monaco. — Elections au Conseil communal ; la liste d'union démocratique et nationale, qui a pour chef M. Louis Aureglia, est élue.

Lundi 12 juin.

Autriche. — *Vienne :* Fermeture de la « Maison brune » et de tous les locaux de réunion du parti nationalsocialiste.

Espagne. — *Madrid :* Don Manuel Azana constitue le nouveau Cabinet.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Le roi George V inaugure la Conférence économique et monétaire mondiale à laquelle participent 67 nations.

Mardi 13 juin.

France. — *Chambre :* Vote de la loi sur la propriété commerciale. — Distribution d'une proposition de loi ayant pour objet d'accorder aux femmes les droits de vote et d'éligibilité.

Autriche. — *Linz :* Arrestat. de M. Theo Habicht, député au Reichstag et inspecteur général du parti hitlérien d'Autriche, et de tous les leaders hitlériens de la ville ; M. Habicht est expulsé le 14 juin.

— *Vienne :* Le Conseil des ministres décide d'instituer dans chacune des sept provinces un directeur de la Sûreté qui relèvera directement du gouvernement et assusera l'ordre, et interdit aux fonctionnaires d'adhérer au parti nationalsocialiste.

Suisse. — *Genève :* La Conférence internat. du travail accepte le principe de la semaine de 40 heures, mais se prononce contre la procédure d'urgence.

Mercredi 14 juin.

Allemagne. — *Berlin :* Arrestat., puis remise en liberté, du Dr Erwin Wasserbaeck, attaché de presse à la légation autrichienne.

Belgique. — *Manoir d'Anjou* (près Bruxelles) : Naissance du prince Henri de France, fils du comte de Paris.

Etats-Unis. — *Boston :* L'Etat de Massachusetts se prononce pour l'abrogation de l'amendement de la prohibition ; c'est le onzième Etat qui vote contre la prohibition.

— *Washington :* Le prés. F. Roosevelt accepte « le payement symbolique » de 10 %, en monnaie d'argent, de la dette offert par le gouvernement anglais, en attendant un ajustement définitif.

Lettonie. — *Riga :* Le Cabinet décide de soumettre à la S. D. N. le conflit économique letto-allemand et prohibe toute importation de marchandises allemandes jusqu'au règlement du différend ; l'Allemagne ayant rapporté l'interdiction d'importation des beurres lettons le 17 juin, la Lettonie supprime les mesures de représailles.

Russie. — *Moscou :* M. Charles Alphand, ambass. de France, présente ses lettres de créance au président Mikhail Ivanovitch Kalinine.

Jeudi 15 juin.

Saint-Siège. — Sur la place St-Pierre, procession papale de la Fête-Dieu.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et

mise en applicat. provisoire de l'avenant à la convention commerciale franco-tchécoslovaque du 2. 7. 28, signé à Paris le 12. 5. 33 (*J. O.*, 7. 7. 33). — Publicat. d'une circ. de M. A. de Monzie, min. Educat. nationale, aux recteurs d'académie pour les inviter à appliquer la réforme législative relative à la gratuité dans l'enseign. secondaire dans les conditions les plus justes et les plus libérales.

— *Paris :* Le gouvernement renouvelle son défaut pour l'échéance du 15 juin de ses dettes de guerre envers les Etats-Unis.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le gouvernement fait défaut à l'éxécution du plan Young.

ETATS-UNIS. — *Washington :* Huit des treize nations débitrices refusent de payer l'échéance du 15 juin des dettes de guerre.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Sir Edward Grigg, conservateur, est élu député par 25 392 voix contre 15 892 à M. P. M. Oliver, libéral, et 8 333 à M. J. H. Hudson, travailliste, en remplacement de sir Cyril Atkinson, nommé juge à la Haute-Cour.

RUSSIE. — Dans les parages du cap Olga, sur la côte orientale du Kamtchatka, trois pêcheurs japonais sont tués par des gardes-côtes soviétiques ; protestation du gouvernement japonais.

LIVRES REÇUS (1)

Saint-Michel au péril de la Mer, par A. MEUNIER. — Un vol. 19 × 11 cm. de 236 pages. Prix, 3 francs. Bonne Presse, Paris. 1933.

La Fleur de Rochenoire, par PAULE GOURLEZ. — Un vol. 19 × 11 cm. de 222 pages. Prix, 3 francs. Bonne Presse, Paris. 1933.

Enfants de la terre, par CAMILLE MELLOY. — Un vol. 19 × 14 cm. de 176 pages. Prix, 14 francs. Bloud et Gay, Paris. 1933.

Dans les pas du Sauveur. Lectures et méditations sur les moyens de réparer, par l'abbé PAUL THONE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 277 pages. Prix, 10 francs. Desclée et de Brouwer, Paris. 1933.

Prières d'un croyant, par MARCEL LÉGAUT. Préface de S. Em. le cardinal Verdier. — Un vol. 19 × 12 cm. de 274 pages. Prix, 15 francs. Collection « La vie chrétienne ». Grasset, Paris. 1933.

Histoire de Lourdes racontée aux enfants, par AGNÈS GOLDIE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 88 pages. Editions de l'Apostolat de la Prière, Paris. 1932.

Le bienheureux Thomas-Jean Monsaint, martyr Villervillais, par l'abbé E. MARTIN, ancien curé de Villerville-sur-Mer, chapelain épiscopal de Bayeux. — Un vol. 20 × 14 cm. de 106 pages, illustrations et tableaux. Prix, 20 francs. Imprimerie Pierre Leroy, Rambouillet, 1933.

L'Eglise du Christ, par P. LIPPERT. Ouvrage traduit de l'allemand par RÉGIS JOLIVET. — Un vol. 20 × 13 cm. de 300 pages. Prix, 15 francs. Vitte, Paris. 1933.

Cent ans après, par P. GOURDON. — Un vol. 18 × 10 cm. de 222 pages. Prix, 3 francs. Bonne Presse, Paris. 1933.

François de Sales et Jeanne de Chantal, par ELIE MAIRE. — Une brochure 17 × 11 cm. de 32 pages. Prix, 1 franc. Vitte, Lyon. 1933.

Vincent de Paul et Louise de Marillac, par ELIE MAIRE. — Une brochure 17 × 11 cm. de 32 pages. Prix, 1 franc. Vitte, Lyon. 1933.

Trente ans de Sénat 1903-1933, session de *1924* à *1933*, par EMMANUEL DE LAS CASES, sénateur de la Lozère. — Une brochure 24 × 15 cm. de 75 pages. Jacques V[...] train, Paris. 1932.

Mystère de Nazareth, pièce en 3 actes et 7 tableaux, [...] l'abbé L. DEYRIEUX. — Une brochure 17 × 10 cm. [...] 86 pages. Prix, 6 francs. Bonne Presse, Paris. 1933.

Bréviaire des fidèles. Extrait du bréviaire romain, [...] les RR. PP. A FLEURY et J. DE BELLAING, de la Compag[...] de Jésus. — Un vol. 16 × 10 cm. de LII-172 pag[...] Prix, 50 francs. Mame, Paris. 1933.

L'âme de Jérusalem. Pèlerinage en Terre Sainte. No[...] intimes, par MARTHE DE NOAILLAT. — Une broch[...] 18 × 11 cm. de 72 pages. Bonne Presse, Paris. 193[...]

Histoire de la petite Anne de Guigné racontée [...] trois petits enfants, par A. QUEINNEC. — Une broch[...] 18 × 11 cm. de 54 pages. Bonne Presse, Paris. 1933.

Les carrières féminines, par Mmes et Mlles ARGER, AU[...] FROY, BEAUDOIN, BERTIN LE QUIEN, BING, BLAVETTE, BONN[...] BRAUMANN, BUNEL, CAILLAT, CANTINEAU, CHARASSON, C[...] VREUR, DANGER, DELAGRANGE, DUSSANE, FALIU, DE FELE[...] FUGIT, DE GOURLET, GUEDE, JARRETT-KNOTT, JOLY, JO[...] KEMPF, LHOTTE, MADEUF, MONATIE, MONVOISIN, NORMA[...] PEGUY, PICARD, PITON, PLE-CAUSSADE, ROUX, SCELLES M[...] LIE, VEZES. — Un vol. 18 × 13 cm. de 340 pages. Pr[...] 20 francs. Librairie de l'Enseignement technique, Pa[...] 1933.

Livret de famille et rituel des familles, par D[...] J.-B. MONNOYEUR. — Une brochure 15 × 11 cm. [...] 32 pages. Prix, 1 fr. 50. Casterman, Paris. 1933.

Guide des premières Communions, de Confirmation e[...] persévérance, par Dom J.-B. MONNOYEUR. — Une broch[...] 15 × 11 cm. de 36 pages. Prix, 1 fr. 50. Casterm[...] Paris. 1933.

Bibliothèque de revues de l'Intermédiaire catholique [...] Sud-Ouest. Fichier pour 1932, neuvième année. — [...] brochure 21 × 14 cm. de 18 pages. Prix 2 francs. *E[...] des Revues*, Toulouse. 1933.

La Femme aux yeux ouverts, par PIERRE GOURDON. Ad[...] tation théâtrale du roman de PIERRE L'ERMITE. — Un [...] 17 × 10 cm. de 108 pages. Prix, 6 francs. Bonne Pre[...] Paris. 1933.

Domina, par M. BARRÈRE-AFFRE. — Un vol. 18 × 10 [...] de 250 pages. Prix, 3 francs. Bonne Presse, Paris. 19[...]

En contact avec Dieu, par le R. P. SUNN, S. J. Tra[...] de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par ADAM[...] MORCLES. — Un vol. 17 × 11 cm. de 56 pages. P[...] 3 francs franco. Aubanel aîné, Avignon. 1933.

Les vertus théologales. Leur culture par la prière e[...] vie liturgique, par le chan. EDOUARD THAMIRY. — Un [...] 19 × 12 cm. de 248 pages. Prix, 16 fr. 50 franco. A[...] nel aîné, Avignon. 1933.

Parole de Scout. Roman, par le R. P. ALBERT [...] BLET, S. J. — Un vol. 19 × 15 cm. de 286 pages. P[...] 7 francs. Desclée De Brouwer et Cie, Paris. 1933.

Saint Jean Chrysostome contre les détracteurs de la [...] monastique. Introduction et traduction, par PH.-E. [...] GRAND, correspondant de l'Institut, prof. hon. de l'U[...] de Lyon. — Un vol. 19 × 12 cm. de 236 pages. Bib[...] thèque patristique de spiritualité. Lecoffre, Paris. 193[...]

Saint Jean Chrysostome. Exhortations à Théod[...] Lettres à Olympias. Introduction et traduction, PH.-E. LEGRAND. — Un vol. 19 × 12 cm. de 236 pa[...] Bibliothèque patristique de spiritualité. Lecoffre, P[...] 1933.

La bienheureuse Mère Pelletier (1796-1868), par H[...] JOLY. — Un vol. 19 × 12 cm. de 185 pages. P[...] 9 francs. Lecoffre, Paris. 1933.

Servitude et grandeur de la maladie, par FRANCE [...] TORELLI, préface du R. P. SANSON. — Un vol. 19 × 1[...] de 264 pages. Plon, Paris. 1933.

La peur de vivre, par HENRY BORDEAUX. — Un [...] 17 × 12 cm. de 252 pages de la Collection « Biblioth[...] reliée. Prix, 3 fr. 50. Plon, Paris. 1933.

Trois parmi les autres, par SIMONE RATEL. — Un [...] 17 × 12 cm. de 252 pages de la Collection « Biblioth[...] reliée ». Prix, 3 fr. 50. Plon, Paris. 1933.

(1) Cette liste contient l'énumération des ouvrages qui ont été envoyés à la rédaction par les auteurs ou les éditeurs et dont l'annonce ne comporte aucun jugement ni approbation de notre part.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.